



SUNCOR
ENERGY

**Rapport sur le
développement
durable
2022**

SUNCOR
ENERGY

SUNCOR

Table des matières

■ Notre approche	3	■ Gouvernance	49
Message de notre président et chef de la direction	4	Éthique	50
Séance de Q et R avec notre chef du développement durable	6	Gouvernance d'entreprise	51
Intégration de Syncrude	8	Gestion des risques	54
Faits saillants ESG 2021	9	Chaîne d'approvisionnement	56
Transformation	11	■ Annexe	58
■ Environnement	13	À propos de notre rapport	59
Changements climatiques	14	Index des divulgations ESG	62
Qualité de l'air	15	Données sur la performance	63
Gestion des déchets	17	Notes relatives aux données sur la performance	70
Incidents environnementaux	18	Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant	80
Gestion des ressources en eau	20	Mises en garde	85
Gestion des résidus	23		
Terres et remise en état	26		
Biodiversité	28		
■ Aspect social	30		
Sécurité	31		
Santé et mieux-être	35		
Main-d'œuvre	37		
Inclusion et diversité	39		
Relations avec les Autochtones	41		
Investissements dans la collectivité	45		
Droits de la personne	47		

Notre approche

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète, notre stratégie d'entreprise est axée sur le développement énergétique durable, une réflexion à long terme ainsi que l'objectif de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

- > Message de notre président et chef de la direction
- > Séance de Q et R avec notre chef du développement durable
- > Intégration de Syncrude
- > Faits saillants ESG 2021
- > Transformation



Message de notre président et chef de la direction



Mark Little
Président et
chef de la direction

Dans notre 27^e Rapport sur le développement durable, nous parlons de la façon dont notre stratégie nous permet de prendre des mesures en tant qu'entreprise énergétique pour favoriser le rendement en matière de développement durable et la résilience à long terme – grâce à la technologie, la collaboration et l'expansion de nos secteurs d'activités – guidés par notre raison d'être.

Au moment de la rédaction de ce rapport, des événements dans le monde nous rappellent l'importance d'avoir accès à une énergie sûre et fiable provenant d'une source digne de confiance. Pour Suncor, répondre aux besoins énergétiques mondiaux et afficher un bon rendement sur le plan environnemental et social grâce à une saine gouvernance transparente (« ESG ») – vont de pair. Par conséquent, nous demeurons déterminés à être un leader ESG.

Faire de cette ambition une réalité

Les principaux objectifs de la stratégie de Suncor sont l'optimisation de nos activités de base tout en réduisant les coûts et les émissions de carbone et en accroissant nos secteurs d'activités à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES), à savoir les carburants renouvelables, l'électricité sobre en carbone et l'hydrogène. De solides activités de base jumelées à notre expertise nous permettent d'investir dans des initiatives favorisant l'efficacité énergétique, la substitution du carburant et la réduction du carbone afin de nous aider à devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

Parmi les mesures que nous prenons pour atteindre ces objectifs stratégiques, notons le remplacement des chaudières à coke à l'usine de base par des unités de cogénération à beaucoup plus faibles émissions; l'accélération à l'échelle commerciale du déploiement d'une technologie de captage du carbone; le partenariat avec ATCO dans le but d'envisager la mise sur pied d'un projet de production d'hydrogène d'envergure mondiale en Alberta; et le développement de technologies de production de carburants renouvelables de prochaine génération comme la technologie de production de carburants d'aviation durables de Lanzajet et la technologie de production de carburants à partir de déchets d'Energem. Nous proposons aussi aux consommateurs de réduire leurs propres émissions de carbone en optant pour des carburants renouvelables ou en utilisant les bornes de recharge électrique



En tant que producteur de pétrole travaillant à créer des occasions économiques, environnementales et sociales pour amener notre entreprise, nos collectivités et nos clients encore plus loin, il est plus urgent que jamais d'établir un lien entre notre ambition à long terme et les mesures à prendre.

Mark Little
Président et chef de la direction

Message de notre président et chef de la direction

de la Transcanadienne électrique^{MC}. Collectivement, ces initiatives contribuent à diminuer nos émissions et aident les autres à réduire les leurs, tout en répondant aux besoins énergétiques croissants.

Je suis aussi très fier d'aider l'industrie à poursuivre son travail dans le but de faire évoluer les ambitions communes en matière de rendement en optant pour la collaboration. Nous prenons des mesures sans précédent pour galvaniser les efforts de l'industrie pour réduire les émissions en travaillant avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de l'Alliance Pathways et avec nos gouvernements en mettant l'accent sur une détermination commune visant à co-investir et à accélérer les progrès. Ensemble, ces mesures aideront l'Alliance Pathways à favoriser des réductions des émissions, ce qui permettrait de démontrer au monde ce que des entreprises travaillant dans le même bassin de ressources peuvent accomplir lorsqu'elles se fixent un objectif commun visant la carboneutralité.

En ce qui concerne les autres aspects de notre rendement en matière d'environnement, nous avons réalisé des progrès dans des secteurs clés comme la gestion des résidus et la consommation d'eau. Nous continuons de traiter des volumes de résidus à l'usine de base et nous avons réduit notre quantité totale de résidus liquides de 15 % depuis 2010 grâce à une approche holistique de la gestion des résidus et au procédé de traitement au moyen d'une structure permanente d'entreposage aquatique. De plus, nos taux de recyclage de l'eau sont supérieurs à 90 % à l'usine de base, à Fort Hills et dans le cadre de notre exploitation in situ.

Prendre soin des gens

Au cours des cinq dernières années, nos activités ont changé, depuis la mise en service de Fort Hills en 2018 jusqu'à la prise en charge de l'exploitation de Syncrude en 2021. Avec la croissance de nos effectifs et de nos actifs, notre approche axée sur la sécurité, ainsi que sur nos processus et systèmes continue d'évoluer. Auparavant, nous traitions tous les incidents comme s'ils étaient évitables. Nous reconnaissons que des incidents peuvent et vont se produire. C'est pourquoi nous élargissons la portée pour inclure non seulement la prévention des incidents graves et les leçons tirées des erreurs commises, mais aussi la mise en place de contrôles pour prévenir le pire scénario lorsque des incidents se produisent. Pour y parvenir, il faut s'engager et apprendre auprès de ceux qui sont les plus proches du travail afin de trouver des solutions pratiques et des mesures à sûreté intégrée. Nous cherchons constamment à améliorer notre excellence opérationnelle dans le cadre de nos efforts pour améliorer la sécurité des gens. Un décès survenu au début de l'année à notre usine de base du secteur Sables bitumineux témoigne de l'importance vitale de ce travail.

Pour renforcer l'excellence opérationnelle et le rendement en matière de sécurité, nous avons procédé à un réalignement de l'entreprise en 2021 afin de nous conformer aux pratiques exemplaires à l'échelle mondiale. Les résultats obtenus nous ont amenés à apporter des changements importants pour renforcer nos processus et restructurer notre équipe de la haute direction afin d'y inclure davantage de membres possédant une grande expérience opérationnelle.

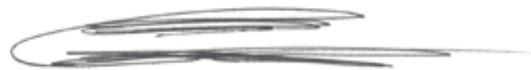
Un milieu de travail sécuritaire est aussi un milieu inclusif où les gens se sentent inspirés, dignes de confiance et soutenus pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Nous sommes ravis d'avoir été nommés parmi les meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2021 et en 2022. Cet accomplissement témoigne de la présence de plus en plus importante de femmes dans des postes de leadership; environ un tiers des membres de notre équipe de gestion et de la haute direction sont des femmes. Il souligne aussi le travail de notre conseil Inclusion et diversité (I et D) qui définit et soutient notre stratégie I et D et qui comprend nos huit réseaux d'inclusion des employés.

L'inclusion se reflète également dans notre façon de nous impliquer dans les collectivités. Un des partenariats conclus l'an dernier est Astisiy, une collaboration historique entre Suncor et huit communautés autochtones de la municipalité régionale de Wood Buffalo qui a acquis une participation de 15 % dans Northern Courier Pipeline. Le pipeline, qui relie l'actif de Fort Hills au Parc de stockage Est de Suncor, est maintenant exploité par Suncor. L'investissement et l'entente, une collaboration sans précédent dans cette industrie, sont le résultat d'une étroite collaboration entre tous les partenaires. Ce projet devrait fournir des revenus stables à long terme à ces communautés pendant des décennies à venir.

Plus forts ensemble

Ce rapport illustre ce que nous avons réalisé – et ce que nous devons améliorer. Nous sommes déterminés à présenter de façon ouverte et transparente nos réalisations, défis et progrès. La nouveauté dans le cadre de notre déclaration en matière de développement durable en 2022 est l'inclusion des données sur le développement durable de Syncrude comme Suncor a pris en charge son exploitation en 2021. Nous continuons à apprendre et à tirer parti des efforts de Syncrude au fil des années en matière de rendement ESG auprès des communautés autochtones, de création d'une main-d'œuvre inclusive et de son engagement indéfectible en matière d'innovation.

La collaboration et le co-investissement avec nos pairs de l'industrie, les gouvernements et les innovateurs, l'établissement de partenariats avec les collectivités et l'apprentissage les uns des autres nous rappellent que nous pouvons aller encore plus loin en travaillant ensemble. Je crois fermement qu'on ne peut faire preuve de leadership et favoriser le progrès en restant chacun de son côté. Il incombe aux entreprises et aux gouvernements d'appliquer un principe de partage de la prospérité dans le but d'accélérer les progrès pour bâtir l'avenir que nous souhaitons tous. Car lorsque l'industrie énergétique canadienne prospère – pour toutes les mesures de rendement – c'est aussi le cas de notre pays.



Mark Little

Président et chef de la direction

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Séance de Q et R avec notre chef du développement durable



Arlene Strom

Chef du développement durable
et avocate générale

Vous avez récemment été nommée chef du développement durable de Suncor et l'entreprise a créé le nouveau poste de chef du climat. Pourquoi Suncor a-t-elle effectué ce changement et dans quel but?

Nous avons doublé le nombre de hauts dirigeants dans ce secteur, car le climat est au cœur de notre stratégie. Comme le climat fait partie de cinq des six objectifs stratégiques qui soutiennent notre stratégie, c'est un enjeu très important pour nous. Il est primordial pour nous de faire partie de la solution pour effectuer la transition énergétique.

Et pour moi, ce fut une séquence d'événements positifs. J'ai tant appris au cours de la dernière décennie dans le domaine du développement durable. Cette expérience a eu une profonde influence sur moi; je suis donc ravie d'y retourner et de travailler avec une équipe formidable au Bureau de chef du développement durable. J'ai aussi hâte de collaborer de plus près avec Martha Hall Findlay, notre chef du climat.

Mais ce n'est pas l'affaire d'une ou de deux personnes. Nous nous soucions des changements climatiques et de l'amélioration de notre rendement en matière de développement durable à l'échelle de l'entreprise depuis des décennies et cet effort et ce point de vue sont intégrés dans nos activités et notre stratégie. Nous pouvons compter sur des employés remarquables qui sont déterminés à changer les choses, car ils croient en notre raison d'être – fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète. Je veux faire tout ce que je peux pour appuyer dans cette démarche.

Vous avez déjà occupé le poste de vice-présidente, Développement durable et communications de Suncor. Quel est selon vous le changement le plus marqué depuis ce temps?

Le monde qui nous entoure change et je pense surtout à deux aspects importants. Tout d'abord, la réconciliation et les relations avec les peuples autochtones. La découverte de tombes d'enfants autochtones anonymes à proximité d'anciens pensionnats nous oblige en tant que Canadiens, même si cela est très difficile, à entamer une toute nouvelle conversation et à nous concentrer sur les 94 appels à l'action du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Qu'est-ce que cela signifie pour Suncor? Il faut envisager l'avenir dans ce pays avec les peuples autochtones afin de trouver des façons de concilier nos intérêts. Nous devons aussi nous demander ce que nous devons faire, en tant que Canadiens non autochtones, pour favoriser la réconciliation.

L'autre aspect est le climat. L'urgence est réelle et nous devons faire plus. On constate également une volonté accrue de collaborer afin de trouver des solutions. L'Alliance Pathways, un regroupement de six entreprises représentant 95 % de la production tirée des sables bitumineux au Canada, s'est engagée à réduire leurs émissions de GES afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050; cela constitue un excellent exemple. Une attention véritable est accordée à ce que nous devons faire collectivement pour fournir l'énergie dont les gens ont besoin aujourd'hui tout en luttant contre les changements climatiques.

Séance de Q et R avec notre chef du développement durable

Quelle est selon vous la principale priorité pour les années à venir?

Un des mots en cri que j'ai appris lors de ma visite dans la Nation crie de Samson est *Wahkohtowin*; on l'utilise pour décrire l'interconnexion entre les êtres humains et les systèmes naturels. Qu'il s'agisse d'eau, d'émissions ou de remise en état, nous ne pouvons compartimenter notre démarche en matière de développement durable. Nous devons considérer le système naturel comme un tout en tenant compte de notre dépendance envers lui et de notre relation avec celui-ci. Ce principe devrait nous guider quant à la façon dont nous évaluons notre rendement en matière de développement durable.

L'eau, par exemple, est une ressource très importante pour les communautés autochtones, les Canadiens et Suncor. D'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine. L'eau est bien plus qu'une simple substance utile. Pour les peuples autochtones, elle a une signification spirituelle profonde. Il s'agit d'un aspect pour lequel il faut prendre le temps d'écouter, de comprendre et de prendre des mesures appropriées. Je veux participer de façon significative à ce processus.

En plus d'écouter les communautés autochtones, Suncor élargit ses partenariats et travaille avec des entreprises autochtones. Pourquoi est-ce important?

Vous verrez beaucoup de chiffres dans ce rapport pour décrire le montant dépensé auprès d'entreprises autochtones ou le nombre d'ententes conclues avec les Premières Nations. Ces chiffres sont des paramètres de mesure qui nous permettent de déterminer dans quelle mesure nous respectons notre engagement visant à nous assurer que les communautés autochtones profitent de façon concrète de la mise en valeur des ressources. Nous sommes fiers de nos partenariats, dont Thebacha, notre partenariat dans le cadre du projet d'agrandissement du Parc de stockage Est; le partenariat Astisiy avec huit communautés autochtones, donc cinq communautés métisses de la municipalité régionale de Wood Buffalo, qui détiennent une participation de 15 % dans Northern Courier Pipeline; et le partenariat avec les Cris de la baie James dans le réseau de distribution PetroNor dans le nord du Québec. Nous avons aussi plus de 61 ententes de ventes au détail et de ventes en gros Petro-Canada^{MC} avec des communautés autochtones à l'échelle du pays.

L'établissement de cibles et la communication des paramètres de mesure sont importants, mais pour nous, il s'agit également d'un perpétuel cheminement. Ultimement, ce travail consiste à se concentrer sur les gens et à bâtir des relations afin de nous permettre d'évaluer nos progrès de façon globale en utilisant des paramètres numériques ainsi qu'en reconnaissant la valeur des partenariats fructueux. En mettant à profit la tradition orale des peuples autochtones, nous pouvons aussi nous inspirer des récits pour mieux comprendre l'impact de ce travail.

Nous continuerons de chercher à conclure d'autres partenariats. Je ne sais pas exactement quelles formes ces occasions prendront ni où elles se situeront, mais je sais que nous les aborderons ouvertement et sans idées préconçues.

Quelles occasions en matière de développement durable envisagez-vous maintenant que Suncor est l'exploitant de Syncrude?

L'intégration avec Syncrude a marqué un jalon important pour nous en 2021. L'effet ascendant s'est fait ressentir dans les deux entreprises. Nous continuons d'apprendre les uns des autres, ce qui nous rendra encore plus forts. Syncrude a accompli un travail formidable en matière de développement durable. Dix pour cent des employés de Syncrude sont Autochtones, ce qui est formidable. Syncrude a aussi fait ses preuves en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies. Syncrude et Suncor affichent une longue tradition en matière d'amélioration des activités. C'est une occasion incomparable de tirer le meilleur des deux mondes et de consolider nos progrès quant aux enjeux clés dans ce secteur. C'est une aventure passionnante et je suis ravie d'en faire partie. Je suis heureuse de me rendre au bureau chaque matin, car je m'occupe de ces défis importants entourée d'une formidable équipe.



Intégration de Syncrude

Aperçu de Syncrude

Le 30 septembre 2021, Suncor a pris en charge l'exploitation du projet de coentreprise Syncrude. Ce jalon clé constitue une étape essentielle du parcours de Suncor vers une efficacité et une compétitivité accrues de tous les actifs du secteur Sables bitumineux. La prise en charge de l'exploitation permet une meilleure intégration régionale et l'exploitation d'importantes synergies qui feront progresser de nombreux aspects clés en matière de développement durable comme les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des résidus et de l'eau, la remise en état du sol, la santé et la sécurité ainsi que la valeur générée pour les collectivités.

Suncor et Syncrude, des entreprises pionnières dans le secteur des sables bitumineux, ont joué un rôle de premier plan dans l'évolution de l'industrie depuis plus de 50 ans. Les débuts de Syncrude remontent à 1964 au moment de l'incorporation de Syncrude Canada Ltd. et de la mise sur pied de la coentreprise en 1965. Les activités sur le site de Mildred Lake, au nord de Fort McMurray, ont débuté en 1978 et la production cumulative dépasse maintenant les trois milliards de barils. En plus d'avoir pris en charge l'exploitation de Syncrude, Suncor détient une participation de 58,74 %.

Le processus de production de Syncrude comprend l'extraction à ciel ouvert des sables bitumineux, suivie par l'extraction du bitume, puis de la valorisation de ce bitume en un pétrole brut léger peu sulfureux de grande qualité par l'entremise de la cokéfaction fluide, de l'hydrotraitement et de la reprise de mélange. Le produit final, le Sweet Premium de Syncrude, est envoyé aux raffineries de la région d'Edmonton par pipeline, puis aux terminaux de pipeline, où il est acheminé vers les raffineries du Canada et des États-Unis.

Syncrude dispose d'un bilan solide pour son rendement en matière de développement durable, notamment grâce à des relations basées sur des engagements auprès des Autochtones depuis plus de 45 ans dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Elle affiche l'une des plus importantes présences autochtones au Canada au sein de ses effectifs avec plus de 10 % d'employés autochtones auto-identifiés. Son approvisionnement cumulatif auprès d'entreprises autochtones s'élève à 5,7 milliards \$. Syncrude a aussi obtenu huit fois le niveau Or dans le cadre du Programme Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone.

Un des plus importants sites d'exploitation des sables bitumineux au Canada, Syncrude a démontré des progrès importants dans la remise en état de terres perturbées par l'exploitation minière. À ce jour, une superficie de plus de 5 050 hectares de terres a été remise en état de façon permanente ou est prête pour la revégétalisation, où environ 12 millions de semis d'arbres et d'arbustes ont été plantés. En 2008, Syncrude a été le premier exploitant des sables bitumineux à recevoir une certification de remise en état pour une superficie plantée au début des années 1980.

Syncrude affiche un engagement de longue date en matière de recherche et développement. Syncrude a investi plus de 1,5 milliard \$ à ce jour dans la recherche et le développement et elle se classe parmi les plus importants investisseurs dans le domaine de l'innovation au Canada. Cette expertise s'est traduite en résultats probants, notamment par l'investissement de plus de 3 milliards \$ dans la technologie uniquement au cours de la dernière décennie



pour réduire la quantité de résidus, mais aussi traiter les résidus dans le but de les utiliser pour construire des paysages remis en état.

Syncrude partage aussi avec Suncor un fort accent sur la sécurité, la fiabilité et l'excellence opérationnelle. En tant que partenaire de longue date dans le cadre du programme Vers le développement minier durable de l'Association minière du Canada, l'entreprise est régulièrement évaluée en fonction de son rendement lié aux principaux risques environnementaux et sociaux, notamment des enjeux critiques comme les résidus, le climat ainsi que la santé et la sécurité. Nous prévoyons que l'intégration des activités de Suncor et de Syncrude nous permettra de miser sur nos forces collectives dans tous les aspects du développement durable et donnera lieu à d'autres améliorations et avantages pour nos effectifs, installations, collectivités et parties intéressées.

Syncrude publie des données sur son rendement en matière de développement durable sous forme de rapports depuis plus de 30 ans. Dans ce rapport, les indicateurs clés de Syncrude sont mis en évidence. Afin de fournir une indication du rendement antérieur, des données historiques sont fournies séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable 2022. Comme Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude à la fin du troisième trimestre de 2021, les données de Syncrude ne sont pas intégrées aux totaux pour l'ensemble de l'entreprise de Suncor. Les seules exceptions concernent les données sur les GES et les investissements dans la collectivité; celles-ci sont représentées conformément au taux de participation de Suncor et sont similaires à celles des rapports précédents, et les données sur les effectifs et la diversité, qui elles sont entièrement intégrées.*

L'intégration des données de Syncrude dans les systèmes et processus de production de rapports de Suncor est un exercice complexe. Ce travail se déroulera tout au long de 2022 et les données sur le rendement de Syncrude seront entièrement intégrées aux données de Suncor à compter du rapport de l'an prochain.

* Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'intégration des données de Syncrude, veuillez consulter la section [À propos de notre rapport](#) dans l'Annexe.

Faits saillants ESG 2021

Notre raison d'être

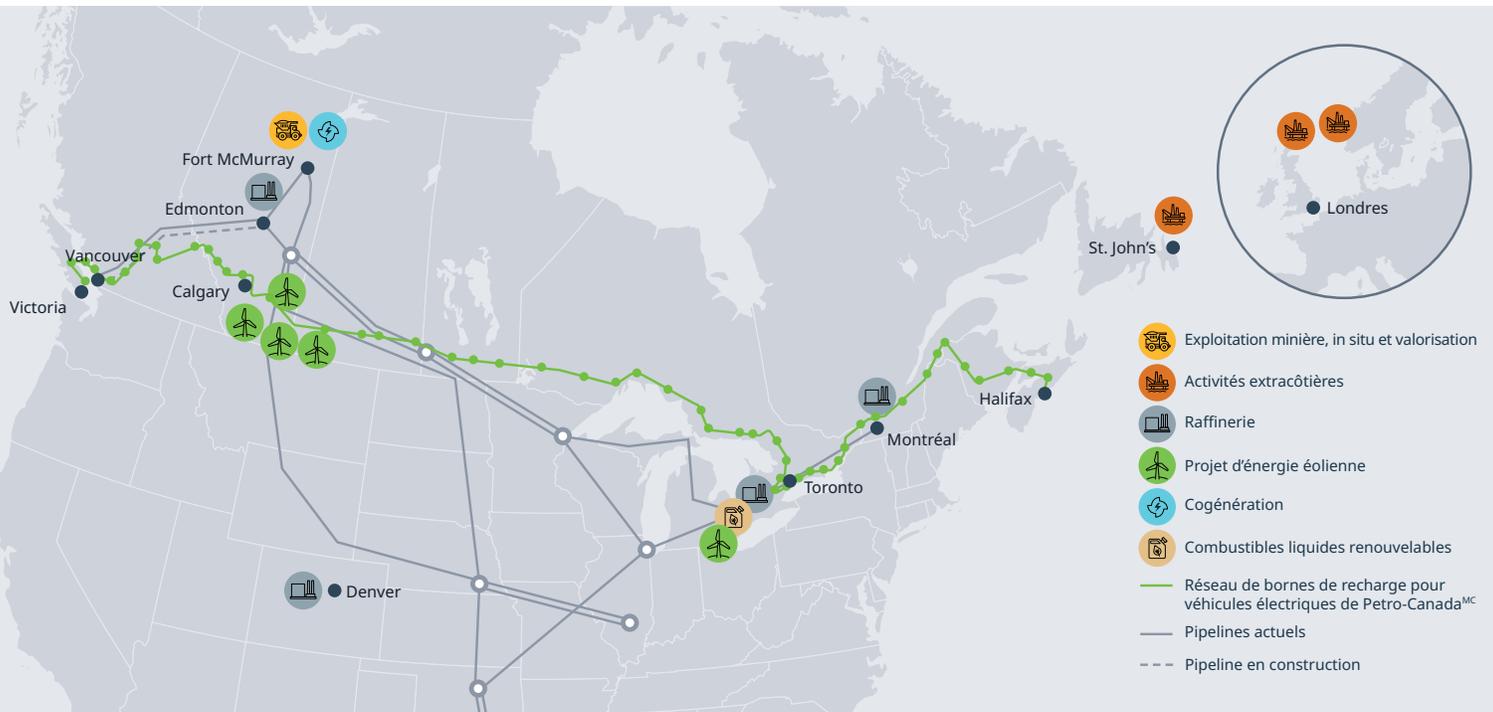
Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Notre stratégie

Être la plus importante entreprise énergétique au Canada en faisant croître nos activités dans le secteur des carburants, de l'électricité et de l'hydrogène sobres en gaz à effet de serre (GES) tout en préservant et en optimisant nos activités actuelles dans le secteur des hydrocarbures et en transformant notre empreinte GES, grâce à notre expertise, nos ressources à longue durée de vie, notre modèle d'affaires intégré, nos liens étroits avec les clients et notre rendement de calibre mondial relativement à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG).

Nos objectifs

- Accroître le rendement des investissements
- Devenir une entreprise carbon neutre d'ici 2050
- Optimiser nos activités de base
- Élargir nos activités à faibles émissions
- Renforcer les liens avec nos clients
- Réaliser un rendement ESG de calibre mondial



- 195 millions de barils d'équivalent pétrole pour la production du secteur Amont
- 343 millions de litres produits à la plus grande installation de production d'éthanol au Canada
- 157 millions de barils d'équivalent pétrole pour le débit de raffinage

- 23 millions de MWh d'électricité tirée de la production d'électricité de cogénération sobre en carbone
- 114 009 MWh d'énergie éolienne produite
- 57 stations-service Petro-Canada^{MC} forment la Transcanadienne électrique^{MC} – un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques (VÉ)

- 1,5 milliard de litres de carburants renouvelables mélangés
- 565 millions \$ investis dans le développement technologique, le déploiement et la transformation numérique
- ~15 % de l'approvisionnement en hydrogène produit au Canada

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Faits saillants ESG 2021

 Environnement
GES

- Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – 21,6 mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs exploités)
- Émissions absolues de GES (portée 1 et 2) – 28,5 mégatonnes d'équivalent CO₂ (actifs avec participation)
- Mise sur pied de l'Alliance Pathways, qui représente 95 % de la production tirée des sables bitumineux au Canada, et établissement d'un objectif de carboneutralité
- Objectif en vue de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050
- Cible intermédiaire de 10 Mt d'ici 2030 à l'échelle de notre chaîne de valeur

Eau

- Consommation d'eau douce de 33,2 millions de m³
- > 90 % : taux de recyclage de l'eau à l'usine de base, à Fort Hills et dans le cadre de l'exploitation in situ

Sol

- 2 878 hectares cumulatifs remis en état
- 5 053 hectares cumulatifs remis en état par Syncrude

Résidus

- 1 surface remise en état et 2 bassins de résidus qui progressent vers la fermeture
- Réduction des stocks de résidus liquides de 15 % à l'usine de base depuis 2010

 Aspect social
Sécurité

- Plus ambitieux programme annuel de maintenance de l'histoire de l'entreprise
- Interventions dans le but de renforcer le rendement en matière de sécurité

Effectif*

- 17 433 employés de Suncor et de Syncrude

Inclusion et diversité*

- Augmentation de 55 % de la présence autochtone
- Présence des femmes : 22 % (postes de direction : 29 %)
- Résultats améliorés dans le cadre du sondage Great Place to Work[®] auprès des employés en 2021

Apprentissage et perfectionnement

- 19,5 millions \$ dépensés en formation et perfectionnement

Investissements dans la collectivité

- 36 millions \$ investis dans la collectivité
- 79 578 heures de bénévolat effectuées par des employés de Suncor dans leur collectivité

Relations avec les Autochtones

- 85 % des employés ont suivi la formation en ligne sur la sensibilisation aux Autochtones
- 61 ententes Petro-Canada^{MC} conclues avec des communautés autochtones
- Partenariat Astisiy formé avec 8 communautés autochtones

 Gouvernance
Chaîne d'approvisionnement

- 5 268 fournisseurs
- 9,5 milliards \$ dépensés pour l'achat de biens et services
- 1,47 milliard \$ de dépenses auprès d'entreprises autochtones

Aspect économique

- 2,38 milliards \$ distribués aux actionnaires sous forme de dividendes
- 1,47 milliard \$ payés en redevances et impôts
- 3,90 milliards \$ dépensés pour les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions des employés
- 2,30 milliards \$ en rachats d'actions

Gouvernance d'entreprise

- Présence de 36 % de femmes au conseil
- Présence autochtone au conseil depuis 2000
- Le carbone demeure un risque principal qui bénéficie de toute l'attention du conseil
- Certificats d'unités d'actions sur le rendement climatique lancés en 2022 afin d'établir un lien plus concret entre la rémunération et l'objectif climatique de Suncor visant à atteindre la carboneutralité

Toutes les données et l'information présentées proviennent de 2021 à moins d'indications contraires.

* Les données de Syncrude ne sont pas intégrées aux totaux pour l'ensemble de l'entreprise de Suncor. Les seules exceptions concernent les données sur les GES et les investissements dans la collectivité, présentées conformément au taux de participation de Suncor et les données sur les effectifs et la diversité, qui sont entièrement intégrées.

Transformation

Lutter contre les changements climatiques tout en assurant un approvisionnement au moyen de sources d'énergie à faibles émissions dont le monde a besoin sont des défis importants. Il faudra adopter une approche novatrice dans toutes les composantes du système énergétique – du développement et déploiement de technologies et à l'activation de l'infrastructure, jusqu'aux innovations en matière de technologie de l'information, de cadres politiques et plus encore. Nous devons emprunter toutes ces trajectoires pour transformer nos activités existantes et accroître nos offres énergétiques durables.

L'un de nos objectifs stratégiques est d'optimiser nos activités de base, en faisant appel à la technologie et à l'innovation pour réduire les coûts et les émissions de carbone. En 2021, nous avons investi environ 565 millions \$ dans le développement et le déploiement de technologies ainsi que dans la transformation numérique. Nous investissons aussi dans des projets d'expansion énergétique – comme la cogénération, l'hydrogène et les carburants renouvelables – pour lutter contre les changements climatiques et fournir des sources d'énergie à faibles émissions. Nous prévoyons consacrer environ 10 % de nos dépenses en immobilisations annuelles à moyen terme (2022-2025) à des investissements qui permettront de faire avancer nos offres énergétiques sobres en carbone.

Numérisation

Nous lançons des outils numériques, uniformisons les processus et appliquons des méthodes d'analyse avancée pour améliorer le rendement de notre entreprise. La cueillette et l'analyse de plusieurs points de données et l'utilisation des renseignements obtenus nous aident à mener nos activités de façon plus sécuritaire, plus fiable et plus rentable tout en réduisant les coûts et les impacts environnementaux.

Partenariats et investissements stratégiques

Suncor surveille les développements technologiques à l'échelle mondiale pour déterminer s'il est opportun d'investir ou d'établir des partenariats afin de les faire progresser davantage et de les adapter à nos activités et à quel moment le faire. Parfois, nous allons à la rencontre de ces entreprises. D'autres fois, elles communiquent directement avec nous à partir de notre portail de propositions de technologie. Dans certains cas et lorsque cela s'inscrit dans notre stratégie, nous pouvons financer directement ou indirectement une entreprise par l'entremise de sociétés de capitaux de risque dans le secteur des technologies propres. Nous pouvons aussi nous engager à être le premier client lorsque les idées associées à la technologie cadrent avec nos besoins sur le plan de l'exploitation ou des affaires. En plus du soutien financier, nous pouvons aussi offrir notre expertise technique sous forme de postes officiels ou de détachements auprès d'entreprises partenaires.

Ce type de développement technologique est géré avec attention pour assurer qu'il offre un avantage économique et environnemental à Suncor. Notre approche en matière de partenariats stratégiques et de collaboration est une stratégie clé dans un monde où les produits et services évoluent rapidement.

Enerkem

[Enerkem](#) est un concepteur de technologies et producteur qui transforme des déchets en carburants et en produits chimiques renouvelables. Outre nos investissements directs, nous permettons le détachement d'employés pour des projets d'Enerkem afin de favoriser et d'améliorer la discipline opérationnelle en tirant parti de la vaste expérience de Suncor. En 2020, Enerkem, Suncor et d'autres partenaires ont annoncé les plans de construction de Recyclage Carbone Varennes, une installation située au Québec qui convertira des matières résiduelles non recyclables ainsi que des déchets forestiers en biocarburants évolués et en produits chimiques renouvelables. L'installation est actuellement à la phase du concept d'ingénierie et à la première étape de la construction.

Evok Innovations

Lancé en 2016 dans le cadre d'un partenariat entre Suncor, Cenovus Energy et BC Cleantech CEO Alliance, le fonds initial de 100 millions \$ d'[Evok](#) visait à accélérer le développement de technologies pour favoriser la transition énergétique vitale en Amérique du Nord. Grâce au partenariat, Evok investit dans un portefeuille mondial d'entreprises novatrices en vue de relever les défis les plus pressants et environnementaux de l'industrie pétrolière et gazière. Une importante caractéristique d'Evok est l'accès qu'il procure aux clients finaux (Suncor et Cenovus) à un stade précoce de la vie des entreprises en démarrage. Le fonds a permis d'effectuer 16 investissements dans des technologies de décarbonisation vitales allant de l'hydrogène propre à la technologie « carbon-to-value », en passant par le stockage d'énergie de longue durée. Suncor a annoncé un autre investissement dans un deuxième fonds pour les énergies propres avec Evok, axé sur les entreprises industrielles œuvrant dans le secteur des technologies de décarbonisation. Avec d'autres bailleurs de fonds, le montant de 376 millions \$ ciblera des investissements précoces en Amérique du Nord dans des secteurs de décarbonisation industrielle clés, notamment le captage, l'utilisation et le stockage du carbone, les carburants sobres en carbone, l'énergie propre et les innovations des réseaux électriques, la mobilité, les matériaux de pointe et la circularité.

LanzaTech

La plateforme de recyclage du carbone de [LanzaTech](#) fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour convertir les gaz résiduels ou les gaz d'échappement riches en carbone en carburants et en produits chimiques. Suncor est partenaire depuis plus de 10 ans avec LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de prochaine génération.

Transformation

Lanzajet Inc.

[Lanzajet Inc.](#) (Lanzajet) produira du carburant d'aviation durable et du diesel renouvelable à partir d'éthanol dérivé de flux de déchets. Suncor est un investisseur fondateur de Lanzajet avec Mitsui & Co. et LanzaTech; Shell et British Airways (International Airlines Group) ont aussi investi dans Lanzajet en 2021. Ces investissements aideront à construire la bioraffinerie commerciale de Lanzajet en Géorgie, aux États-Unis, et à faire de Lanzajet un leader mondial de la production de carburants renouvelables pour le secteur de l'aviation.

Svante Inc.

Suncor a investi dans [Svante](#), une entreprise de technologie de captage du carbone de Vancouver au début de 2021. Avec le soutien de Suncor et d'autres entreprises, Svante accélère le déploiement commercial de sa technologie pour capter le CO₂ rejeté par les industries fortement émettrices, comme la production de ciment, d'acier, de pétrole et de gaz, et ce, à un coût moindre qu'en utilisant les méthodes actuelles.

Collaboration et engagement

La réalisation d'un rendement supérieur pour les facteurs sur le plan environnemental, social et de la gouvernance (ESG) est tout un exploit, et cet accomplissement exige une grande collaboration et des investissements dans l'innovation et la technologie. La voie à suivre nécessite une collaboration considérable entre les industries, les universités et les gouvernements. Puisque nous avons tous un rôle à jouer dans la transition énergétique, Suncor collabore activement avec différentes organisations pour partager les connaissances et pour faire progresser notre industrie. Parmi ceux-ci, notons :

Canada's Oil Sands Innovation Alliance

Suncor est membre fondateur de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA), un regroupement d'exploitants des sables bitumineux désirant accélérer l'amélioration du rendement environnemental dans l'industrie canadienne des sables bitumineux par la collaboration et l'innovation. En mettant l'accent sur les secteurs environnementaux suivants : gaz à effet de serre, sol, résidus, eau et surveillance, la COSIA réunit des ressources et des gens pour relever des défis environnementaux spécifiques et réduire les délais d'innovation dans l'ensemble de l'industrie des sables bitumineux. Suncor participe à plusieurs études technologiques et projets conjoints de l'industrie. À ce jour, les efforts conjugués de la COSIA ont permis de développer plus de 1 100 innovations environnementales représentant une valeur approximative de 1,8 milliard \$.

Alliance Pathways

En 2021, Suncor et cinq autres exploitants des sables bitumineux – Canadian Natural, Cenovus Energy, ConocoPhillips, Impérial et MEG Energy – ont lancé l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, une alliance qui exploite des installations représentant 95 % de la production tirée des sables bitumineux au Canada.

En juin 2022, trois groupes existants de l'industrie, dont l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, se sont unis dans le but de former un seul groupe appelé l'Alliance Pathways. Le nouveau groupe réunit l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), créée en 2012, ainsi que l'Oil Sands Community Alliance (OSCA), créée en 2013.

Ce nouveau groupe permettra d'augmenter considérablement les efforts de collaboration de l'industrie, notamment dans le cadre du plan ambitieux de l'Alliance Pathways visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, du travail d'innovation environnementale de la COSIA axé sur la réduction des impacts de l'industrie sur l'air, l'eau et le sol tout en intensifiant la remise en état des bassins de résidus et du travail important de l'OSCA lié aux facteurs socioéconomiques auprès des collectivités à proximité des sites d'exploitation des sables bitumineux. Ce nouveau groupe est le fruit de 10 années de collaboration fructueuse avec la COSIA et contribue aux importants efforts de l'industrie pour atteindre la carboneutralité. Il est aussi l'aboutissement de l'engagement de longue date de l'OSCA à être un partenaire collaborateur dans la collectivité pour aider à gérer les impacts et les avantages socioéconomiques.



Clean Resource Innovation Network

Suncor est un membre prépondérant du [Clean Resource Innovation Network](#) (CRIN), un réseau pancanadien qui vise à s'assurer que les ressources énergétiques du Canada peuvent être exploitées de façon durable et intégrées à l'offre énergétique mondiale. Le réseau regroupe des professionnels de l'industrie pétrolière et gazière, des innovateurs, des investisseurs, des entreprises en démarrage, des décideurs politiques, des incubateurs et accélérateurs, des chercheurs et des étudiants afin de faire progresser des technologies visant à améliorer notre rendement économique et environnemental et présentant un potentiel d'exportation vers les marchés internationaux, ce qui témoigne de l'impact possible de notre pays pour aider à relever les défis mondiaux.

Le CRIN a dévoilé le nom des 27 finalistes à la suite de trois concours technologiques en 2022, ce qui totalise un investissement de 80 millions \$ provenant du Fonds stratégique pour l'innovation du gouvernement du Canada. Parmi ces projets, six sont supervisés par Suncor, notamment un projet d'extraction non aqueuse qui devrait recevoir un montant de 10 millions \$.

Environnement

Nous croyons que des collectivités dynamiques et qu'un environnement résilient sont essentiels au succès de l'entreprise. Nous exploitons notre entreprise d'une façon qui contribue à réduire notre impact sur l'air, l'eau, la terre, la biodiversité et le climat.

- > Changements climatiques
- > Qualité de l'air
- > Gestion des déchets
- > Incidents environnementaux
- > Gestion des ressources en eau
- > Gestion des résidus
- > Terres et remise en état
- > Biodiversité



Changements climatiques

La lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement en énergie, c'est-à-dire l'énergie sûre et fiable dont le monde a besoin, nécessitent des investissements, des percées technologiques, des innovations en matière de produits, un soutien sur le plan de la réglementation et des partenariats de collaboration.

Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette

D'ici 2030, réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur



Réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à des améliorations apportées aux activités de base

Accroître les activités énergétiques à faibles émissions dans les secteurs des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène

Collaborer avec les autres pour réduire les émissions

En 2021, Suncor et cinq autres exploitants des sables bitumineux, dont les installations d'exploitation représentent 95 % de la production tirée des sables bitumineux au Canada, ont lancé l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres. Son but est d'atteindre la carboneutralité dans le cadre des activités d'exploitation des sables bitumineux d'ici 2050. Les prochaines étapes consistent à réduire les émissions d'environ 10 % (des émissions totales du Canada en 2019) en adoptant une approche à trois phases et en utilisant des voies parallèles multiples – dont l'électrification, la substitution de carburants, l'efficacité énergétique, la capture du carbone, l'amélioration des processus et la mise en œuvre de technologies émergentes. Cette collaboration entre des acteurs de l'industrie, du gouvernement canadien et du gouvernement albertain est ambitieuse et n'a pas de précédent au Canada dans son ampleur et sa portée.

Nous sommes la première entreprise pétrolière et gazière en Amérique du Nord à avoir déclaré son appui au groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat en 2018 et nous déployons les efforts nécessaires pour nous conformer à ses recommandations.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des données de performance détaillées relativement aux mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques et à notre perspective de l'avenir énergétique, veuillez lire notre [Rapport climat 2022](#).

Qualité de l'air

Nous nous engageons à améliorer la qualité de l'air et à réduire nos émissions atmosphériques près de toutes nos installations.

Nous surveillons et gérons nos émissions dans le but de veiller à la bonne qualité de l'air pour nos employés, nos entrepreneurs et les collectivités locales. Conscients de l'importance des bassins atmosphériques locaux pour les gens et l'environnement, nous déployons des efforts pour réduire le plus possible les émissions et les odeurs par l'intermédiaire de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets et des avancées technologiques qui peuvent améliorer notre rendement.

Conformité et suivi

Des mesures de contrôle et des méthodes sont prévues pour nos activités afin de gérer les émissions. Nous procédons également à des tests et des projets pilotes liés à de nouvelles technologies afin de mieux comprendre les émissions atmosphériques.

Nous prenons part à des programmes-cadres de gestion des gouvernements régionaux, provinciaux et étatiques pour contribuer à la supervision de la qualité de l'air et des émissions industrielles. Nous appuyons les efforts de suivi atmosphérique et de collecte de données déployés par des organismes indépendants, tels que la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA). Nous cherchons aussi à ce que le public et les organismes de réglementation puissent disposer rapidement des résultats pertinents là où nous exécutons nos activités.

Collaboration

Nous nous entretenons régulièrement avec les collectivités, les parties intéressées, les gouvernements et d'autres organismes externes pour discuter des meilleures pratiques et des stratégies de gestion des odeurs. Notre démarche prévoit notamment le déploiement d'efforts collaboratifs au sein de l'industrie, dont la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), pour appuyer la recherche et faire l'essai de nouvelles technologies afin de suivre de près les émissions fugitives. Nous avons également élaboré un programme amélioré de surveillance de l'air, la surveillance de la qualité de l'air de Commerce City North Denver (CCND), en collaboration avec les réseaux de suivi atmosphérique existants au sein des collectivités de Commerce City et de North Denver. Montrose Air Quality Services, une équipe tierce composée d'ingénieurs, de scientifiques, d'analystes et de techniciens, exécute le programme de surveillance atmosphérique CCND et fournit à la collectivité des renseignements facilement accessibles tirés des rapports des capteurs produits en temps quasi réel, et obtenus par analyse de laboratoire et grâce à un camion de surveillance mobile.

Amélioration continue

Nous comptons plusieurs initiatives à nos installations pour diminuer le rejet de polluants atmosphériques, dont l'exploration de nouvelles technologies. Voici des exemples de technologies et de mesures qui réduisent les émissions atmosphériques :

- Chaudières et appareils de chauffage à faible taux d'oxydes d'azote (NO_x)
- Unités de récupération des vapeurs réduisant les émissions de composés organiques volatils (COV) et de sulfure d'hydrogène
- Épurateurs et unités de récupération de soufre réduisant les émissions de dioxyde de soufre (SO₂)
- Programmes de détection et de réparation des fuites gérant et réduisant les émissions fugitives provenant de l'équipement aux installations
- Plans de suivi annuel des COV et du soufre réduit total afin de comprendre les émissions fugitives provenant des activités minières
- Technologie de réduction catalytique sélective qui sera mise en œuvre dans le cadre du projet de remplacement des chaudières à coke à l'usine de base des Sables bitumineux de Suncor dans le but de réduire les émissions de NO_x et de SO₂
- Conversion des moteurs du parc de véhicules miniers en moteurs de niveau 4 à faibles émissions de NO_x

La qualité de l'air régional est surveillée de manière indépendante par la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA) et le sous-comité du Ambient Air Technical Committee (AATC). Cette association dont le siège social se trouve à Fort McMurray en Alberta regroupe divers groupes d'intérêt et exécute les activités les plus intégrées et axées sur le suivi atmosphérique et terrestre qui soient au Canada, et ce, toutes régions confondues. Elle compte 17 postes de contrôle de la qualité de l'air et 23 postes de contrôle passif. La WBEA travaille en partenariat avec la Environmental Monitoring and Science Division du ministère albertain de l'Environnement et des Parcs, qui supervise le programme de surveillance des sables bitumineux.



Qualité de l'air

Rendement en matière de qualité de l'air

Nos activités de suivi et de réduction des émissions atmosphériques sont axées sur les composés SO₂, NO_x et COV. Nous adoptons la meilleure technologie et les meilleurs processus offerts dans le but de réduire les émissions, en concentrant nos efforts sur des taux d'utilisation élevés et l'excellence opérationnelle et en cherchant à trouver des occasions qui permettent une amélioration continue. Nous collaborons étroitement aussi avec les collectivités locales et les parties intéressées dans le but d'explorer les occasions à saisir pour améliorer la qualité de l'air dans les régions où nous sommes actifs.

Dioxyde de soufre

Les émissions de SO₂ proviennent d'unités de nos installations de valorisation et de raffinage. Parmi les autres sources de SO₂, on compte notamment les tours de torche et de déflecteur qui sont seulement utilisées pendant les perturbations de l'unité ou de l'usine. L'intensité et les émissions absolues de SO₂ ont diminué d'environ 8 % en 2021 en raison des taux d'utilisation accrus de la désulfuration du gaz de combustion à l'usine de base par rapport à 2020. La hausse des émissions de SO₂ provenant de nos raffineries et installations in situ a été contrebalancée par l'usine de base, ce qui a eu pour résultat une réduction générale des émissions de SO₂ à l'échelle de Suncor.

Au cours des cinq dernières années, la tendance de l'intensité de nos émissions de SO₂ a été relativement constante, et ce, malgré le démarrage de l'installation de Fort Hills en 2018. De plus, au cours des dernières années, Syncrude a enregistré une réduction des émissions attribuable à un intérêt plus marqué pour les améliorations en matière de technologies et de processus totalisant 1,6 milliard \$.

Oxydes d'azote

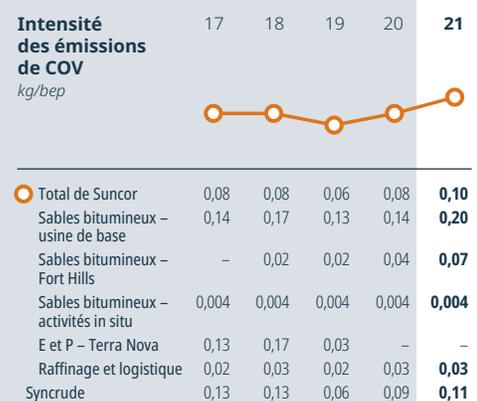
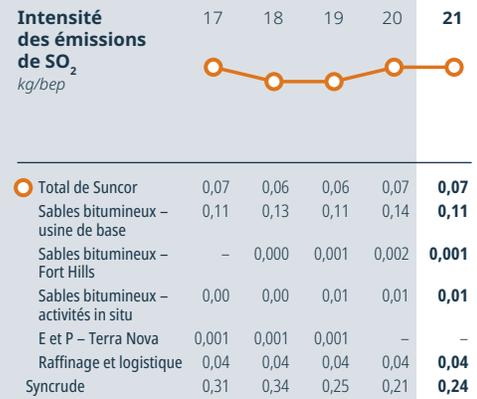
Les émissions de NO_x correspondent aux tours principales et secondaires de notre matériel minier et de notre équipement de valorisation. Les activités de Suncor ont donné lieu à des émissions absolues de NO_x et à une intensité des émissions de NO_x relativement constantes en 2021. L'intensité des émissions de NO_x est demeurée stable à l'usine de base, aux installations in situ et aux raffineries, mais l'intensité des émissions de NO_x à Fort Hills a augmenté en raison des taux de production réduits découlant de l'exploitation d'un seul train en 2021. À Syncrude, les émissions absolues de NO_x sont également demeurées relativement constantes en 2021.

De 2017 à 2019, l'intensité des émissions de NO_x a augmenté en raison des activités d'exploitation de l'usine de base. L'intensité des émissions s'est ensuite stabilisée de 2019 à 2021. Nous prévoyons une réduction des émissions de NO_x lorsque le projet de remplacement des chaudières à coke de l'usine de base sera pleinement fonctionnel et grâce à la conversion continue des moteurs du parc de véhicules miniers pour utiliser plutôt des moteurs de niveau 4 à faibles émissions de NO_x.

Composés organiques volatils (COV)

Les COV à nos installations peuvent comprendre les véhicules, les unités d'exploitation et les installations industrielles, les installations de traitement des résidus et les fronts de taille de mine. Des enquêtes sont menées chaque année pour surveiller et mesurer les émissions, et les fuites décelées dans les unités d'exploitation sont réparées dans les meilleurs délais. Les volumes et les intensités peuvent fluctuer d'une année à l'autre et sur de longues périodes selon les conditions météorologiques variables, la composition des minerais et les activités microbiennes naturelles dans les installations de traitement des résidus. Les méthodes de modélisation ne cessent également d'être bonifiées pour améliorer l'exactitude des données.

En 2021, les émissions absolues de COV de Suncor étaient supérieures de 25 % et l'intensité des émissions de COV était supérieure de 20 % par rapport à 2020 en raison de la circulation accrue des résidus entre les installations de stockage à l'usine de base. Les émissions absolues de COV et l'intensité des émissions de COV de Syncrude étaient supérieures de 17 % et 19 % respectivement, principalement en raison du suivi accru des réservoirs de stockage et des conditions du front de taille.



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 7).

Gestion des déchets

Nous assurons une gestion rigoureuse de tous les types de déchets - qu'ils soient produits dans nos sites d'exploitation ou nos bureaux - pour qu'ils soient traités et éliminés adéquatement. En agissant de la sorte, nous protégeons l'environnement et nos gens.

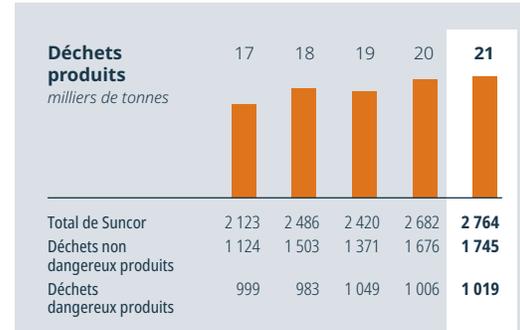
Nous appliquons une hiérarchie des moyens d'atténuation et travaillons avec des entrepreneurs, des fournisseurs et des responsables de la réception des déchets dans le but d'améliorer nos pratiques de gestion des déchets sur nos lieux de travail. Nous collaborons également avec nos pairs de l'industrie pour cerner et saisir les occasions communes de gestion des déchets. En plus de nous conformer à toutes les exigences réglementaires en matière de production, de gestion et d'élimination des déchets, nous considérons le recyclage, la réutilisation et la récupération des déchets comme une occasion de créer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Circularité des ressources

L'une des méthodes que nous appliquons pour réduire les déchets consiste à explorer les occasions permettant d'intégrer le concept d'une économie circulaire à nos activités et à l'ensemble de notre chaîne de valeur. Dans le cadre de cette approche, nous examinons comment les marchandises sont acheminées dans notre entreprise, nous traitons les déchets comme des défauts de conception à éliminer et nous cherchons des gains d'efficacité pour réduire la consommation de matières premières et améliorer le rendement environnemental. De plus, en réduisant les répercussions de nos activités sur l'environnement grâce à des stratégies comme l'élargissement de notre portefeuille de sources d'énergie à faibles émissions et la réduction des émissions de GES dans nos activités de base, Suncor peut jouer un rôle utile dans la satisfaction des besoins énergétiques supplémentaires qui sont associés à la circularité de la matière.

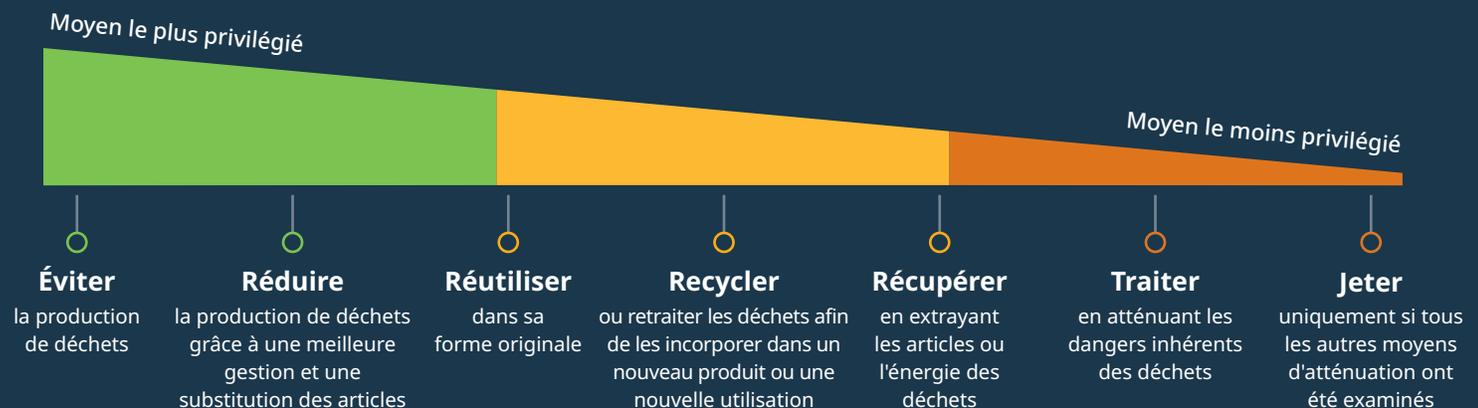
Rendement lié aux déchets

Nos activités prévoient le traitement de grands volumes de déchets de toutes sortes; les plus grands volumes de déchets consistent en matériaux de construction et en eau contaminée. Les volumes de déchets, qu'ils soient dangereux ou non, dépendent des activités sur place, notamment de la maintenance périodique de l'équipement, et peuvent varier d'une année à l'autre. Comme nous avons entrepris l'exploitation d'installations supplémentaires, nous avons enregistré une hausse des volumes de déchets produits. En 2021, certaines de nos installations ont été soumises à des interruptions et des arrêts planifiés, ce qui a augmenté la production de déchets de 3 % cette année-là par rapport à 2020. Nous avons toutefois réussi à faire acheminer 95 000 tonnes de déchets à l'extérieur des installations aux fins de recyclage, de réutilisation et de récupération dans le cadre des projets d'amélioration des déchets à l'échelle de nos activités en 2021.



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 9).

Hiérarchie des moyens d'atténuation des déchets



Incidents environnementaux

Nous nous engageons à exploiter nos installations de manière sûre et fiable. Le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) de Suncor applique une approche systématique à la gestion de nos engagements en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Il fournit un cadre de travail pour établir les objectifs et cibles, évaluer la conformité et favoriser une amélioration soutenue du rendement.

Prévention des incidents

Nous déployons des efforts pour prévenir les incidents en mettant en œuvre les mesures de contrôle suivantes :

- programmes de suivi de l'intégrité et de la fiabilité des actifs, de maintenance préventive et d'inspection de l'équipement
- suivi de l'équipement pour détecter automatiquement les incidents afin de gérer de manière proactive les événements et les rejets
- infrastructure, comme le confinement secondaire, pour éviter que les déversements aient une incidence sur les récepteurs environnementaux sensibles
- révision régulière des procédés et des méthodes de prévention des incidents
- équipement et technologie conçus en fonction de nos divers environnements de travail
- formation liée à la gestion constante des urgences et aux incidents environnementaux

Ces éléments, combinés à une planification et des évaluations des risques, nous permettent de réduire la probabilité qu'un incident se produise.

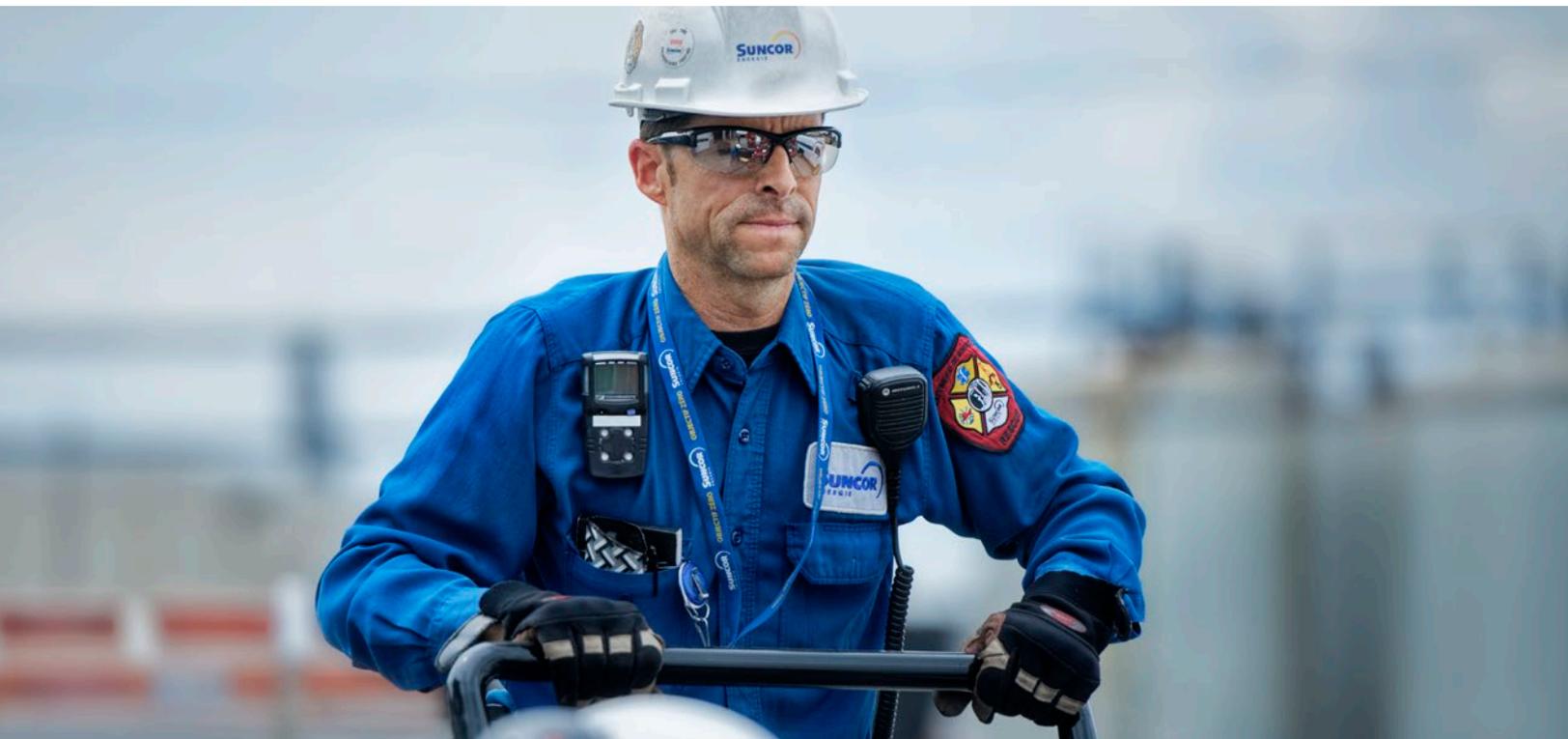
Intervention en cas d'urgence environnementale

En plus de mettre en œuvre des systèmes d'inspection et de vérification de ses installations, Suncor possède des plans d'intervention en cas d'urgence pour tous ses sites. Nous menons régulièrement des simulations et des exercices de formation liés aux interventions d'urgence, notamment des exercices de formation sur l'eau, dans le cadre de nos plans de préparation aux urgences. Nous invitons les groupes de réglementation et les organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à participer à ces exercices.

À titre de complément à notre propre capacité d'intervention, nous travaillons constamment avec plusieurs groupes d'intervention en cas de déversement et d'autres exploitants afin d'aiguiser notre compétence grâce au partage de connaissances, d'expériences et de ressources.

Si un incident venait à se produire, nous réduisons le risque pour l'environnement et la santé des gens au minimum en mettant en œuvre sans tarder des mesures d'atténuation et de rectification. Nous consignons les incidents et menons une enquête pour déterminer leur cause fondamentale, améliorer les mesures de contrôle internes essentielles et réduire le plus possible le risque que l'incident en question se reproduise.

En 2021, 579 simulations et exercices d'urgence ont été réalisés dans l'ensemble de l'entreprise.



Incidents environnementaux

Gestion des incidents et rendement

Nos rapports sur les déversements et les incidents environnementaux respectent les normes de l'industrie et les exigences réglementaires. Nous partageons les pratiques exemplaires et les connaissances à l'échelle de l'entreprise afin d'accroître la sensibilisation, d'améliorer la conformité aux processus et outils internes, et d'atténuer les risques d'incidents dans le futur. Nous procédons aussi à la mise à niveau de nos outils de gestion des données internes dans le but d'améliorer l'analyse des incidents.

En 2021, 53 incidents liés à l'environnement et à la non-conformité ont été recensés aux installations de Suncor. Nous gérons les causes de ces incidents et leur incidence sur l'environnement, ainsi que les effets sur les collectivités locales et notre entreprise. Les incidents sont rapidement soumis à une enquête, et des plans d'action sont élaborés et mis en œuvre pour veiller à ce que nous appliquions et partageons les apprentissages à grande échelle et faisons en sorte de réduire les récurrences ou de les prévenir. Toutes les mesures en ce sens sont bonnes, de la mise en application de nouvelles technologies à la révision des procédés, en passant par la mise à jour des procédures de maintenance ou d'exploitation.

Nous continuons de porter une attention particulière à la fiabilité des actifs, à l'amélioration des mesures de contrôle internes essentielles, au suivi ciblant la diminution des déversements et, au besoin, à la restauration efficace. Dans l'ensemble des installations de Suncor, aucun déversement n'a été jugé important* en 2021; cependant, six événements de déversement d'hydrocarbures se sont produits pendant lesquels plus d'un baril a pu atteindre l'environnement.

Incidents environnementaux et cas de non-conformité en 2021

Incidents environnementaux et cas de non-conformité	53
Déversements importants	0
Déversements à signaler > 1 baril ayant atteint l'environnement	6

Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 11).

Dans le cadre de l'entente à l'amiable qu'a conclue Suncor Energy (U.S.A.) Inc. avec le département de la Santé publique et de l'Environnement du Colorado (CDPHE) en 2020, nous avons fait appel au cabinet Kearney, une tierce partie experte indépendante, pour mener une enquête sur la cause fondamentale des excès d'émissions que nous avons enregistrés par le passé et déceler des occasions d'amélioration à notre raffinerie. En fonction des conclusions tirées et des recommandations ainsi obtenues, nous avons élaboré un plan d'amélioration qui met en évidence ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et ce que nous comptons faire ultérieurement. Il est divisé en deux parties : 1) le plan de mise en œuvre pour les mesures imposées dans le cadre du règlement à l'amiable conclu avec le CDPHE et 2) les mesures volontaires qui constituent des mesures supplémentaires que nous prenons en réponse aux autres recommandations de Kearney.

En mettant à niveau les systèmes d'arrêt automatique de nos unités de production d'essence, la raffinerie de Commerce City a exécuté les éléments exigés par le plan d'amélioration de 2021, ce qui améliore la sécurité de la collectivité avoisinante. Les systèmes d'arrêt automatique des unités de craquage catalytique fluidisé (UCCF) améliorés démontrent les nombreuses mesures que nous prenons pour veiller à ce que les activités de la raffinerie de Commerce City soient sûres et fiables.

En plus des éléments imposés par le plan, nous continuons de respecter nos engagements volontaires en améliorant la sécurité, la fiabilité, la formation et la culture à la raffinerie. Des mises au point sur ces efforts sont régulièrement affichées à suncor.com/ccr-report.

* Les déversements importants sont des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact à l'extérieur de la propriété nécessite plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété nécessite au moins un an à atténuer.

Gestion des ressources en eau

Nous croyons que l'eau est une ressource précieuse et partagée qu'il faut gérer avec prudence.

Le développement énergétique responsable signifie qu'il faut respecter les exigences de l'industrie en matière de ressources en eau tout en maintenant un écosystème sain et un cycle d'eau fonctionnel pour les générations actuelles et futures. Nous nous efforçons d'aller toujours plus loin en ce qui concerne la performance en matière d'eau et les pratiques de gestion des eaux dans l'ensemble de l'entreprise.

L'eau étant un élément essentiel de nos activités, il est important que nous trouvions des moyens novateurs de gérer cette ressource avec efficacité dans l'ensemble de notre entreprise. Cela comprend le retrait minimal d'eau douce des bassins versants que nous utilisons, la réutilisation, le recyclage et le repérage des occasions à saisir pour procéder au rejet sûr de l'eau lorsqu'il est possible de le faire, ainsi que le stockage sécuritaire de l'eau à nos installations. Les principes suivants guident notre approche de gestion de l'eau :

- Valeur partagée de l'eau
- Gestion des bassins versants
- Réduction, réutilisation et rejet
- Analyse des options intégrée

L'utilisation responsable de l'eau est essentielle pour l'entreprise, les collectivités avoisinantes et nos parties intéressées. Il est également essentiel de respecter nos engagements pour une remise en état et une fermeture des mines progressives.

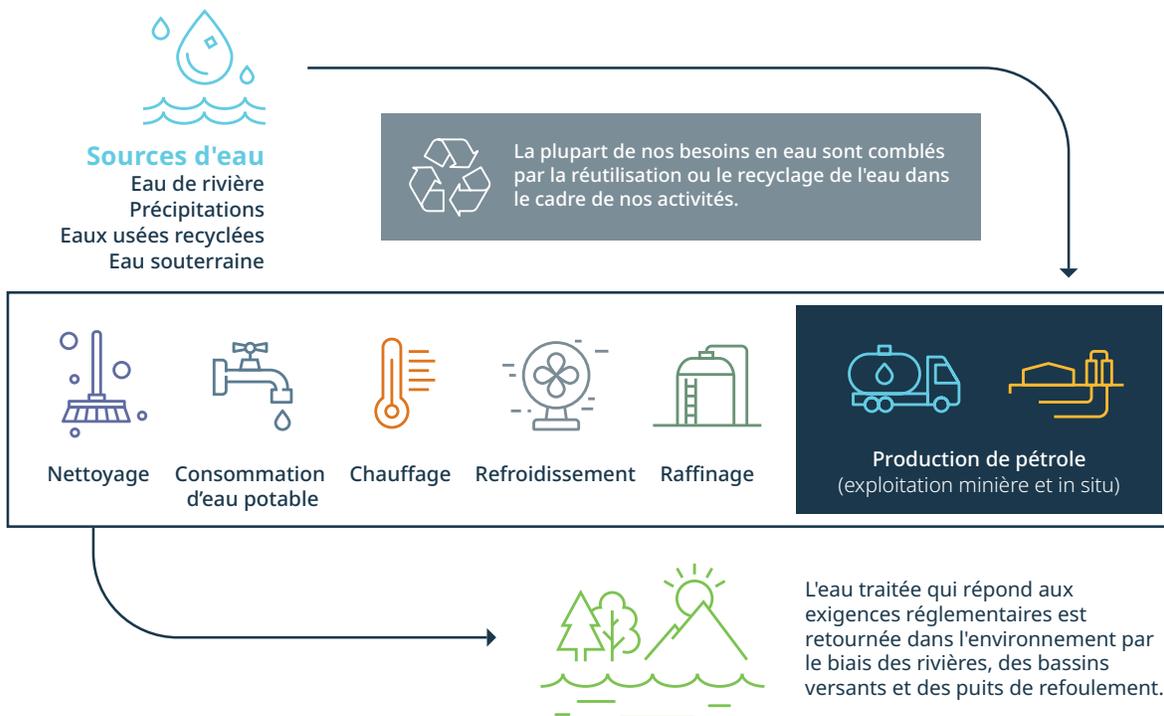
Nos processus de gestion des problèmes internes permettent de déceler et de mieux gérer les occasions et les risques liés aux écosystèmes, aux habitats et à l'eau, y compris les politiques et réglementations concernant l'eau qui sont nouvelles ou qui ont été modifiées.

Réduction, réutilisation et rejet

Dans le cadre de nos activités d'exploitation des sables bitumineux dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB), il faut adopter une approche holistique de gestion des eaux en vue du développement durable des mines de sables bitumineux et de nos engagements continus en ce qui concerne la remise en état et la fermeture. Cette approche permettrait à nos activités d'exploitation minière d'optimiser la gestion de l'eau et de concentrer les efforts sur la réduction de la quantité d'eau utilisée, ainsi que le recyclage, la réutilisation, l'élimination et le rejet de l'eau d'exhaure traitée.

La capacité de rejeter en toute sécurité l'eau dans le bassin versant est un élément essentiel d'une approche intégrée de gestion des eaux. Le rejet des eaux est nécessaire à la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau aux installations, et ce, pour toutes nos activités. Le stockage des eaux d'exhaure – qui comprennent actuellement les eaux des précipitations et de ruissellement qui entrent en contact avec la surface minière – conformément à l'obligation imposée à nos installations, ne constitue pas une pratique de développement durable à long terme.

Nous collaborons avec le gouvernement, les collectivités locales et les parties intéressées dans le but d'élaborer le cadre politique et réglementaire permettant de rejeter de manière sécuritaire les eaux d'exhaure traitées de nos installations des sables bitumineux. La gestion intégrée des eaux dans l'ensemble de la MRWB est essentielle à la gestion des eaux des sables bitumineux et nous adoptons une approche collaborative en ce qui concerne ces efforts.



Gestion des ressources en eau

Technologie et innovation

Pour ce qui est de l'évolution de la technologie liée à l'eau, nous continuons d'investir dans la recherche et le développement des technologies afin d'accroître l'efficacité (réduction et recyclage) et d'optimiser le traitement des eaux usées. Par exemple, nous continuons de réduire la quantité de résidus liquides à l'usine de base grâce à notre approche holistique de la gestion des résidus et aux procédés de traitement de la structure permanente d'entreposage aquatique (permanent aquatic storage structure – PASS).

La technologie des lacs de kettle imite les étendues d'eau naturelles et constitue l'une des nombreuses solutions que nous élaborons en vue du traitement des eaux. Le choix de la technologie pour chaque installation dépend de l'eau devant faire l'objet d'un traitement. La qualité de l'eau diffère selon des facteurs comme l'âge de la mine et le type de minerai et (ou) de procédé d'extraction utilisé. Le point d'intérêt de notre traitement est déterminé par l'application de la meilleure technologie offerte et l'optimisation des options de traitement existantes pour nos diverses installations et les types d'eau variés.

À mesure que nous faisons progresser les technologies de traitement des eaux, nous partageons les pratiques exemplaires et les leçons tirées avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Suivi

Le suivi environnemental est essentiel, surtout en ce qui concerne la mesure de notre efficacité sur le plan de la gestion des eaux. Nos processus d'approbation exigent que nous procédions à un suivi à nos installations et évaluions les effets des écosystèmes dans les bassins versants où nous exécutons nos activités. En plus de toutes nos activités de suivi propres aux installations, nous participons au programme de surveillance des sables bitumineux en collaboration avec nos pairs du secteur des sables bitumineux, les communautés autochtones et les parties gouvernementales concernées pour assurer un suivi dans la région des sables bitumineux de l'Alberta. Ce programme a débuté en 2012 et l'industrie des sables bitumineux fournit annuellement 50 millions \$ pour soutenir les activités du programme. Il s'agit de l'un des plus grands programmes régionaux de surveillance environnementale en Amérique du Nord et il se concentre précisément sur le suivi des répercussions environnementales potentielles attribuables aux installations de sables bitumineux. De plus, le programme évalue les effets cumulatifs potentiels de la mise en valeur des sables bitumineux sur l'environnement afin de mieux éclairer les décisions à prendre en matière de suivi, d'atténuation et de gestion.

Rendement lié à l'eau

Exploitation minière

À nos mines de sables bitumineux, nos pratiques de gestion des eaux mettent l'accent sur la réduction de la déviation du cours d'eau de la rivière Athabasca, la maximisation du recyclage des eaux résiduaires de traitement et la diminution du stockage des eaux sur place. Nous continuons de fonctionner bien en deçà des limites de nos permis annuels d'utilisation de l'eau et prélevons moins d'eau que la réglementation ne l'autorise.

La conception et la configuration de l'installation ont une grande incidence sur le rendement lié aux ressources en eau d'une installation en fonction. La diminution des taux de précipitation annuels dans la région de Wood Buffalo et l'intensification des exigences imposées quant à l'utilisation de l'eau dans le cadre de l'exploitation d'une usine ont principalement influé sur le rendement que nos installations minières ont enregistré relativement aux ressources en eau en 2021. En 2021, la consommation d'eau douce a augmenté à l'usine de base pour s'établir à 13,91 millions de mètres cubes (Mm³). L'intensité de la consommation d'eau douce a augmenté de 9 % pour se chiffrer à 0,12 m³ par baril de production d'équivalent pétrole à l'usine de base. L'installation de Fort Hills a enregistré une consommation d'eau douce absolue relativement constante année après année. L'intensité de la consommation d'eau douce a augmenté de 15 % et se situe à 0,31 m³ par baril de production d'équivalent pétrole à Fort Hills en raison de la production réduite attribuable à l'exploitation de son seul train en 2021. Nous continuerons d'explorer les occasions à saisir pour réduire la quantité d'eau utilisée.

Procédé de traitement des eaux de coke

Syn crude élabore avec succès un traitement des eaux de résidus à l'aide du coke de pétrole, un sous-produit de son processus de valorisation. Le traitement est semblable à l'utilisation d'un filtre à eau résidentiel. Le coke, qui est presque du carbone pur, agit comme un filtre permettant de retirer les composants dans l'eau, comme les acides naphthéniques. Les programmes sur le terrain montrent que l'eau traitée favorisera la vie aquatique et qu'elle peut être rejetée de manière à assurer la protection des usages en aval.



Taux de recyclage de l'eau de 93 % à l'usine de base et l'installation minière Fort Hills de Suncor.

Gestion des ressources en eau

À Syncrude, la consommation totale d'eau douce était de 36,85 M m³ et l'intensité s'y rapportant se chiffrait à 0,36 m³ par baril d'équivalent pétrole en 2021. Syncrude utilise une carte de pointage mensuelle afin de suivre de près l'utilisation de l'eau et de déceler les occasions permettant de retirer moins d'eau douce de la rivière Athabasca. En 2021, les projets de conservation ont permis de réduire les besoins en matière de retrait d'environ 3,15 M m³. Environ 85 % de l'eau utilisée à l'usine de Syncrude était un produit de recyclage des installations de traitement des résidus.

Exploitation in situ

Le taux de recyclage moyen de l'eau aux installations in situ de Firebag et MacKay River se situait approximativement à 99 % en raison des gains d'efficacité de l'exploitation et des efforts d'optimisation de l'utilisation de l'eau aux installations. L'eau est constituée d'eaux usées recyclées provenant de nos installations de valorisation et d'utilités du secteur des sables bitumineux, d'eau de ruissellement collectée à l'intérieur des limites de l'installation et de puits d'eau souterraine. En 2021, les installations de Firebag et de MacKay River ont retiré et consommé plus d'eau douce en raison des exigences d'accélération de la production et des diverses activités à l'installation. L'intensité totale de la consommation d'eau douce in situ de 0,02 m³ par baril d'équivalent pétrole en 2021 est demeurée conforme au rendement historique de cinq ans. La quantité d'eau rejetée a beaucoup augmenté comparativement à 2020 pour s'établir à 3,03 M m³ à l'installation de Firebag en raison des exigences d'exploitation et de la capacité de l'installation de recevoir de l'eau. Les rejets d'eau ont diminué à l'installation de MacKay River, car plus d'eau a été recyclée ou réutilisée et parce qu'il fallait de l'eau pour assurer la reprise des activités à l'installation après un incident opérationnel inattendu survenu en décembre 2019.

Raffinage et logistique

Nos raffineries utilisent de l'eau douce pour les procédés de chauffage et de refroidissement. Toutes les raffineries possèdent des exigences et des facteurs à prendre en considération uniques qui dépendent des bassins versants qu'elles utilisent dans le cadre de leurs activités. En 2021, la production du secteur Aval relativement constante, les effets de la pandémie et les arrêts planifiés aux installations ont donné lieu à des valeurs de consommation d'eau douce et d'intensité de la consommation d'eau douce absolues semblables à celles de 2020. Nous continuons d'explorer et de prendre des initiatives locales qui entraîneront une utilisation plus efficace de l'eau en puisant moins d'eau douce des sources d'eau locales.

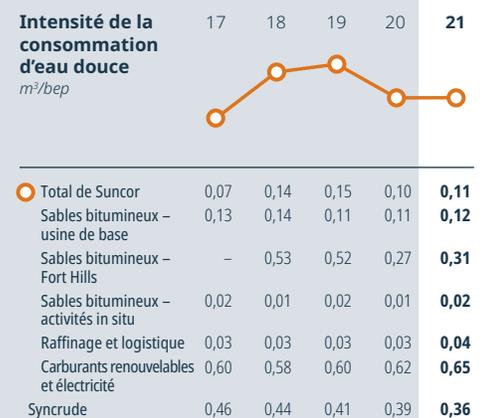
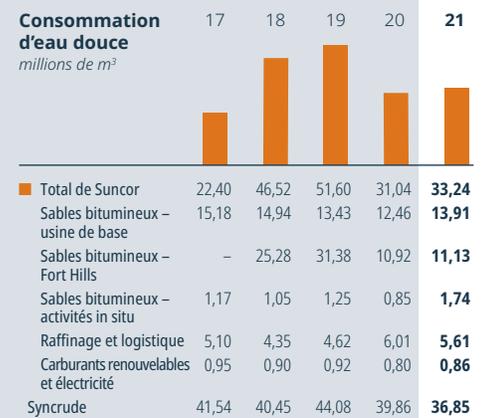
En 2021, environ 39 % du total des eaux utilisées à la raffinerie d'Edmonton provenaient des eaux usées recyclées fournies par l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar, à Edmonton.

Aucun de nos actifs n'est exploité dans des secteurs où il y a un risque élevé de stress hydrique. Cependant, la raffinerie de Suncor à Commerce City, au Colorado, exécute ses activités dans une région qui est classée comme affichant un risque modéré, où la réduction de l'approvisionnement en eau exigerait l'apport d'eau par pipeline ou camion. Nous continuons de surveiller l'état du bassin tout en concentrant nos efforts sur la mise en œuvre d'une innovation dominant l'industrie à nos installations de manière à réduire, à réutiliser et à rejeter l'eau.

Nous sommes toujours à la recherche de manières nous permettant de limiter la quantité d'eau que nous utilisons, notamment le volume d'eau douce tiré directement des sources d'eau locales. Nous gérons les ressources en eau à nos raffineries entre autres en mettant à niveau et en maintenant les installations existantes de traitement des eaux usées.

Exploration et production

L'eau utilisée dans le cadre de nos activités sur la côte Est du Canada est soit produite au large par dessalement, soit transférée par navire de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, vers notre installation. Les activités du navire de production, de stockage et de déchargement Terra Nova sont interrompues depuis la fin de 2019. En 2021, nous avons restructuré la propriété du projet Terra Nova et sommes allés de l'avant avec le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif. Nous prévoyons une reprise sécuritaire des activités avant la fin de 2022.



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 8).

En 2021, Suncor et Syncrude ont commencé à exécuter leurs rapports conformément au protocole d'intendance de l'eau de l'Association minière du Canada dans le cadre de son initiative Vers le développement minier durable (VDMD de l'AMC). Ce protocole compte quatre indicateurs d'intérêt qui stimulent notre rendement : la gouvernance de l'eau, la gestion de l'eau destinée aux opérations, la planification des bassins versants, et le rendement et la production de rapports liés à l'eau. L'ensemble de nos activités d'exploitation minière ont atteint le niveau AAA pour l'indicateur de la planification des bassins versants et le niveau A pour les trois autres indicateurs en 2021.

Gestion des résidus

La remise en état des bassins de résidus nécessite un apprentissage, une collaboration et une innovation incessants.

Nous nous engageons à appliquer les meilleures pratiques dans le monde afin de gérer et de réduire les résidus à nos installations minières d'exploitation des sables bitumineux. Nous traitons actuellement plus de résidus liquides que nous en produisons à l'usine de base grâce à notre approche holistique de la gestion des résidus et au procédé de traitement de la structure permanente d'entreposage aquatique (PASS). Nous nous affaillons aussi à la fermeture de plusieurs installations de traitement des résidus et à l'augmentation de la capacité de traitement à Syncrude et à Fort Hills pour les prochaines années. Les efforts que nous déployons pour traiter et assécher les résidus liquides appuient nos plans de remise en état et de clôture dans les régions où nous exerçons nos activités.

Nos améliorations liées aux technologies applicables aux résidus sont axées sur le traitement des résidus liquides. Bien que le sable se sépare rapidement des résidus pour former des dépôts de résidus grossiers, les plus petites particules d'argile et de limon demeurent en suspension dans l'eau et forment des résidus liquides qui pourraient prendre des décennies à se séparer sans traitement.

Les résidus liquides – qui représentent moins de 10 % des résidus – sont traités. Le traitement peut comprendre la séparation de l'argile et du limon en suspension (résidus) de l'eau. Les résidus

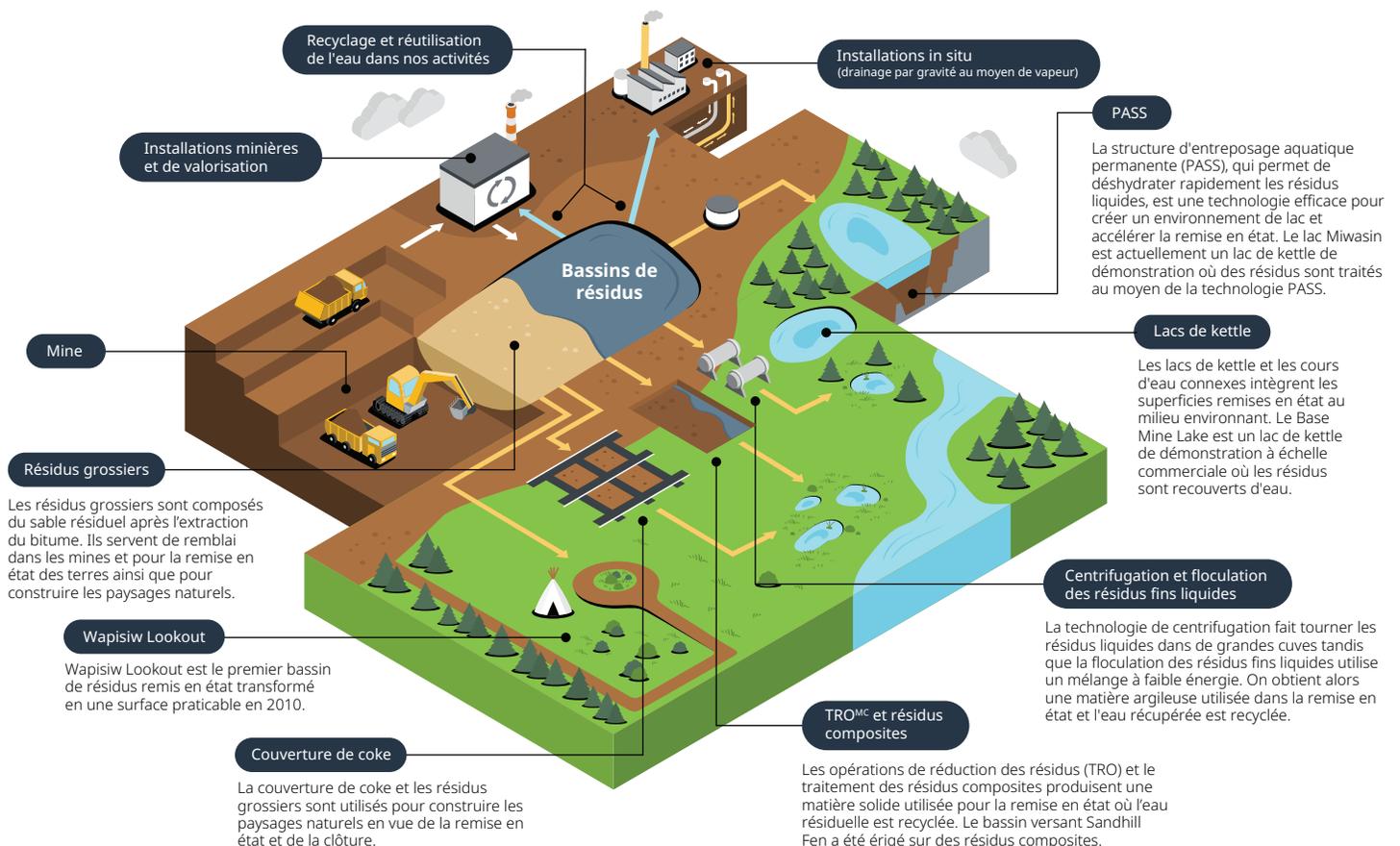
sont retirés, traités et (ou) destinés à la solidification pour ensuite être recouverts d'eau. Les résidus traités peuvent être utilisés pour les activités de remise en état futures comme matière pour les paysages de clôture. Le traitement rapide et économique des résidus liquides et le rejet sécuritaire de l'eau de nos installations sont des mesures essentielles à l'amélioration de notre rendement global en matière de remise en état.

Plus de 90 % des résidus forment des dépôts de résidus grossiers. Nous utilisons les résidus grossiers pour remblayer la mine et construire les structures. Ces résidus ne nécessitent aucun traitement avant la remise en état. Des systèmes de gestion de l'exploitation sont en place à Suncor et à Syncrude pour surveiller et assurer l'intégrité structurelle des barrages de résidus. Ces systèmes mettent l'accent sur ce qui suit :

- responsabilité de l'entreprise en matière de gestion des résidus
- gouvernance et intégrité d'une exploitation efficace
- gestion rigoureuse de la sécurité des barrages.

L'intégration de l'actif Syncrude permettra un partage plus efficace des pratiques exemplaires dans l'ensemble de nos installations d'activités minières et de gestion des résidus.

Gestion des résidus Traitement et remise en état des bassins de résidus



Gestion des résidus

Exigences réglementaires

Le ministère albertain de l'Environnement et des Parcs a élaboré le Cadre de travail en matière de gestion des résidus dans le cadre du Lower Athabasca Regional Plan pour orienter la gestion des résidus liquides pendant et après les activités d'exploitation minière. L'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER) a aussi mis en place la Directive 085: Fluid Tailings Management for Oil Sands Mining Projects, qui constitue un élément clé de la mise en place du Cadre de travail en matière de gestion des résidus, afin de réduire les volumes de résidus liquides grâce au traitement et à la remise en état progressive tout au long des projets.

Nos plans de gestion des résidus sont conformes au Cadre et à la Directive 085. Ils intègrent ce que nous avons appris au cours de la mise en œuvre de différentes technologies de traitement et en partageant de l'information et les meilleures pratiques avec les membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Intégrité et sécurité des barrages

Nous prenons la sécurité des barrages de confinement des résidus au sérieux. Des programmes de sécurité robustes sont en place pour protéger l'intégrité structurale des barrages des bassins de résidus au moyen de contrôles rigoureux en matière de conception, de construction et de surveillance. Ils prévoient notamment une série d'examen internes et externes.

Nous respectons les exigences strictes encadrant la sécurité des résidus et des barrages au Canada. Les autorités de réglementation de l'Alberta ont publié la nouvelle Dam and Canal Safety Directive en 2018 qui comprend les exigences en matière de pratiques de pointe au sein de l'industrie pour la gestion de la sécurité des barrages. Nos programmes de sécurité des barrages ont une envergure mondiale et sont conformes aux exigences mises à jour dans la Directive. Selon la Directive, les exploitants sont tenus de mettre à l'épreuve les mesures de préparation aux urgences en situation de rupture de barrages avec les parties intéressées externes. Les membres de l'industrie mènent des essais régionaux avec le Centre régional des opérations d'urgence de la municipalité régionale de Wood Buffalo. L'usine de base procèdera à un test régional avec les parties intéressées externes en 2022, puis l'installation Syncrude de Mildred Lake emboîtera le pas en 2023.

Nos pratiques de gestion des résidus et de sécurité des barrages font l'objet d'une amélioration grâce au perfectionnement constant des pratiques de géotechnique appliquée et des règlements et lignes directrices propres à la sécurité des barrages et des résidus qui dominent l'industrie. Nous employons des ingénieurs spécialisés d'expérience, que l'on appelle les ingénieurs géotechniques officiels, pour chaque installation ou structure de barrage de bassin de résidus. Ces personnes possèdent les compétences nécessaires pour diriger le travail de conception de chaque secteur. Elles travaillent en collaboration avec des consultants en conception possédant une expérience internationale et que l'on appelle les concepteurs géotechniques officiels. Des conseils externes indépendants examinent et commentent aussi de façon régulière le travail entourant la conception, la construction et l'exploitation de nos installations de gestion des résidus plusieurs fois par année. En 2021, notre engagement dans ce domaine a été salué par le Prix d'entreprise de l'Association canadienne des

Une vérification externe à laquelle Suncor et Syncrude ont été soumises a confirmé qu'elles respectent respectivement les exigences du niveau supérieur AAA et du niveau AA du Protocole de gestion des résidus de l'Association minière du Canada dans le cadre de son initiative Vers le développement minier durable (VDMD de l'AMC). En notre qualité de membre de l'initiative VDMD de l'AMC, nous continuons de suivre de près notre respect des attentes indiquées dans la Norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers.

barrages. Ce dernier reconnaît notre apport à l'industrie, qui fait progresser la pratique, l'innovation et le leadership.

Mobilisation

Il est important pour nous de nous entretenir et de collaborer régulièrement avec les parties intéressées et les communautés autochtones pour nous pencher sur notre approche, et partager de l'information sur les progrès et les défis. Nous présentons également une rétroaction sur les plans de mobilisation futurs afin d'améliorer le partage de l'information. Des séances de mobilisation annuelles sont tenues et permettent aux collectivités de fournir des commentaires sur notre approche en matière de gestion des résidus.

Technologie

Trouver des façons de gérer les résidus est essentiel au rendement et à la planification de la remise en état. Ce qui fonctionne dans un secteur d'exploitation peut être moins efficace dans un autre secteur en raison des conditions propres à l'installation. Un éventail de technologies de gestion des volumes de résidus ont été mises en œuvre et d'autres sont en cours d'élaboration. À l'usine de base, l'adoption de l'approche Tailings Reduction Operations (TRO^{MC}) en 2010 et du processus de traitement des résidus liquides PASS a réduit les volumes de résidus liquides. Syncrude a fait des progrès grâce aux technologies, comme les technologies de centrifugation et des résidus composites et un projet de lac de kettle de démonstration à échelle commerciale.

Nous partageons les conclusions tirées de nos efforts de recherche et de développement avec les autres exploitants par l'entremise d'organismes comme la COSIA dans le but de toujours améliorer la gestion des résidus.

Résidus composites

Cette technologie combine les résidus liquides au sable et au gypse. Lorsqu'ils sont placés dans d'anciennes zones minières, les résidus se solidifient rapidement et libèrent de l'eau. La zone est ensuite recouverte de terre et de sable, ce qui favorise le développement des paysages dans les forêts, les milieux humides et les lacs. À Syncrude, le bassin versant Sandhill Fen est un exemple d'un résultat découlant de l'application de ce procédé de remise en état.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

Gestion des résidus

Rendement en matière de résidus

Avec l'intensification de nos activités d'exploitation minière, le volume de résidus liquides s'est accru. Nous continuons de gérer et de traiter les résidus. De 2010 à 2021, l'usine de base de Suncor et l'installation Syncrude ont traité environ 247 millions de mètres cubiques de résidus liquides. Le traitement des résidus liquides en 2020 et en 2021 a été perturbé par des restrictions liées à la pandémie, notamment par l'interruption des activités plus tôt que prévu dans un secteur. Nous continuons de mettre en œuvre de nouvelles technologies pour accroître la capacité de traitement et appuyer ainsi une remise en état accélérée. Nous prévoyons que l'intégration de nos activités minières donnera lieu à des occasions supplémentaires permettant de partager les pratiques exemplaires favorisant la réduction des volumes de résidus liquides.

Nous tirons parti des leçons tirées dans le cadre des activités d'exploitation de l'usine de base et de Syncrude à Fort Hills. Bien que les volumes totaux augmentent lorsque la zone de traitement est ouverte dans le premier lieu d'exploitation minière, nous nous attendons à enregistrer une quantité de résidus liquides inférieure.

	2010			2021		
	Usine de base	Fort Hills	Syncrude	Usine de base	Fort Hills	Syncrude
Active	7	0	7	6	1	8
Inactive	1	0	0	3	0	0
Vers l'étape de clôture	1	0	0	2	0	3
Remise en état de la surface	1	0	0	1	0	0

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 10).

La gestion des précipitations annuelles qui entraînent une augmentation du volume d'eau dans les installations de stockage doit être assurée pour tous les actifs. Sans la réglementation sur les effluents qui permet le rejet sécuritaire des eaux traitées, il faut continuer de gérer toute quantité d'eau ajoutée au volume existant. Malgré l'augmentation de la quantité d'eau stockée, nous continuons d'axer nos efforts sur la remise en état progressive et de nous diriger vers la fermeture de la mine en faisant évoluer plus d'installations de gestion des résidus vers la fermeture d'une manière sécuritaire et responsable sur le plan environnemental. En date de 2021, nous comptons une installation dont la surface a été remise en état et cinq autres qui progressent vers la fermeture. L'une de ces installations fait l'objet d'un drainage et nous prévoyons qu'elle sera retirée du paysage pendant la décennie en cours.

Base Mine Lake

Une pratique exemplaire de l'industrie minière dans le monde consiste à transformer les anciens puits miniers en lacs. Le Base Mine Lake de Syncrude est le premier lac de kettle de démonstration à échelle commerciale qui utilise une technologie où les résidus sont recouverts d'eau. Selon cette technologie, il s'agit de remplir le puits minier de résidus liquides et de les recouvrir ensuite d'eau de manière à former un lac. Une approche de gestion adaptative est utilisée pour assurer l'intendance du lac afin de tenter d'obtenir les résultats souhaités et est actuellement axée sur le retrait des couches de bitume résiduel de la surface des résidus. Les démarches de suivi et de recherche effectuées jusqu'à présent indiquent que les résidus sont physiquement isolés sous la couverture d'eau et que la qualité de l'eau qui forme la couverture s'améliore. Des communautés biologiques variées s'y forment également et comprennent des algues, des plantes aquatiques, du zooplancton et des macro-invertébrés. Grâce à la COSIA, les leçons tirées de ce projet sont partagées avec les autres exploitants miniers.

Depuis 2010, l'usine de base a réduit ses quantités globales de résidus d'environ 15 %. Les volumes de résidus liquides ont atteint un sommet en 2010 et puisque les volumes totaux diminuent, l'usine de base devance les exigences réglementaires.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 10).



Vue aérienne du Base Mine Lake et de son milieu humide

Terres et remise en état

Le développement énergétique perturbe la terre. Pour contribuer à la résolution de ce problème, nous créons et mettons en œuvre des plans de remise en état détaillés visant à atténuer les répercussions de nos activités d'exploitation.

Nous concentrons nos efforts sur la réduction de la quantité de terres que nous perturbons et la simplification favorisant le rétablissement d'un paysage biodiversifié et d'écosystèmes naturellement durables. Pour parvenir à ces fins, nous :

- réduisons les répercussions de nos activités sur l'environnement au moyen de la recherche scientifique et mettons en œuvre les meilleures pratiques de gestion
- collaborons avec les entreprises avoisinantes pour réduire les effets cumulatifs du développement
- remettons progressivement en état les terres perturbées qui ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités
- travaillons avec nos pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux à des initiatives visant la conservation et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres espèces
- intégrons les connaissances traditionnelles des peuples autochtones.

La manière dont les terres seront utilisées après la remise en état et la clôture est ce qu'on appelle l'utilisation finale des terres. Il s'agit d'un aspect important à prendre en considération pendant toute la durée du projet, de la planification initiale à la remise en état finale*. Cela comprend des facteurs tels que la connaissance des espèces végétales à planter, de l'endroit où les planter et du moment de le faire. Avant de développer une nouvelle mine ou un projet in situ, nos plans précisent les données de vie du projet jusqu'à la remise en état et la fermeture. Nous mettons régulièrement les plans à jour pendant toute la durée du projet, et intégrons les modifications, les nouvelles connaissances et les technologies à mesure qu'elles évoluent. L'Agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta doit autoriser les plans de remise en état et de fermeture pour tous les nouveaux projets dans la province et approuver les plans mis à jour à mesure qu'ils sont élaborés.

Processus de remise en état



* Une fois les terres revégétalisées conformément au plan de remise en état, elles sont considérées comme étant « remises en état ». Les terres remises en état doivent d'abord répondre aux attentes de capacité de terre équivalente et être soumises à un processus de demande et d'approbation auprès des autorités de réglementation avant de pouvoir être certifiées et retournées à la Couronne.

Terres et remise en état

Rendement en matière de remise en état

Exploitation minière

Depuis que Suncor a entrepris ses activités à l'usine de base en 1967, l'installation a perturbé 22 466 hectares (ha) de terres. Depuis 2021, nous avons remis en état environ 11 % de la superficie totale de terres perturbées, ce qui porte notre total cumulatif de terres remises en état à 2 446 ha. En 2021, nous avons planté à peu près 26 370 semis d'arbres et d'arbustes dans des zones remises en état en 2021 à l'usine de base, ce qui porte le total cumulatif de semis plantés à plus de 9 millions. Dans la perspective où les prévisions indiquent que les ressources exploitables des mines Millennium et North Steepbank Extension de l'usine de base seront épuisées au cours de la prochaine décennie (années 2030), nous détaillons plus en profondeur notre plan de remise en état et de fermeture de l'installation, qui comprendra un engagement auprès des communautés autochtones locales.

L'installation de Fort Hills a entamé la production en 2018 et a entraîné la perturbation de 11 157 ha de terres. La phase de développement de cette installation en est à ses débuts et les occasions de remise en état sont limitées à l'heure actuelle. Nous comptons faire progresser la remise en état aussi rapidement que possible lorsque les zones ne sont plus nécessaires à l'exécution des activités d'exploitation.

Syncrude a entamé son exploitation en 1978 et a entraîné la perturbation de 31 455 ha de terres. Depuis, 5 016 ha de terres ont été remis en état, dont 104 ha de terres certifiées et retournées à la Couronne. Cela représente plus de 15 % du total des terres perturbées de l'exploitation. De plus, environ 12 millions de semis d'arbres et d'arbustes ont été plantés. En 2021, plus de 300 ha de terres ont été remis en état et plus de 961 000 semis ont été plantés. Une zone supplémentaire de 1 200 ha de terres remises en état est utilisée pour un élevage de bisons des bois dont la gestion est assurée en partenariat avec la Première Nation de Fort McKay avoisinante.

Les travaux ont commencé pour se pencher sur des occasions nous permettant de faire des apprentissages les uns des autres et d'intégrer les approches de Suncor et de Syncrude à la remise en état.

Exploitation in situ

Depuis le début des activités de nos installations in situ Firebag et MacKay River en 2004 et 2002 respectivement, elles ont entraîné la perturbation d'un total cumulatif de 2 031 ha de terres et environ 68 ha de terres ont été remis en état de façon permanente et font l'objet d'un suivi. Nous avons obtenu deux certificats de remise en état de l'agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta en 2021 pour les bancs d'emprunt à notre installation Firebag, ce qui porte le total cumulatif d'hectares certifiés et remis à la Couronne dans le cadre de ces deux projets à 16,5 ha. Après un programme de plantation d'envergure en 2021, nous avons remis en état un autre banc d'emprunt pour en faire une mosaïque d'écosites en milieux humides et en milieux secs à Firebag. Des semis ont été cultivés à partir de stocks provenant de la région et comprenaient des espèces d'intérêt pour les communautés autochtones.

Bisons

Suncor et la Première nation de Fort McKay ont intégré 30 bisons des bois dans une zone remise en état en 1993 pour évaluer la capacité de l'endroit à accueillir de gros mammifères. À l'heure actuelle, environ 300 bisons broutent dans trois zones remises en état dans le cadre des activités d'exploitation de Syncrude. Il s'agit de l'élevage de bisons des bois Beaver Creek. L'herbe prédomine sur la surface de deux de ces zones; la troisième zone est comme une forêt boréale, et est composée de conifères, d'arbres à feuilles caduques et d'herbes et d'arbustes locaux. Ce troupeau permet d'explorer une utilisation finale précieuse des terres pour les paysages remis en état, tout en appuyant les partenariats avantageux conclus avec les communautés autochtones. Il a également contribué à un projet de préservation génétique mené par des scientifiques de l'Université de Calgary, de l'Université de la Saskatchewan, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de Parcs Canada, du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du zoo de Calgary.



L'ancienne zone d'exploitation minière South Bison Hills de Syncrude a été remise en état dans les années 1990.

Terres perturbées hectares cumulatifs



Terres remises en état hectares cumulatifs



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 10).



Biodiversité

Nous nous engageons à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous nos secteurs d'activités. Cela signifie notamment de conserver l'habitat et de remettre en état le paysage que nous avons perturbé.

Notre approche

Tout au long du cycle de vie de nos projets, nous cherchons à éviter, limiter, résoudre et contrebalancer les effets de nos activités d'exploitation sur la biodiversité. Nous y arrivons en :

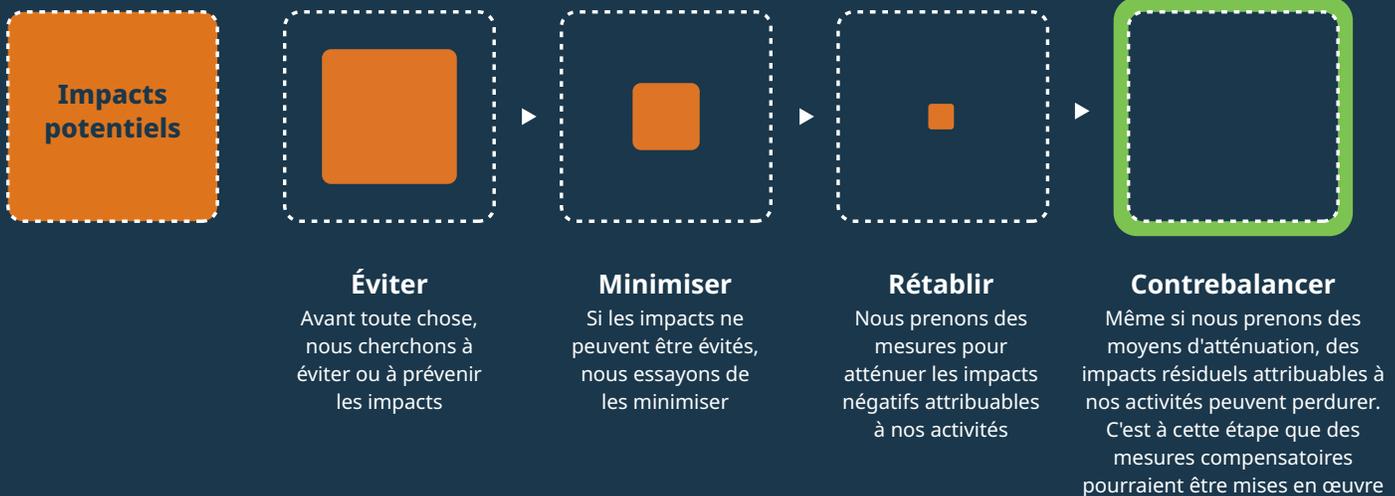
- incorporant les principes de la hiérarchie des moyens d'atténuation, l'utilisation intégrée des terres et les processus de planification de la gestion dans les tâches de conception, d'exploitation, de remise en état et de fermeture des projets
- utilisant des outils comme la schématisation des contraintes et l'évaluation de la présence d'animaux sauvages pour comprendre nos activités de développement et de construction et nous assurer qu'elles ne touchent pas les zones environnementales sensibles et les espèces qui pourraient subir les répercussions de nos activités
- limitant les perturbations le plus possible tout en tenant compte de multiples facteurs;
- appliquant des mesures d'atténuation, comme les passages pour la faune, les actions sismiques à faible impact, les procédures de gestion des déchets et la gestion des interactions entre les humains et les espèces sauvages pour réduire les conflits
- travaillant à l'interne, avec nos pairs de l'industrie et des organismes multilatéraux pour assurer le suivi, la conservation, la restauration et la remise en état des habitats pour les oiseaux, mammifères, poissons et autres animaux, dont les espèces à risque comme le caribou.

Pour protéger nos gens et les espèces sauvages à nos installations et dans les zones avoisinantes, notre norme interne sur les animaux sauvages stipule les responsabilités de tous les employés et entrepreneurs aux installations. Cette mesure est appuyée par un comité de la faune comptant des représentants de chacune de nos installations d'exploitation qui se réunissent pour discuter des pratiques exemplaires se rapportant aux espèces sauvages.

Évaluation et suivi de la biodiversité

Nous effectuons le suivi de la biodiversité à l'intérieur de nos sites d'exploitation des sables bitumineux et de nos sites remis en état, et dans les zones avoisinantes, conformément à nos engagements à l'égard de la réglementation et aux initiatives régionales élargies. Les régions terrestres, les milieux humides et les zones aquatiques remis en état sont surveillés de près selon les plans de suivi de la remise en état de l'installation concernée, qui évaluent les éléments de biodiversité pendant que la végétation repousse et les écosystèmes évoluent au fil du temps. Un tel suivi nous permet de recueillir des données sur le sol, la végétation, l'usage par la faune et la qualité de l'eau pour appuyer les demandes de certificat de remise en état une fois que les exigences définies ont été respectées. Nous évaluons de manière plus poussée la biodiversité à l'échelle de nos installations au moyen d'un suivi de la faune, qui

Hiérarchie des moyens d'atténuation



La hiérarchie des moyens d'atténuation est composée d'une série d'étapes prises en compte tout au long du cycle de vie d'un projet pour limiter les impacts négatifs de nos activités sur la biodiversité. Même si les étapes sont envisagées de façon séquentielle et avant d'entreprendre des activités, des conditions propres à l'installation pourraient justifier de revoir la hiérarchie des moyens d'atténuation afin d'éviter et (ou) de minimiser les impacts négatifs sur les caractéristiques de la biodiversité.

Biodiversité

est réalisé conformément à des plans approuvés d'atténuation des effets sur la faune aux installations. Ceux-ci comprennent des dispositifs d'effarouchement aux étangs, l'utilisation de passages au-dessus des pipelines hors terre pour la faune et l'efficacité de la gestion des interactions entre les humains et les espèces sauvages.

Grâce à des caméras à distance, nous avons capté des images d'espèces sauvages se trouvant dans les zones remises en état et à proximité de nos installations d'exploitation des sables bitumineux. Aucune espèce en voie de disparition ou gravement en voie de disparition figurant sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature n'a été détectée à l'intérieur de nos espaces d'exploitation dans le nord de l'Alberta. Parmi les espèces sauvages notables utilisant l'habitat remis en état qui ont été observées à nos installations, on compte notamment le crapaud du Canada, la paruline du Canada et le moucherolle à côtés olive.

De concert avec nos pairs de l'industrie, les parties intéressées et les organismes de réglementation, nous collaborons avec des organismes tels que l'Alberta Biodiversity Monitoring Institute (ABMI), le programme de surveillance des sables bitumineux Canada-Alberta et la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) dans le but de :

- diminuer et surveiller les répercussions de nos activités
- comprendre et réduire les effets cumulatifs du développement des sables bitumineux
- gérer les risques liés à la biodiversité régionale.

Le programme est le fruit de la prise de conscience de la nécessité d'un système de suivi robuste, réputé, scientifique et traditionnel fondé sur les connaissances dans la région des sables bitumineux. Ce programme vise à rassurer les collectivités locales, la province, le pays et la communauté internationale à savoir que les ressources en sables bitumineux sont exploitées de manière responsable. En tant que bailleurs de fonds principaux, Suncor et Syncrude ont à cœur la réussite du programme et croient que nous apportons une valeur ajoutée dans la mesure où le programme cherche à mettre en évidence les questions clés et cible une transparence accrue, une gouvernance améliorée et un engagement pertinent concernant les parties intéressées.

Dans le cadre du programme de surveillance des sables bitumineux, le thème du suivi biologique terrestre unit de multiples agents d'enquête et programmes de recherche dans le but d'étudier la relation entre le développement des sables bitumineux et la biodiversité dans un contexte régional. Grâce au plan de travail du suivi biologique terrestre, Suncor et Syncrude appuient des programmes tels que le programme Surveillance de la productivité et de la survie des oiseaux (MAPS) – une manière selon laquelle les chercheurs surveillent de près les populations d'oiseaux pour évaluer le retour d'espèces aviaires aux terres remises en état et pour recueillir des données démographiques qui contribuent à la conservation des oiseaux et des habitats partout sur le continent. D'autres aspects du plan de travail intègrent des technologies de surveillance, dont des caméras captant des images de la faune et des unités d'enregistrement acoustique.



Conservation et rétablissement des populations de caribou

Dans la région des sables bitumineux, une combinaison complexe de facteurs naturels et humains a entraîné des changements au paysage et une augmentation indirecte de la prédation qui ont eu pour résultat la baisse de la population de caribou. Nous sommes conscients de l'importance de la conservation et du rétablissement de cette population et avons pris des initiatives pensées pour appuyer l'atteinte de cet objectif. Par exemple, en 2021, une section de la route à notre installation Firebag, qui se trouvait à l'intérieur de l'aire de répartition du caribou Richardson, a été mise hors service dans le but de rendre la terre à l'habitat du caribou de la forêt boréale et de favoriser ainsi le rétablissement de cette espèce.

Suncor est membre du projet conjoint de l'industrie de la Regional Industry Caribou Collaboration de la COSIA. Dans le cadre de ce projet, il y a collaboration avec le milieu universitaire, le gouvernement de l'Alberta et la Caribou Monitoring Unit de l'ABMI pour coordonner la restauration dans les secteurs prioritaires, trouver de nouvelles manières d'améliorer notre compréhension de la biodiversité et restaurer l'habitat dans toute la zone nord-est de l'Alberta. Ces efforts contribuent tous au rétablissement du caribou.

Conservation des terres

Suncor et Syncrude croient en la valeur des approches multilatérales pour gérer les répercussions des activités de l'industrie sur l'environnement.

Pendant presque 20 ans, Suncor s'est unie par partenariat à l'Alberta Conservation Association dans le cadre de la Boreal Habitat Conservation Initiative pour sécuriser les zones de forêt boréale et de milieux humides toujours intactes qui préservent la biodiversité. Pour parvenir à cette fin, nous nous sommes assurés que les éléments de l'écosystème élargi de la forêt boréale ne soient jamais perturbés. À ce jour, nous avons contribué à préserver plus de 4 000 hectares (ha) de terre écosensible dans 43 lieux de conservation différents en Alberta en guise d'efforts de compensation volontaire.

En 2018, Syncrude s'est jointe aux gouvernements de l'Alberta et du Canada, à Conservation de la nature Canada et à la Première Nation Tallcree pour créer le Birch River Wildland Provincial Park, une zone de conservation de 330 000 ha située près du parc national Wood Buffalo. Grâce à ce partenariat, il a été possible de former la plus grande zone protégée de forêt boréale au monde et l'objectif est de compenser toute perturbation future des terres par les activités de Syncrude.



Aspect social

Nous déployons tous les efforts requis pour offrir un environnement de travail sécuritaire et inclusif, tout en créant et en maintenant des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées.

- > Sécurité
- > Santé et mieux-être
- > Main-d'œuvre
- > Inclusion et diversité
- > Relations avec les Autochtones
- > Investissements dans la collectivité
- > Droits de la personne



Sécurité

La sécurité est notre priorité absolue.

L'une des façons dont nous le démontrons est par notre engagement envers la discipline opérationnelle et notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO). Avec ce système, nous nous assurons d'utiliser des outils, des données et des processus normalisés afin de réduire les risques, simplifier le travail et améliorer le rendement. Il dicte notre façon de travailler au quotidien afin d'assurer la sécurité des gens et de l'environnement, et ce, tout en obtenant des résultats fiables et efficaces.

Nous nous engageons à assurer le bien-être des employés et des entrepreneurs. Nous veillons à ce que chacun se sente en sécurité sur le plan psychologique, peu importe son rôle ou son titre. Il est important que, dans notre environnement de travail, les membres du personnel sachent comment signaler des dangers ou des préoccupations en toute confiance et soient encouragés à devenir des leaders en matière de sécurité.

Nos activités ont changé au cours des cinq dernières années, depuis la mise en service de Fort Hills en 2018 jusqu'à la prise en charge de l'exploitation de Syncrude en 2021. En raison de la croissance de nos effectifs et de nos actifs, l'attention que nous portons à la sécurité ainsi que nos processus et systèmes ont aussi évolué. Nous sommes conscients que tout le monde commet des erreurs et que des incidents peuvent et vont se produire. C'est pourquoi nous élargissons la portée pour inclure non seulement la prévention des incidents graves et les leçons tirées des erreurs commises, mais aussi la mise en place de contrôles pour atténuer les conséquences lorsque des incidents se produisent.

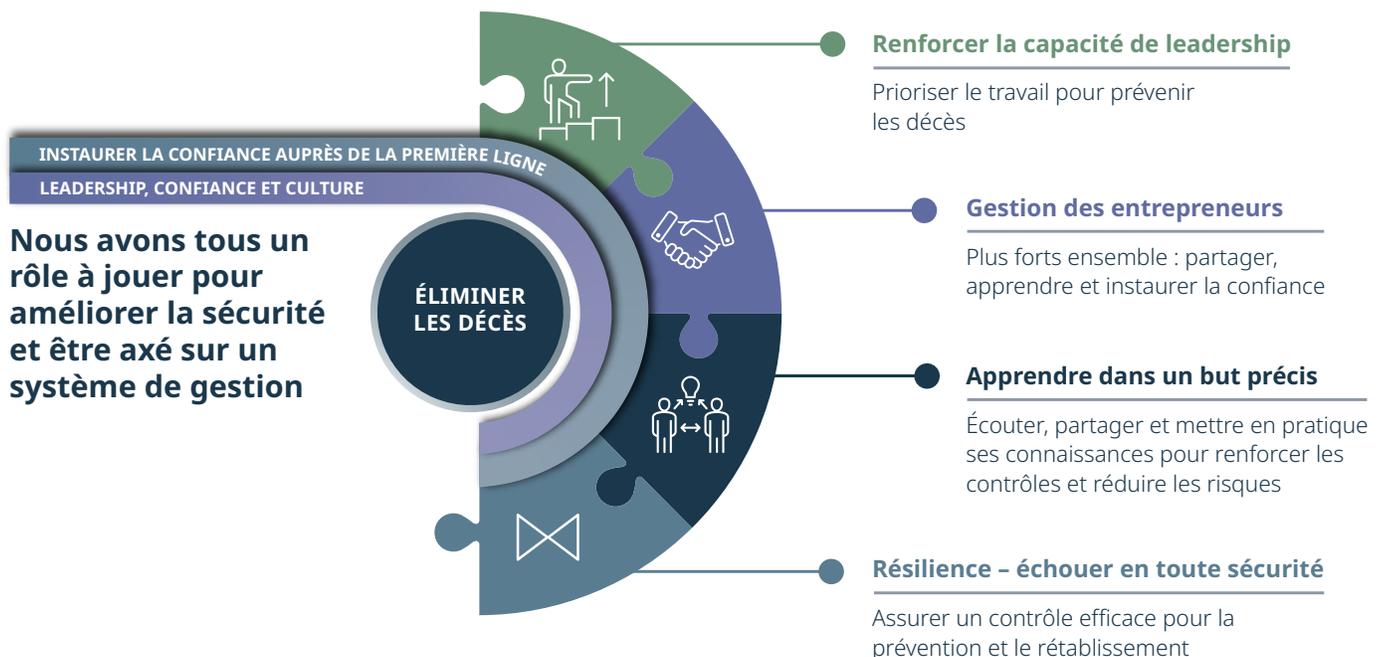
Malgré les processus et les systèmes en place, des décès sont survenus dans le cadre de notre exploitation minière à l'usine de base de Suncor le 13 janvier 2021 et le 6 janvier 2022. Nous sommes profondément attristés par ces pertes. Le premier incident impliquait un bouteur qui est passé à travers la glace. Le deuxième incident est survenu lorsqu'un camion de transport lourd a heurté l'arrière

d'un autre camion de transport lourd tandis qu'ils montaient une rampe de transport vers la mine. Un décès est aussi survenu à Syncrude avant que Suncor ne prenne en charge l'exploitation à l'automne 2021. Le 6 juin 2021, les services d'urgence de Syncrude sont intervenus dans le cas d'un incident impliquant un employé qui utilisait une excavatrice sur le site Aurora. Malheureusement, l'employé est décédé de ses blessures malgré tous les efforts d'intervention en cas d'urgence. Ces incidents nous rappellent à quel point il est primordial de placer la sécurité avant tout.

Une évaluation de la sécurité menée à l'externe a été lancée en 2021. Les leçons que nous avons tirées nous ont poussés à apporter des changements organisationnels et opérationnels dans la mine, la gestion des résidus et le forage. Nous continuons à enquêter sur tous les incidents en mettant l'accent sur les mesures que nous devons prendre afin d'éviter que de tels événements dévastateurs et inacceptables ne se reproduisent. Nous voulons nous assurer que chaque personne rentre à la maison après sa journée de travail.

Faire évoluer notre engagement envers la sécurité

Notre engagement envers la sécurité est divisé en cinq thèmes qui contribuent collectivement à éliminer les décès au travail. Plutôt que de traiter tous les incidents comme s'ils étaient évitables, nous misons sur l'équilibre entre la prévention des incidents, l'atténuation des conséquences et la planification d'une reprise efficace lorsque les systèmes font défaut. L'erreur est humaine, et lorsqu'une erreur se produit, nous devons penser à composer efficacement avec les défaillances. En vertu de cette nouvelle approche, nous mobilisons davantage nos effectifs pour résoudre les défis complexes en matière de sécurité et concevoir des systèmes de façon à réduire les dommages sérieux en cas d'incidents.



Sécurité

Excellence opérationnelle et gestion des risques

Dans le but de renforcer l'excellence opérationnelle et le rendement en matière de sécurité et de nous conformer aux pratiques exemplaires mondiales, nous avons restructuré l'équipe de leadership de la haute direction en 2021 afin d'accroître l'excellence opérationnelle à l'échelle de la direction et mis sur pied le groupe centralisé Gestion des risques opérationnels.

La création de ce groupe nous a permis d'accroître notre soutien pour la gestion des risques et le SGEO en consolidant les services clés dans une seule fonction. Ces changements nous permettront d'améliorer notre rendement en fournissant à l'équipe chargée de l'exploitation le soutien, les processus et les outils dont elle a besoin pour identifier et gérer efficacement les risques.

Des vérifications, des évaluations et des examens par la direction sont en place afin d'évaluer l'efficacité des contrôles et d'assurer le leadership pour les données requises afin d'améliorer continuellement le SGEO. Un exemple est le programme Vers le développement minier durable (VDMD) : dans le cadre de celui-ci, Suncor et Syncrude effectuent des vérifications internes annuelles de notre système de gestion de la sécurité et de la santé, de la planification des communications et de la gestion de crise. Une évaluation externe indépendante est effectuée tous les trois ans, et les résultats sont dévoilés publiquement sur le site du programme VDMD.

Contrôles opérationnels

Nous cernons et maximisons davantage d'occasions liées à des méthodes et pratiques de sécurité du travail à l'échelle régionale et dans l'ensemble de l'entreprise. Des vérifications et des examens par la direction sont en place pour assurer l'efficacité de nos pratiques et empêcher que des incidents semblables se reproduisent. Cela comprend les occasions d'habilitation de la technologie en ce qui a trait aux contrôles opérationnels (p. ex., systèmes de permis électroniques dans nos installations). Les travailleurs de première ligne contribuent à la création de ces nouveaux systèmes alors que nous cherchons des occasions en vue de la normalisation de nos pratiques de travail.

Gestion des urgences

Une gestion efficace des urgences est cruciale pour protéger les gens, les biens et l'environnement. Tous les actifs de Suncor et de Syncrude respectent les principes du système international de commandement en cas d'incident. Ce système mondial propose une approche normalisée pour l'ensemble de l'entreprise afin d'assurer l'efficacité de nos interventions en cas d'incident. Il s'aligne aussi sur les pratiques des gouvernements, des organismes de réglementation et de nos pairs. Tous nos sites d'exploitation suivent un calendrier de simulations et d'exercices d'urgence sur le terrain. Nous avons utilisé ce système dans le cadre de nos efforts pour lutter contre la pandémie.

Formation

Nous améliorons notre formation liée aux enquêtes en cas d'incident afin d'intégrer les conclusions à nos pratiques de travail et de prendre des mesures d'atténuation. Nous avons consacré plus de 97 500 heures à la formation en environnement, santé et prévention en 2021 dans l'ensemble de Suncor. Une formation officielle sur simulateur a été suivie par 165 opérateurs de salle de commande, pour un total de 5 318 heures. La formation sur simulateur pour les opérateurs de l'équipement mobile et des simulateurs d'exploitation minière est aussi beaucoup utilisée.

Les systèmes de gestion de la santé et sécurité de Suncor et de Syncrude ont fait volontairement l'objet d'une vérification externe dans le cadre du certificat de reconnaissance (COR) pour nos actifs en Alberta. Pour obtenir le COR, des vérifications par des tiers doivent être faites tous les trois ans, lesquelles comprennent des examens de documents, des entrevues avec des employés et des observations sur le lieu de travail. Des vérifications de la maintenance sont requises dans l'intervalle. La certification confirme que les systèmes que nous avons mis en place pour protéger nos travailleurs respectent les normes provinciales de l'Alberta Occupational Health and Safety et les pratiques exemplaires de l'industrie.



Sécurité

Règles de survie

Pour nous, la sécurité consiste à mettre en place des contrôles efficaces pour protéger nos travailleurs des événements imprévus et à mobiliser nos employés et nos entrepreneurs à adopter des pratiques de travail sécuritaires. Nos règles de survie à l'échelle de l'entreprise soutiennent les principes, programmes et processus actuels de Suncor; ce sont des mesures supplémentaires pour protéger nos employés et nos entrepreneurs. Les 10 règles de survie que nous suivons sont conformes aux exigences de l'International Association of Oil & Gas Producers (IOGP) et d'Energy Safety Canada (ESC).

Rendement en matière de santé et sécurité

Nous avons mis en œuvre le plus important programme annuel de maintenance de notre histoire dans l'ensemble de notre base d'actifs en 2021, comprenant notamment des travaux de révision planifiés d'une durée de cinq ans à l'unité de valorisation de base 2 du secteur Sables bitumineux, d'importants travaux de révision à Syncrude et le plus important arrêt planifié dans l'histoire de l'installation de Commerce City. Pour assurer l'exécution sécuritaire des activités à cette échelle et des activités quotidiennes, nous utilisons les indicateurs avancés et retardés afin de nous aider à prendre des décisions éclairées pour nos employés et nos installations. De plus, nous assurons un leadership démontré dans toute l'entreprise, des mesures correctives efficaces et l'application des leçons tirées.

Sécurité opérationnelle et incidents de perte de confinement primaire

Nos efforts constants axés sur le suivi et la fiabilité des actifs ont entraîné une diminution du nombre de rejets en 2021 dans les installations de Suncor. Les incidents de perte de confinement primaire continuent d'afficher une tendance à la baisse d'une année à l'autre.

Nous progressons également dans l'application de programmes de sécurité opérationnelle essentiels. Cela comprend la définition de mesures de protection instrumentées, la mise en œuvre et la gouvernance de programmes de maintenance pour atteindre le niveau d'atténuation des risques obligatoire, et le suivi et le compte rendu des répercussions sur nos paramètres d'exploitation. L'attention soutenue accordée à l'analyse des dangers opérationnels et la gestion des changements nous permettent de garder un œil objectif sur la réduction des risques dans nos secteurs d'exploitation. Nous poursuivons l'avancée de notre transformation numérique et la mise en œuvre de nouvelles technologies numériques dans l'ensemble de l'entreprise afin d'améliorer la sécurité, la productivité et la fiabilité ainsi que de réduire les coûts.

Nous offrons une formation pratique à faible risque aux nouveaux opérateurs de salle de contrôle et aux opérateurs actuels qui souhaitent acquérir ou mettre à jour des compétences critiques pour la sécurité en réalisant des tâches dans un environnement de simulation. La formation enseigne aux opérateurs à réagir rapidement et adéquatement, ce qui facilite les interventions dans des situations très stressantes ou d'urgence. Contrairement à l'unique jumelage avec un collègue, l'utilisation d'un simulateur permet une formation de grande qualité pour perfectionner les opérateurs, améliorant ainsi la confiance et le rendement des participants et de leurs équipes.



Tous les incidents de perte de confinement primaire ne sont pas de nature environnementale, mais ils sont liés à la sécurité opérationnelle. La perte de confinement primaire est un indicateur retardé que nous utilisons pour nous comparer aux autres dans l'industrie. Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 12).

Nous continuons d'améliorer et de consolider nos plans d'inspection pour assurer un suivi à jour de l'état et des conditions de nos conduites et de leurs cycles de vie. La solidité de nos programmes d'inspection réglementaire nous permet de nous assurer que nous continuons d'exploiter nos actifs en plaçant la sécurité avant tout.

Sécurité



Fréquence des blessures consignées (FBC)

Suncor et Syncrude ont enregistré respectivement une FBC de 0,35 et 0,50 pour l'ensemble de 2021. Suncor a maintenu une FBC faible au cours des cinq dernières années. Syncrude a enregistré une hausse par rapport à 2020. Alors que nous tirons des leçons des événements, nous continuerons à nous concentrer sur la prévention des blessures et l'identification des causes fondamentales. Par exemple, des gants résistants aux coupures ont été déployés dans un grand nombre de nos installations afin de réduire les blessures aux mains.

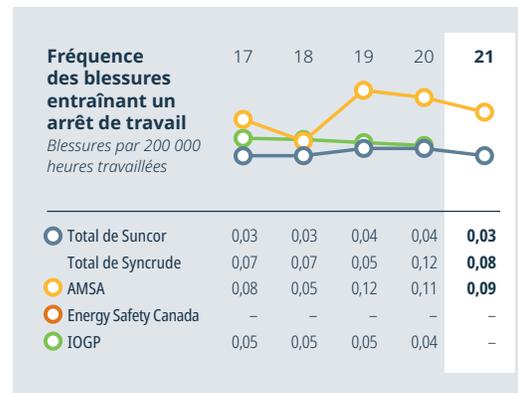
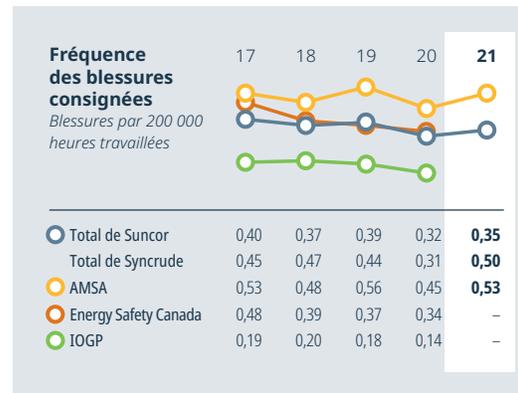
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail (FBAT)

La FBAT de Suncor est demeurée stable au cours des cinq dernières années, et Syncrude affiche un meilleur rendement en 2021. Tout comme la FBC, les causes principales des blessures continuent d'être les glissades, les trébuchements et les chutes, et les incidents liés à la ligne de tir*. Nous avons mis en œuvre des programmes pour nous attaquer à ces problèmes de sécurité. Ils comprennent notamment une sensibilisation accrue aux processus de sécurité, à l'utilisation de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et une analyse des dangers avant de commencer une activité.

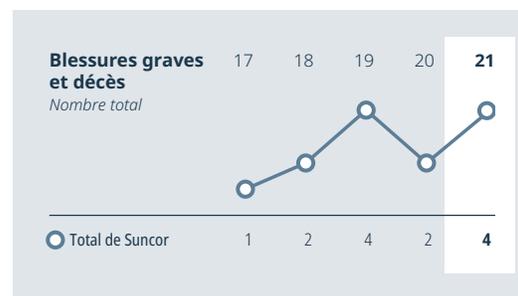
Blessures graves et décès (BGD)

Suncor concentre ses efforts pour éliminer les décès et les blessures graves survenant en milieu de travail. Notre programme BGD met l'accent sur la valeur du signalement, des enquêtes et de la gestion liés aux incidents BGD potentiels. Il favorise l'apprentissage et l'amélioration du rendement en matière de sécurité à l'échelle de nos installations. L'objectif consiste à accroître la sensibilisation à l'exposition aux incidents BGD et à permettre à l'entreprise d'identifier et de gérer leurs précurseurs. Nous avons enregistré quatre incidents BGD**, dont un décès et trois blessures graves qui changent une vie à Suncor en 2021.

Nous connaissons la tendance sur cinq ans dans le cas des incidents BGD. Nous prévoyons que l'évolution de nos directives et initiatives de sécurité ciblées améliorées nous permettra de réaliser des progrès importants dans l'identification et la réduction des risques liés aux incidents BGD.



Les données sur la sécurité de l'[Alberta Mine Safety Association \(AMSA\)](#), de l'[International Association of Oil & Gas Producers \(IOGP\)](#) et d'[Energy Safety Canada](#) sont utilisées à des fins d'analyse comparative basée sur les meilleurs et les plus récents ensembles de données disponibles. Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez les tableaux de données du Rapport sur le développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 12).



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 12).

* Une ligne de tir se produit lorsque la trajectoire d'un objet en mouvement ou le relâchement d'énergie dangereuse croise le corps d'une personne.

** Les incidents réels liés aux BGD comprennent les types d'incidents suivants :

- décès
- toute blessure ayant nécessité des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime serait probablement décédée (blessure mettant la vie en péril)
- toute blessure qui entraîne une déficience permanente ou à long terme ou la perte de l'utilisation d'un organe interne, de fonctions corporelles ou d'une partie du corps (blessure qui change une vie)

Santé et mieux-être

La sécurité et le bien-être de nos employés sont ce qui compte le plus. C'est pourquoi nous nous efforçons de favoriser une culture de bien-être qui soutient notre main-d'œuvre et lui permet de donner le meilleur d'elle-même chaque jour, au travail, à la maison et dans sa collectivité.

Le bien-être n'est pas unidimensionnel. Nous adoptons une approche holistique du mieux-être en tenant compte des quatre éléments interreliés du bien-être – social, psychologique, financier et physique – et de leurs effets sur la santé globale. Nous nous efforçons de promouvoir un environnement de travail résilient et prospère, où nous prenons soin les uns des autres et où les employés se sentent en sécurité et soutenus.

Accent sur la sécurité psychologique et le bien-être des employés

Les principes de sécurité de base, comme se concentrer sur la tâche, peuvent être concrétisés seulement lorsque nous sommes en santé – physique et mentale. Nous continuons d'évaluer les besoins des membres de notre équipe et de leur offrir du soutien pour qu'ils puissent se concentrer sur leur bien-être général, y compris leur bien-être psychologique. Le niveau de bonheur, la satisfaction dans la vie, la contribution et la bonne santé mentale sont des indicateurs du bien-être psychologique. Ces composantes sont essentielles à l'aptitude au travail. Les problèmes de santé mentale peuvent causer de la fatigue cognitive et physique, ce qui peut nuire à la capacité à prendre des décisions, réduire le temps de réaction et l'attention aux détails, et mener à des blessures.

Ressources et soutien

Des ressources sont à votre disposition toute l'année, notamment des services de consultation, afin d'aider les gens à gérer leur santé mentale et leur travail de façon sécuritaire. Grâce à ces outils et ressources, nous outillons les leaders et les employés pour qu'ils prennent en charge leur bien-être et intégrons cet état d'esprit dans l'ensemble de l'entreprise.

Nos ressources et nos programmes de formation font la promotion d'un environnement sécuritaire sur le plan psychologique et contribuent à faire tomber les préjugés entourant les problèmes de santé mentale. Un exemple est Mindfulness, un programme en ligne lancé en 2020 et offert aux employés, à leurs familles et aux entrepreneurs. Le programme, qui comprend 10 modules sur la santé mentale, aide les gens à concentrer leur attention, leurs émotions et leurs sensations dans le moment présent tout en créant un environnement psychologiquement sécuritaire et inclusif pour tous.

En 2021, nous avons aussi lancé la formation l'Esprit au travail à l'échelle de l'entreprise. Elle donne aux leaders les outils nécessaires pour soutenir leur équipe, promouvoir le mieux-être psychologique et réduire les préjugés entourant la santé mentale. À la fin de 2021, 500 leaders avaient suivi la formation. Nous avons établi un partenariat avec l'Université de Calgary pour effectuer des recherches sur son efficacité.

Nous soutenons aussi les travailleurs et leur famille par l'entremise du Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF). Ce programme est accessible 24 heures sur 24 et comprend des services de consultation clinique, des services liés au travail, à la santé et à la vie ainsi que des services professionnels. Les services de consultation, qui peuvent être réservés en ligne, sont offerts dans de multiples langues et formats. Dans le cadre du PAEF, nous avons lancé la plateforme SynerVie en 2021. SynerVie fournit d'autres ressources et trousseaux pour chacun des quatre éléments du bien-être. Syncrude utilise aussi ces services. Les employés de Syncrude seront incorporés au programme de santé et de mieux-être de Suncor en 2022.

Un environnement de travail inclusif est sécuritaire sur les plans physique et psychologique. En plus des ressources offertes à l'échelle de l'entreprise, les membres de l'équipe Santé et mieux-être travaillent avec différents réseaux d'inclusion des employés pour promouvoir le bien-être au sein de leurs membres.



La pandémie a fait surgir bien d'autres problèmes, non seulement au travail, mais également dans notre vie personnelle. La santé mentale est un concept complexe, et les modules Mindfulness l'expliquent en détail, ce qui nous aide à mieux le comprendre et à en parler avec les autres.

Darwin Storms
Coordonnateur, Sécurité

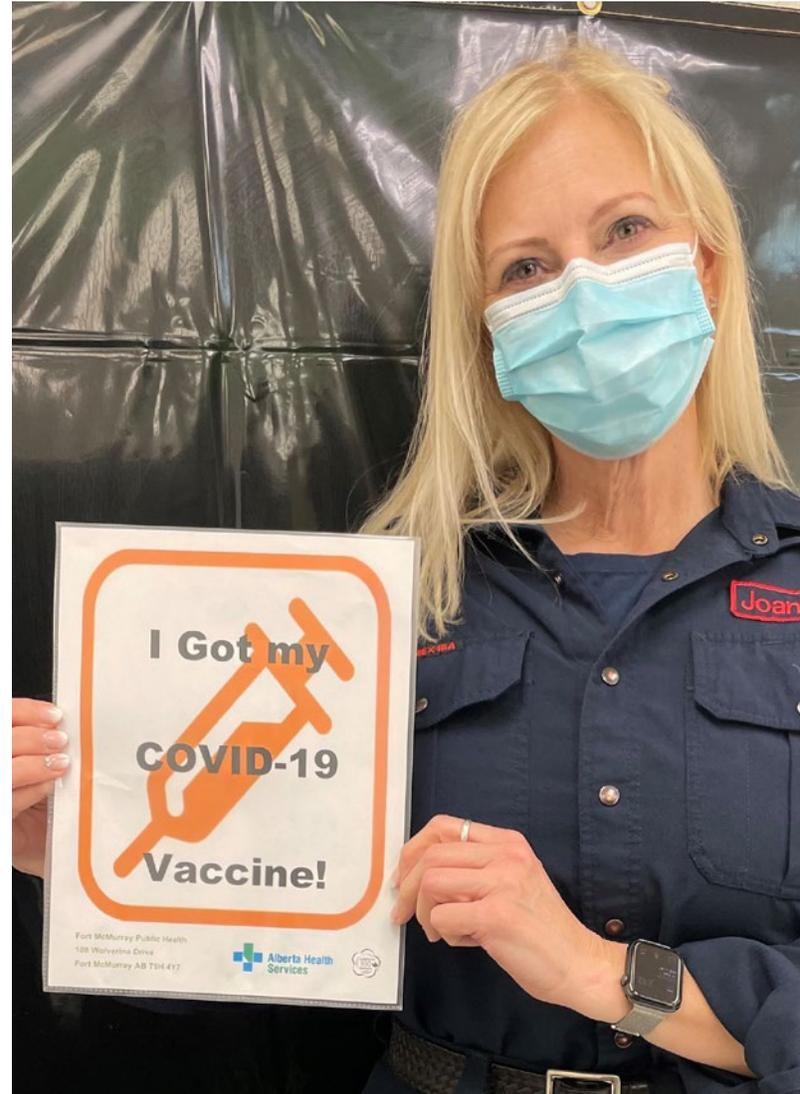
Santé et mieux-être

Réagir à la COVID-19

Tout au long de la pandémie de COVID-19, notre priorité était d'assurer la sécurité des gens. Nous nous sommes conformés aux recommandations de santé dans les régions où nous exerçons nos activités. Nous avons fait preuve de souplesse et nous nous sommes adaptés aux besoins, conditions et protocoles changeants. Voici ce que nous avons fait :

- Nous avons organisé des cliniques de vaccination à l'installation.
- Nous avons offert du dépistage rapide à l'installation et à la maison.
- Nous avons modifié et amélioré les protocoles liés au transport par autobus et à l'hébergement et d'autres protocoles de sécurité sur les lieux de travail.
- Nous avons aidé à accroître la confiance envers le vaccin et le dépistage rapide dans la collectivité en établissant des partenariats avec des groupes comme [19 to Zero](#), [Plus vite, tous ensemble](#) et le [Creative Destruction Lab \(CDL\) Rapid Screening Consortium](#).
- Suncor a aussi établi un partenariat avec Immune Response Diagnostics, une société affiliée d'International Point of Care, à Toronto, pour créer Lumivi Diagnostics LP – une coentreprise qui fournit des tests de dépistage rapide des anticorps contre la COVID-19.

Pour soutenir l'intervention liée à la pandémie, Suncor et 11 autres entreprises se sont réunies en août 2020 pour former le [CDL Rapid Screening Consortium](#), une initiative sans but lucratif dirigée par le secteur privé créée dans le but d'établir un système de dépistage rapide et un plan de mise en œuvre à partager partout au Canada, puis dans le monde. Le consortium, qui compte aussi comme membres fondateurs les plus grandes compagnies aériennes et chaînes d'épicerie du Canada, comprend maintenant 2 000 entreprises et organismes. Plus de 1,5 million de tests ont été réalisés, Suncor et Syncrude en ayant effectué le plus grand nombre dans le consortium. Le travail du CDL s'est terminé en mars 2022.



Main-d'œuvre

Une main-d'œuvre en sécurité, talentueuse et motivée est la clé de notre succès. Nous croyons que, pour concrétiser notre raison d'être et atteindre nos objectifs d'affaires, il doit y avoir un souci continu mutuel entre nous et nos employés à tous les niveaux de l'entreprise.

Changements apportés à la main-d'œuvre

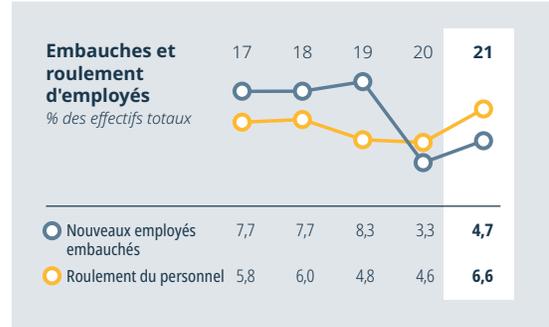
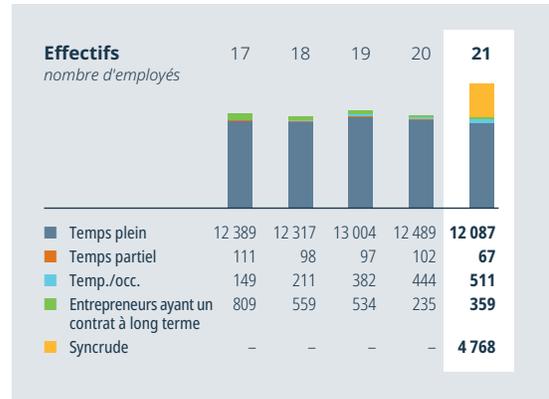
Suncor a apporté des changements importants à sa main-d'œuvre au cours des dernières années afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer notre structure de coûts globale. Parmi ces changements, comptons une réorganisation corporative et une réduction des effectifs en 2021. Un programme d'incitation au départ a aussi été offert en 2021 aux employés admissibles à quitter volontairement l'entreprise. Nous avons aussi déménagé nos bureaux de Mississauga et d'Oakville, en Ontario, à Calgary, en Alberta.

Recrutement et perfectionnement

Bien que nous soutenions la croissance et le perfectionnement des membres de notre équipe actuelle, nous planifions aussi en vue de nos besoins futurs en matière de main-d'œuvre. Nous utilisons un processus de planification d'une main-d'œuvre intégrée pour déterminer les compétences et les capacités dont nous prévoyons avoir besoin dans l'ensemble de l'entreprise et embaucher à l'échelle locale, dans la mesure du possible. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter un juste équilibre entre les nouveaux employés, les employés en milieu de carrière et les contributeurs plus âgés, ce qui garantit que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir. Nous continuons de suivre les conditions économiques afin de comprendre le marché du travail.

Afin de perfectionner les compétences et les connaissances nécessaires pour mener une carrière dans les métiers et l'exploitation, nous collaborons avec des organismes communautaires et sans but lucratif et des établissements d'enseignement postsecondaire qui offrent des formations pour notre main-d'œuvre. Ces organismes comprennent notamment [Women Building Futures](#) et [CAREERS](#). Nous offrons aussi des occasions pour les étudiants par l'entremise de nos stages, de notre programme coopératif et de notre Programme pour étudiants autochtones. En 2021, nous avons temporairement suspendu les programmes pour étudiants nécessitant un accès au site afin de restreindre l'accès aux travailleurs essentiels en raison de la pandémie.

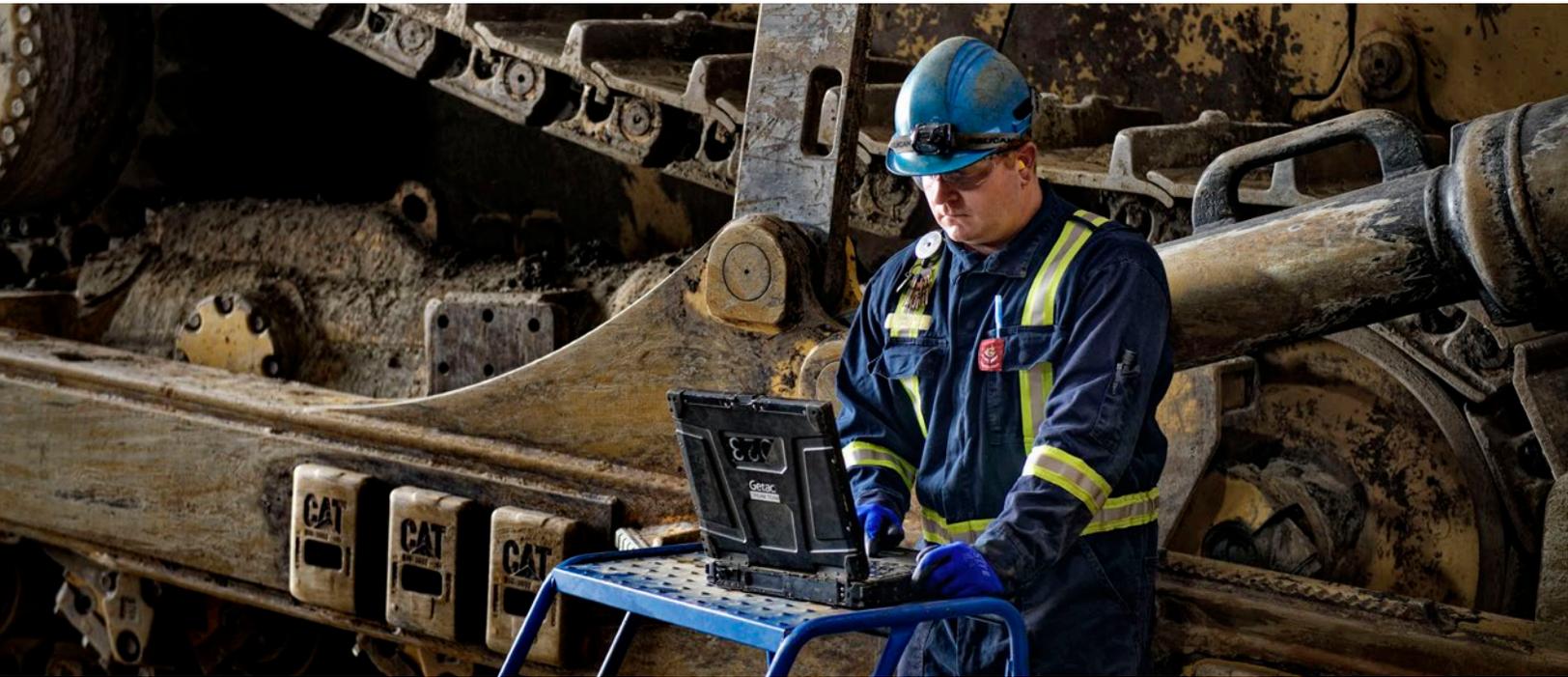
Suncor a pris en charge l'exploitation de la coentreprise Syncrude le 30 septembre 2021, accueillant environ 4 700 employés supplémentaires au sein de son équipe. Ce changement permet d'améliorer l'efficacité et la compétitivité de tous les actifs exploités par Suncor dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Nous travaillons à intégrer les employés de Syncrude aux systèmes et aux programmes de rémunération de Suncor.



Les valeurs de 2021 reflètent l'intégration complète de la main-d'œuvre de Syncrude. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 13).



Main-d'œuvre



Formation, rémunération et maintien en poste

En vertu de notre valeur de l'apprentissage continu, nous offrons des formations continues dirigées par un instructeur et autodirigées en ligne sur une variété de sujets. Nous offrons notamment des formations spécifiques à un poste et des programmes de perfectionnement personnel et à l'échelle de l'entreprise.

En 2021, nous avons lancé un site d'apprentissage interne sur le développement durable, conçu pour aider chaque employé dans l'amélioration de ses connaissances et de sa compréhension à l'égard du contenu et des concepts liés au développement durable. Cette ressource d'apprentissage sur demande intègre davantage les compétences collectives de nos employés et améliore le processus décisionnel dans l'ensemble de l'entreprise.

Le fait que nous soyons une entreprise motivée par un objectif et la plus importante société énergétique font partie intégrante de notre proposition de valeur des employés. Grâce à un programme de rémunération complet et de possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés parmi les plus compétents de l'industrie. Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide. Elle comprend une rémunération concurrentielle, des assurances et des soins de santé, du perfectionnement professionnel, et des régimes d'épargne et de retraite. De plus, d'autres programmes sont conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et de leur famille, notamment les programmes de congés, le soutien offert aux employés et à leur famille, les bourses d'études pour les enfants à charge et les programmes de bénévolat.

En 2021, Suncor a fait le point sur les besoins en évolution des employés concernant la conciliation travail-vie personnelle et la souplesse, ce qui a mené à la création de deux nouvelles lignes directrices : les lignes directrices sur le travail hybride, qui donnent aux employés de bureau, dans la mesure du possible, la souplesse de travailler de la maison jusqu'à deux jours par semaine, et les lignes directrices sur le code vestimentaire flexible, une nouvelle norme sur le code vestimentaire au bureau qui reflète la confiance et le respect de l'entreprise en ce qui a trait à la diversité et au professionnalisme des employés.

Les composantes clés de la stratégie de Suncor en matière d'apprentissage mixte sont la formation par les pairs et le mentorat. Chaque opérateur doit participer à un programme de formation du formateur qui le prépare pour son rôle de pair formateur; cette formation améliorera sa confiance et son rendement et contribuera à rendre les effectifs « plus forts ensemble ».

En 2021, les employés ont consacré au total 350 000 heures à la formation et au perfectionnement, soit en moyenne 24 heures par employé à temps plein. Les dépenses consacrées à ces programmes de formation et de perfectionnement se sont élevées à 1 500 \$ par employé à temps plein, en moyenne.

Inclusion et diversité

Pour concrétiser notre raison d'être, nous devons avoir une culture axée sur la confiance et l'inclusion.

Le but de Suncor est de créer un lieu où il fait bon travailler pour tous, en offrant à chacun la possibilité de contribuer de manière considérable au rendement de l'entreprise, tout en se sentant en sécurité, valorisé et respecté. Cela reflète l'une de nos convictions : on arrive à améliorer le rendement d'une entreprise et le mieux-être social en ayant une culture inclusive, basée sur la confiance et un bassin d'employés diversifiés.

Mesurer nos progrès

Nous mesurons nos progrès avec le sondage Great Place to Work®, mené auprès des employés, qui mesure la confiance, l'inclusion et l'efficacité des dirigeants. Sur douze mois, les résultats se sont améliorés en 2021, malgré les changements organisationnels importants et la pandémie. Le pointage Trust Index est passé de 58 % à 59 %, le pointage Inclusion Index est passé de 60 % à 62 %, et le pointage Managerial Index est passé de 67 % à 73 %. Nous nous fixons comme objectif d'atteindre des pointages Trust Index et Inclusion Index d'au moins 70 % et un pointage Managerial Index d'au moins 80 %.

Les pointages Inclusion Index ont augmenté de 1 % et 6 % dans le cas des femmes et des employés autochtones, respectivement. Nous croyons que ces résultats sont attribuables à la formation axée sur l'inclusion et la sensibilisation à l'intention des employés et des leaders, au travail de nos réseaux d'inclusion des employés qui visent à créer un sentiment d'appartenance, et à nos efforts pour favoriser l'équité et atténuer les préjugés systémiques dans le cadre des processus liés au personnel.

Grâce à l'auto-identification volontaire, nous mesurons aussi la représentation de la main-d'œuvre pour les groupes minoritaires. Notre objectif est que la représentation de la main-d'œuvre reflète la composition des collectivités où nous vivons et travaillons.

Pour notre Équipe de leadership de la haute direction, le renforcement de la culture de Suncor constitue une priorité de l'entreprise en 2022, en mettant l'accent sur ce qui suit :

- Leadership
- Éducation et implication des employés
- Programmes, principes et méthodes

Leadership

L'avancement en matière d'inclusion et de diversité nécessite des activités d'alignement et de perfectionnement continues afin de s'assurer que les leaders de tous les niveaux sont au courant des attentes et possèdent les compétences nécessaires. Les équipes de leadership obtiennent aussi des renseignements du sondage Great Place to Work® et des données sur diversité afin d'établir des objectifs et de créer des plans d'action pour leur secteur respectif dans le but de surmonter les obstacles et de créer un environnement inclusif, juste et respectueux.

Éducation et implication des employés

De nombreuses occasions d'apprentissage formelles et informelles sont offertes aux employés tout au long de l'année, par exemple par l'entremise d'événements sur l'inclusion à l'échelle de l'entreprise, de vidéos de partage d'histoires lors d'événements et de réunions, de séances de déjeuner-formation, de discussions de groupe et de programmes touchant différents sujets comme la partialité inconsciente, le leadership inclusif et la sensibilisation à la culture autochtone. L'un des événements organisés par le conseil sur l'inclusion et la diversité de Suncor est *Action pour l'inclusion : une série de conversations*. Lors de cet événement trimestriel, on aborde une variété de sujets liés à la diversité et à l'inclusion pour rassembler les gens. Par exemple, l'un des appels s'est concentré sur l'intersectionnalité : deux personnes ont exploré des éléments communs de leur identité et de leurs expériences vécues en tant qu'hommes noir et autochtone, et la façon dont cet espace commun les incite à se soutenir mutuellement.



L'inclusion, le sentiment d'appartenance et le respect de la diversité nous concernent tous, quels que soient notre poste, notre emplacement, nos compétences, notre âge, notre façon de penser, notre genre, notre orientation sexuelle, notre culture... et tout ce qui nous rend uniques. Il s'agit de la façon dont nous traitons les autres chaque jour, dont nous faisons en sorte que nos programmes et processus sont justes et équitables et dont nous favorisons l'épanouissement de tous à Suncor.

Ken Saunders

Vice-président, Ingénierie et géoscience

Lancée en 2021, notre formation en ligne *L'inclusion, ça commence avec moi* souligne l'importance d'un environnement de travail inclusif et diversifié, et illustre comment nous pouvons contribuer à créer un environnement où il fait bon travailler. Plus de 400 employés ont déjà suivi la formation. Le cours de formation sur la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance est aussi offert aux employés et aux entrepreneurs.

Inclusion et diversité



Pour souligner le Mois de la Fierté 2021, des passages pour piétons permanents aux couleurs de l'arc-en-ciel ont été installés à notre usine d'éthanol de St. Clair, en Ontario. Le drapeau de la Fierté du progrès a aussi été hissé à toutes nos installations d'exploitation pendant tout le mois de juin.

Les sept réseaux d'inclusion des employés de Suncor sont établis par et pour les employés partageant des caractéristiques, des origines ethniques, des intérêts ou des expériences de vie, et ceux qui souhaitent appuyer ce groupe et/ou à en apprendre davantage sur la façon de créer un milieu de travail inclusif. Les réseaux créent un sentiment d'appartenance et de communauté au sein de leurs membres et contribuent à notre capacité à recruter et à conserver une main-d'œuvre diversifiée. De plus, ils aident à informer la stratégie d'inclusion et de diversité de l'entreprise, à favoriser l'apprentissage et à créer des alliances.

Programmes, principes et méthodes

Suncor développe des programmes, des principes et des méthodes pour permettre un accès juste et équitable pour tous aux occasions, au perfectionnement, à la reconnaissance et à l'avancement. Notre [Principe d'inclusion et d'égalité des chances](#) et la norme Lieu de travail respectueux qui l'appuie témoignent de notre engagement à éliminer la discrimination, à célébrer et à soutenir les expériences et opinions uniques de chaque personne, et à entreprendre des efforts particuliers pour attirer des travailleurs diversifiés.

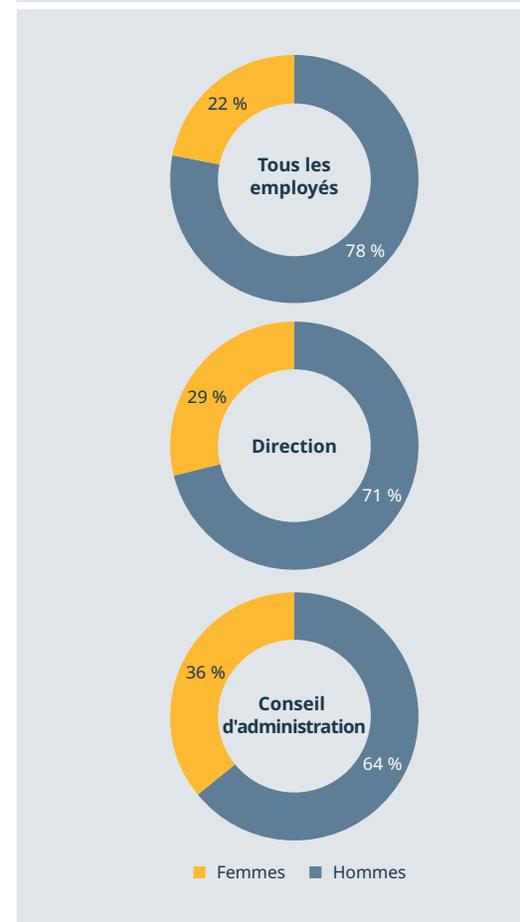
Représentation de la main-d'œuvre

Les changements organisationnels et l'intégration des employés de Syncrude ont eu une incidence sur la représentation de la main-d'œuvre en 2021. En effet, la représentation des Autochtones à Suncor est passée de 3,4 % en 2020 à 5,3 % en 2021 en raison du rendement élevé de Syncrude dans ce secteur. Nous intégrons les connaissances de Syncrude provenant de dizaines d'années d'expérience, alors que nous révisons notre stratégie sur la main-d'œuvre qui continue de démontrer un leadership d'entreprise et répond aux attentes des communautés autochtones.

La représentation des minorités visibles et des personnes handicapées a légèrement diminué, car Syncrude ne collecte aucune donnée d'auto-identification pour les autres groupes minoritaires.

L'intégration et les changements organisationnels ont aussi influencé la représentation des sexes dans les postes de direction : les femmes représentent 29 % et les hommes, 71 %. Bien que des progrès aient été faits dans certains secteurs de la représentation de la main-d'œuvre, le travail n'est pas terminé.

Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre effectif en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui se sont volontairement auto-identifiés.



Les valeurs de 2021 reflètent l'intégration complète de la main-d'œuvre de Syncrude. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 17).

Relations avec les Autochtones

Les partenariats avec les communautés autochtones sont essentiels au succès du développement énergétique. Le siège social de Suncor à Calgary est situé sur le territoire traditionnel du Traité n° 7 de la Confédération des Pieds-Noirs (Siksika, Kainai, Piikani), des Stoney Nakoda (Chiniki, Bears paw, Wesley) et des Premières Nations Tsuut'ina. Il abrite également la nation métisse de l'Alberta, région 3. De plus, nous exploitons des activités dans plusieurs autres territoires autochtones.

Notre approche

Nous voulons bâtir et développer des relations authentiques et significatives avec les peuples autochtones qui sont mutuellement bénéfiques. Outre les engagements décrits dans nos principes, Suncor et Syncrude ont aussi conclu des [ententes](#) avec des communautés autochtones situées près de nos installations, notamment dans la municipalité régionale de Wood Buffalo (MRWB), en Alberta, et à Sarnia, en Ontario. Ces ententes reflètent la façon dont nous collaborons sur diverses questions, de la consultation aux façons de tirer des bénéfices des occasions d'affaires ainsi que l'appui de programmes d'emploi, de perfectionnement et de formation.

Tous les employés, entrepreneurs et partenaires de coentreprise sont tenus de respecter nos principes. Le chef de la direction de Suncor doit veiller à la mise en place des principes en matière de [relations avec les parties intéressées](#) et de [relations avec les Autochtones](#) de Suncor et rendre compte au conseil d'administration.

Accréditation du programme Relations progressistes avec les Autochtones

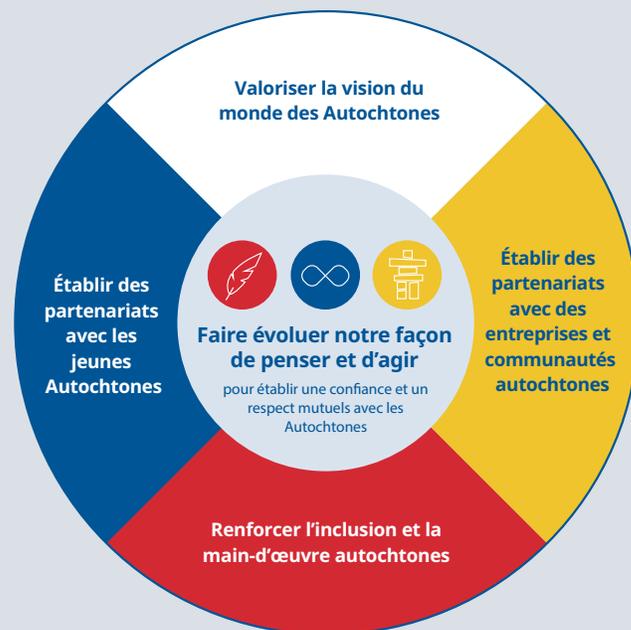
Le programme [Relations progressistes avec les Autochtones \(RPA\) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone](#) compte parmi l'un des moyens que nous employons pour mesurer l'efficacité de nos efforts. Suncor et Syncrude ont été certifiés au niveau le plus élevé, Or, à maintes reprises; la dernière certification remonte à 2020 pour Suncor et à 2021 pour Syncrude. Les deux entreprises seront recertifiées ensemble en 2024. Le RPA est le seul programme d'accréditation du Canada axé sur les pratiques exemplaires dans le cadre des relations avec les Autochtones.

Parcours vers la réconciliation

En 2021, ce qui était autrefois notre objectif social a évolué pour devenir le Parcours vers la réconciliation. Celui-ci reflète notre transformation continue tant au sein de l'entreprise que dans le cadre de nos relations avec les Autochtones. Il représente notre engagement d'en apprendre continuellement sur la culture et l'histoire autochtones en ouvrant nos cœurs et nos esprits, d'élargir nos perspectives et d'établir des relations authentiques avec les Autochtones, basées sur la confiance et le respect mutuels. Le Parcours vers la réconciliation est essentiel à notre raison d'être et soutient notre stratégie pour devenir un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique.

La réconciliation est essentielle à la guérison et à l'approfondissement des relations avec les peuples autochtones. Nous avons tous un rôle à jouer. Nous adoptons un rôle actif et significatif, comme mentionné dans l'appel à l'action 92 de la Commission de la vérité et de la réconciliation. Nous croyons qu'il s'agit de la bonne chose à faire pour la société et l'entreprise. Nous voulons tenir compte du point de vue des Autochtones en ce qui a trait à l'innovation et aux différentes façons de travailler. En établissant des relations solides avec les communautés autochtones, nous gagnons la confiance et le respect de véritables partenaires qui nous aideront à propulser notre entreprise et à naviguer dans ce contexte en constante évolution.

Parcours de Réconciliation



La permission d'utiliser ce concept de la roue médicinale de la Confédération des Pieds-Noirs a été accordée par l'aîné Casey Eagle Speaker

À l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre, Suncor a organisé un cercle de partage à l'échelle de l'entreprise; plus de 5 000 personnes y ont participé. Le réseau d'inclusion des employés Horizons a dirigé l'événement virtuel, dans le cadre duquel l'Équipe de leadership de la haute direction de Suncor et des employés ont partagé des réflexions personnelles sur les pensionnats ainsi que les engagements qu'ils prennent dans le cadre de leur Parcours vers la réconciliation.

La permission d'utiliser ce concept de la roue médicinale de la Confédération des Pieds-Noirs a été accordée par l'aîné Casey Eagle Speaker.

Relations avec les Autochtones



Valoriser les visions du monde autochtones

Nous continuons d'apprendre et de comprendre les modes de connaissance et des façons d'être autochtones par l'entremise de formations et d'occasions d'apprentissage expérimental en ligne et en personne. Notre formation en ligne est disponible à l'interne et à l'externe, sur notre [site Web](#).

Nous travaillons aussi à intégrer le savoir traditionnel et les perspectives autochtones dans nos activités, si possible, avec l'aide de groupes consultatifs qui comprennent des membres des communautés et des aînés autochtones.

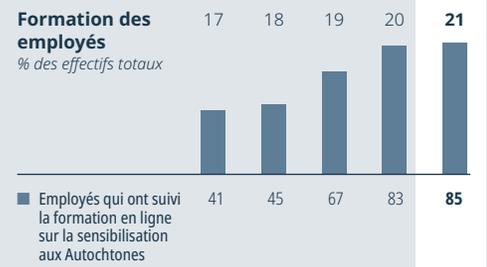
La célébration des langues autochtones fait partie de la réconciliation. De nouvelles enseignes ont été installées en 2021 dans différentes installations des Sables bitumineux dans la MRWB, qui comprennent un message d'accueil en cri (Tân'si) et en déné (Edlânet'é). Avec les prières et la bénédiction des aînés locaux, nous avons aussi érigé des tipis à la raffinerie d'Edmonton et à notre installation de Fort Hills. Les tipis sont des endroits sacrés et sécuritaires pour apprendre, réfléchir ou tenir une cérémonie. Suncor a aussi donné 12 tipis à des communautés, écoles et installations en Alberta.

L'aîné Phillip Campiou a pris la parole à Edmonton. Il a mentionné que les trois trépieds de base qui soutiennent toutes les autres perches représentent l'humilité, le respect et l'obéissance. Le trépied apporte l'équilibre au tipi, et le tipi apporte l'équilibre à la vie.

Partenariats avec les entreprises et les communautés autochtones

Tout commence par l'établissement de relations honnêtes et respectueuses afin de comprendre les intérêts communs et les avantages réciproques. Une participation constructive repose sur la capacité de comprendre les résultats escomptés, les forces et les limites de chacune des parties.

En 2021, Suncor a conclu le partenariat Astisiy avec 8 communautés autochtones – 3 Premières Nations et 5 communautés métisses dans la MRWB – pour acquérir une participation de 15 % dans [Northern Courier Pipeline](#) d'une valeur d'environ 1,3 milliard \$. Suncor s'est aussi associée à la Première Nation de Fort McKay et la Première Nation crie Mikisew dans le cadre du partenariat Thebacha pour le projet d'agrandissement du Parc de stockage Est, et est également un partenaire en capitaux dans PetroNor, un distributeur des ventes en gros exploité par les Cris de la baie James. Ces ententes de partenariat offrent une source de revenus fiable et à long terme pour les Premières Nations et communautés métisses participantes.



Les valeurs de 2021 ne reflètent pas les données de Syncrude. Nous travaillons à élargir nos programmes de formation pour les employés de Syncrude.

Astisiy

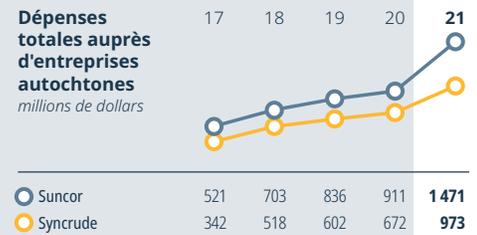
Astisiy est un partenariat historique entre Suncor et huit communautés autochtones. La participation de 15 % dans Northern Courier Pipeline fournira des revenus stables à long terme à ces communautés pendant des décennies à venir. Astisiy est un mot cri qui signifie « fil fabriqué à partir de tendon », que les Autochtones utilisent entre autres pour le perlage.

Relations avec les Autochtones

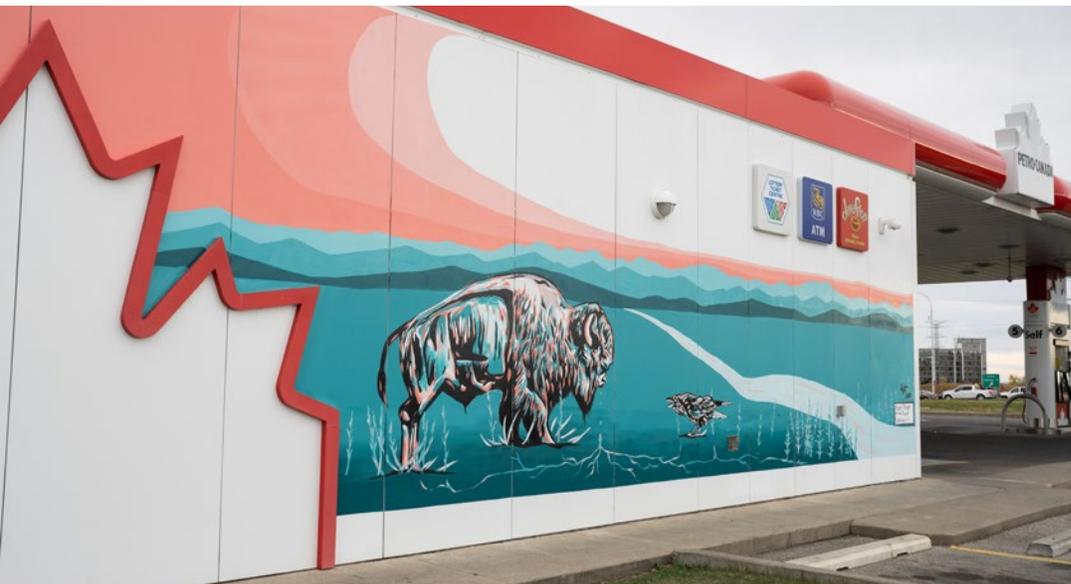
Dans notre chaîne d'approvisionnement, notre stratégie concernant la participation commerciale des Autochtones soutient les activités d'appels d'offres dans l'ensemble de l'entreprise. En travaillant avec des entreprises autochtones de la région, nous bénéficions de talents et de services fiables et à proximité. Nous soutenons aussi les entreprises pour qu'elles réinvestissent leurs revenus dans leurs communautés. En 2021, les dépenses auprès de fournisseurs autochtones représentaient 16 % du total des dépenses de Suncor et 27 % du total des dépenses du Syncrude. Combinées, ces dépenses aux fins d'approvisionnement d'articles et de services représentent plus de 2,4 milliards \$. Suncor et Syncrude ont accompli des progrès importants en 2021, comparativement à 2020, avec une augmentation des dépenses combinées d'environ 54 %. Mais nous savons qu'il n'y a pas que les dépenses qui comptent : nous devons aussi mettre l'accent sur l'emploi et comprendre les répercussions sur les communautés.

Le travail avec les communautés autochtones reste tout aussi solide dans nos activités Petro-Canada^{MC}. Depuis 2021, nous comptons 61 stations-service et ententes de ventes en gros Petro-Canada^{MC} avec des communautés métisses et des Premières Nations.

Dépenses totales auprès d'entreprises autochtones
millions de dollars



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 15).



Petro-Canada^{MC} a confié à des artistes autochtones le mandat de créer des murales à six établissements au pays – Toronto, Ottawa, Montréal, Winnipeg, Calgary et Vancouver – les côtés des stations-service servant de toiles pour que les artistes puissent partager leurs expériences et leur histoire, et se réapproprier leur identité, leur langue, leur culture et leur nation. La murale *Connected* a été peinte par Keegan Starlight, un artiste de la nation Tsuut'ina, à l'ouest de Calgary, en Alberta.

Renforcer l'inclusion et la main-d'œuvre autochtones

Nous voulons que Suncor offre un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent valorisé et respecté. Nous croyons que cela favorise le rendement solide d'une entreprise, nous différencie dans nos collectivités et nous aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui souhaitent mener des carrières enrichissantes à long terme. En 2021, Suncor et Syncrude (nouvellement intégrée) comptaient 919 employés autochtones, ce qui correspond à une présence autochtone de 5,3 % au sein de notre main-d'œuvre selon l'auto-identification volontaire.

Syncrude est un employeur important d'Autochtones et affiche l'une des présences autochtones dans la main-d'œuvre les plus élevées au Canada. En 2021, 10,6 % des employés de Syncrude s'étaient auto-identifiés comme étant d'origine autochtone. Suncor tire des leçons du travail de Syncrude dans ce domaine.

Représentation de l'effectif autochtone
% des effectifs totaux



Les valeurs de 2021 reflètent l'intégration complète de la main-d'œuvre de Syncrude. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 17).

Relations avec les Autochtones

Horizons, le premier réseau d'inclusion des employés de Suncor, continue de jouer un rôle important relativement au soutien des employés autochtones pour qu'ils aient un sentiment de sécurité, de fierté et d'appartenance au sein de l'entreprise. Horizons a été crucial pour créer des liens solides entre les employés autochtones et non autochtones. Le réseau organise de nombreux événements et expériences culturelles tout au long de l'année, y compris des récoltes de remèdes, des cercles de partage et des événements dans le cadre de la Semaine de la sensibilisation aux cultures autochtones, inspirant les employés à s'informer et à agir pour la réconciliation.

La conseillère principale, Perfectionnement de la main-d'œuvre autochtone de Suncor gère les compétences, l'emploi et la formation pour les ententes de Suncor avec les communautés autochtones. La conseillère travaille aussi sur des initiatives comme les programmes de formation à l'emploi dans les secteurs où Suncor exerce ses activités et le comité de la main-d'œuvre régionale des Sables bitumineux, dirigé par l'Oil Sands Community Alliance (OSCA), afin d'adopter une approche régionale pour le mentorat et les carrières pour les jeunes dans la région de Wood Buffalo. De plus, elle codirige Horizons et conseille les leaders et les employés sur les connaissances, les protocoles et la culture autochtones. Les employés peuvent participer à notre programme de mentorat des employés autochtones et à notre programme pour étudiants autochtones qui fournit aux étudiants une expérience de travail significative dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.



Membre du réseau Horizons récolte de la sauge au parc Nose Hill de Calgary, en Alberta. L'événement a commencé par une cérémonie de purification et un enseignement devant la roue de médecine Siksikaititapi à Nose Hill.

Collaborer avec les jeunes Autochtones

Les jeunes Autochtones et leurs voix représentent l'avenir. L'Indigenous Youth Advisory Council (IYAC) travaille avec Suncor, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), notre équipe des Relations avec les collectivités et les Autochtones, et divers leaders principaux pour partager des questions d'intérêt mutuel ayant une incidence sur les communautés et la vie des jeunes Autochtones, y réfléchir, écouter ce que les autres ont à dire et prendre les mesures nécessaires. Le conseil soutient aussi les jeunes leaders autochtones dans le développement de leur potentiel de leadership en leur permettant de participer au système énergétique. L'IYAC a aussi renforcé ses relations avec les leaders en 2021 en créant son propre programme de mentorat. Il est axé sur le mentorat réciproque et bidirectionnel entre les membres du conseil d'administration de la FSÉ et l'IYAC.

Nous travaillons aussi en partenariat avec les jeunes Autochtones par l'entremise des établissements d'enseignement postsecondaires à l'échelle du Canada. Depuis 2019, un membre de l'équipe des Relations avec les collectivités et les Autochtones de Suncor à Sarnia, en Ontario, fait partie d'un comité de planification du Lambton College qui conçoit un espace de rassemblement extérieur pour les jeunes Autochtones sur le campus. Les membres autochtones du comité ont supervisé l'ensemble du processus

et ont fourni une orientation précieuse sur la raison d'être et la conception de l'espace. Les étudiants du collège se serviront de cet espace pour les cérémonies, l'apprentissage et les rassemblements, et ce, toute l'année. Ce sera aussi un endroit où les étudiants – autochtones ou non – et les membres de la collectivité pourront aller ensemble sur la voie de la réconciliation. La construction devrait commencer plus tard cette année.



En 2021, des participants au Programme pour étudiants autochtones ont aidé Suncor à célébrer la Journée nationale des Autochtones en se joignant à un groupe de discussion. Ils ont partagé leurs points de vue et des histoires inspirantes sur eux, leur héritage et leur fierté d'être autochtones.

Investissements dans la collectivité

Suncor a toujours contribué aux collectivités où elle mène ses activités Suncor, Petro-Canada^{MC} et Syncrude font des investissements directs pour soutenir des solutions sur le plan social, économique et environnemental dans ces collectivités.

Ce travail est appuyé en grande partie par les programmes de la [Fondation Suncor Énergie](#) (FSÉ) et la [Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}](#). Suncor a versé près de 36 millions \$ en 2021 à des organismes communautaires, de bienfaisance et sans but lucratif qui travaillent à la mise au point de ces solutions.

La Fondation Suncor Énergie

La Fondation Suncor Énergie (FSÉ) incarne notre raison d'être, soit prendre soin les uns des autres et de la planète, en travaillant directement avec les collectivités pour trouver des solutions aux défis – aujourd'hui et pour les générations à venir. Nous favorisons des avantages mutuels en combinant les forces de la collectivité et de Suncor afin de trouver des solutions d'ordre social, économique et environnemental aux enjeux complexes. Pour y arriver, nous nous concentrons sur trois piliers interconnectés : priorités de financement stratégique, capacité d'innovation sociale et présence dans la collectivité. La FSÉ a augmenté ses dons dans ces secteurs pour atteindre environ 18 millions \$ en 2021.

Priorités de financement stratégiques

Nos [priorités de financement](#) reflètent un engagement à combiner les forces de la collectivité et celles de Suncor afin d'élaborer conjointement des solutions sur le plan social, économique et environnemental. Grâce à nos partenariats de dons, nous apprenons des Autochtones et auprès d'eux ainsi qu'auprès d'autres pour renforcer la collectivité, alors que le monde vit une transition énergétique. Collectivement, nous faisons face à de multiples changements. Nous croyons que les connaissances des Autochtones et les forces de la collectivité nous aideront à nous adapter pour le bien-être de tous.

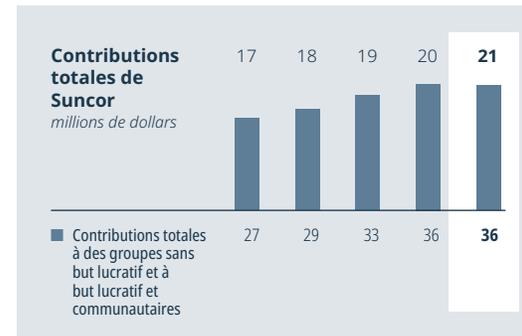
[Indigenous Clean Energy \(ICE\)](#) est un organisme sans but lucratif dirigé par des Autochtones qui renforce la capacité des communautés et des peuples autochtones pour qu'ils jouent un rôle central et de leader dans la transition énergétique. ICE forge des relations de collaboration avec des sociétés énergétiques, des services publics, des gouvernements et d'autres organismes qui progressent vers un avenir carboneutre. Il soutient la planification énergétique, la mise en œuvre d'énergies renouvelables et un éventail d'initiatives pour l'innovation en matière d'énergie propre au sein des communautés autochtones. Avec sa diversité de programmes, l'organisme sollicite davantage la participation des jeunes dans l'énergie renouvelable et fait la promotion d'infrastructures et de logements communautaires écoénergétiques. ICE fait appel à la FSÉ pour accroître le leadership et la participation des Autochtones dans les projets d'énergie propre grâce à des modèles de collaboration plus intensive, d'entrepreneuriat, d'approche mondiale et de financement innovateur.

Capacité d'innovation sociale

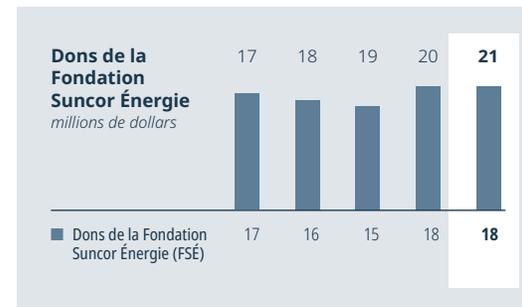
Nous définissons les innovations sociales comme des initiatives, des produits, des processus, des programmes ou des conceptions qui mettent au défi ou changent les actions et les croyances de la société. Des innovations sociales réussies créent des résultats positifs significatifs à long terme. Dans le cadre de notre stratégie, nous cherchons à stimuler la capacité permettant l'innovation sociale, notamment au sein de Suncor.

Présence dans la collectivité

Suncor et la FSÉ investissent dans les collectivités locales au sein desquelles nous menons des activités, au Canada et à l'étranger. Un exemple est [notre soutien](#) à l'organisme [Fusion Jeunesse](#), au Québec. Cet organisme travaille avec les étudiants du primaire et du secondaire pour les faire participer à l'apprentissage expérientiel.



Les contributions totales de Suncor à l'investissement dans la collectivité reflètent notre participation de 58,74 % dans le projet Syncrude. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 16).



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 16).

Durant la pandémie de COVID-19, le [Banff Centre](#), des enseignants dans le cadre de programmes de leadership et de pensée systémique, ainsi que la FSÉ se sont concertés pour créer une nouvelle entité appelée [Wolf Willow Institute](#) afin de miser sur les anciens programmes. L'institut permettra aux leaders et aux influenceurs de se réunir et de développer des compétences en leadership afin d'apporter des changements dans un monde complexe.

Investissements dans la collectivité

Nous offrons aussi des occasions de mobilisation, de bénévolat et de dons par l'intermédiaire de notre [programme Sun-Actif](#). Sun-Actif inspire les employés à contribuer aux communautés et à soutenir les causes qui sont importantes pour eux.

Grâce à Sun-Actif, près de 6,8 millions \$ ont été remis aux collectivités en 2021, une hausse par rapport aux années précédentes en raison de la campagne Mardi je donne axée sur les employés.



- 27 % des employés ont participé à l'échelle de l'entreprise
- 80 000 heures de bénévolat effectuées par les employés de Suncor dans leur collectivité
- 1 800 organismes communautaires ont reçu un soutien financier

Syncrude

Syncrude a aidé à soutenir des initiatives et des services communautaires essentiels depuis des décennies dans la MRWB et ailleurs. Que ce soit en investissant dans l'infrastructure locale, en offrant des denrées aux banques alimentaires ou en proposant des occasions d'apprentissage, Syncrude a fait une différence dans les collectivités où les employés vivent et travaillent.

Syncrude a remis environ 5 millions \$ à des organismes communautaires en 2021, ce qui représente un total de plus de 40 millions \$ depuis 2015. En investissant dans l'infrastructure locale, en offrant des denrées aux banques alimentaires ou en proposant des occasions d'apprentissage, Syncrude a fait une différence dans les collectivités où les employés vivent et travaillent. Elle a aussi soutenu Centraide et remis des dons dans le cadre du programme Good Neighbours (dons à des organismes sans but lucratif où les employés font du bénévolat et bourses d'études de contrepartie).

Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}

Depuis la création de la [Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}](#), en 2020, nous avons eu une incidence positive sur la vie des proches aidants qui se consacrent à aider ceux qu'ils aiment. La Fondation proches aimants^{MC} favorise la sensibilisation à la situation des proches aidants au Canada. Nous inspirons les Canadiens à aider à récoltant des dons pour faciliter et amplifier le travail d'organismes de bienfaisance canadiens qui soutiennent les proches aidants.

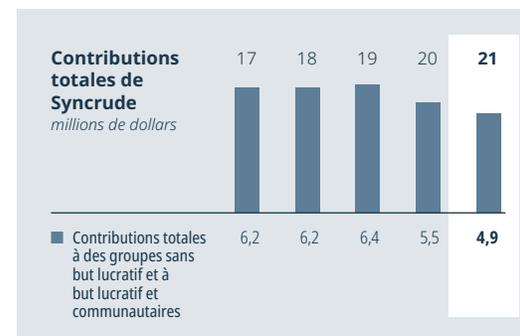
En un an, Suncor a remis 2 millions \$ à la Fondation proches aimants. La Fondation reçoit des dons de Suncor, frère propriétaire de Petro-Canada^{MC}, ainsi que d'autres entreprises et particuliers. En 2021, elle a remis 1,7 million \$ en bourses nationales et a approuvé environ 500 000 \$ par l'entremise de bourses locales dans 9 provinces. Voici certaines des premières réussites de la Fondation :

- lancement de modules d'apprentissage en ligne pour éduquer les Canadiens sur le travail des proches aidants
- tenue d'une table ronde annuelle d'experts et de défenseurs pour mieux comprendre les principaux enjeux auxquels les proches aidants font face tous les jours
- collecte de fonds dans le cadre d'activités avec les employés de Suncor, les associés de Petro-Canada^{MC} et tous les Canadiens, y compris le lancement de la campagne nationale de financement 19 heures de dévouement bienveillant

Grâce à sa visibilité accrue au Canada, la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} continue de démontrer notre raison d'être et renforce nos autres activités d'investissements dans la collectivité.



Suncor est reconnue à titre d'[entreprise généreuse d'Imagine Canada](#) pour son leadership dans l'investissement communautaire.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 16).



C'est un peu comme si on m'offrait un petit radeau; je sais maintenant que je vais pouvoir rester à flot.

Participant au groupe de soutien pour les proches aidants Circle of Care, financé par la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}



Fondation
proches aimants
Petro-Canada^{MC}

Droits de la personne

Suncor s'engage à conserver et à protéger les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale.

Nous voulons éviter d'empiéter d'une façon quelconque sur les droits des personnes et des groupes. Ces droits comprennent ceux précisés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Notre approche à l'égard des droits de la personne s'applique à l'ensemble de nos activités et de nos relations d'affaires. Nous nous efforçons d'harmoniser nos pratiques avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Suncor soutient aussi la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada en tant que cadre de réconciliation. Nous nous efforcerons d'atteindre le but visé par ces protocoles et principes.

Syncrude dispose de principes concernant les pratiques commerciales, l'éthique, les droits du travail et l'engagement des Autochtones. Nous continuons de les intégrer afin d'appuyer nos engagements en matière de droits de la personne.

Nos principes directeurs en matière de droits de la personne

Nos principes directeurs en matière de droits de la personne se concentrent sur quatre secteurs : chaîne d'approvisionnement, collectivités, sécurité et main-d'œuvre.

Chaîne d'approvisionnement

Notre Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs souligne les valeurs importantes pour Suncor et :

- guide la norme de conduite requise par tous les fournisseurs, entrepreneurs, consultants et autres entités avec lesquelles nous faisons affaire
- rend compte chaque année des résultats obtenus dans le cadre des protocoles Vers le développement minier durable (VDMD), notamment en ce qui concerne la prévention du travail des enfants et du travail forcé
- renforce notre accent sur le développement durable et encourage nos partenaires commerciaux à travailler avec nous pour trouver des moyens de réduire les impacts environnementaux, de soutenir les collectivités dans lesquelles nous travaillons et de favoriser collectivement la croissance économique.

Le respect du Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs est une exigence standard de tous les contrats de la chaîne d'approvisionnement de Suncor.

[Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs](#)

Collectivités

Nous créons et entretenons des relations positives et significatives avec les groupes d'intérêt, les collectivités et les peuples autochtones en faisant ce qui suit :

- travailler pour contribuer positivement aux collectivités où nous menons nos activités
- travailler avec les groupes d'intérêt locaux, les collectivités et les peuples autochtones pour définir une façon appropriée de faire ce qui suit :
 - transmettre l'information
 - tenir compte des intérêts et des répercussions
 - intégrer les commentaires à toutes les étapes de façon à respecter les processus décisionnels locaux et traditionnels.
- travailler pour réduire notre impact sur l'environnement et reconnaître sa signification culturelle pour les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités
- reconnaître les droits légaux et constitutionnels uniques des peuples autochtones, y compris les droits du Traité
- chercher à comprendre et à respecter les histoires, les coutumes, les croyances et les traditions des peuples autochtones
- poursuivre notre Parcours vers la réconciliation pour faire évoluer notre façon de penser et d'agir afin d'inspirer un sentiment de confiance et de respect mutuels entre nous et les peuples autochtones.

[Principe Relations avec les Autochtones du Canada](#)

[Principe en matière de relations avec les groupes d'intérêt](#)

Droits de la personne

Sécurité

Nous respectons les droits de la personne de notre main-d'œuvre et des collectivités de la région tout en assurant la sécurité de notre personnel, de nos actifs et de nos activités :

- Nos principes et directives en matière de sécurité respectent l'esprit des principes internationaux des droits de la personne ainsi que des lois des territoires où nous exerçons des activités.

Nous respectons les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.

[Principe relatif à la sécurité générale](#)

Main-d'œuvre

Nous nous engageons à faire progresser des pratiques de travail responsables. Nous traitons notre personnel avec respect et dignité. Nous voulons offrir un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de violence.

- Nos principes d'emploi sont conformes à toutes les lois nationales applicables et respectent les normes du travail internationalement reconnues, y compris celles concernant :
 - la liberté d'association et la négociation collective
 - la non-discrimination
 - le travail forcé
 - la présence de travailleurs mineurs.

Dans le cadre des normes [Vers le développement minier durable](#) (VDMD), Suncor et Syncrude font l'objet d'évaluations par des tiers tous les trois ans et doivent avoir des processus en place pour prévenir le travail des enfants et le travail forcé.

- Nous voulons que notre environnement de travail soit inclusif et diversifié. Pour ce faire, nous devons supprimer les obstacles relatifs aux systèmes et programmes qui empêchent la participation et la progression de sorte que les personnes puissent contribuer pleinement et mettre en valeur leur potentiel.
- Suncor place la sécurité avant tout et croit que nous en partageons tous la responsabilité.
- Nous faisons la promotion du bien-être physique, psychologique et social de nos employés et nos collectivités.

[Principe d'inclusion et d'égalité des chances](#)

[Principe en matière d'environnement, de santé et de prévention](#)

Accès à des recours

L'établissement de relations avec les collectivités est un aspect important de notre approche pour gérer les droits de la personne et donner l'accès pour corriger ou redresser une situation. Nous disposons de processus régionaux précis. Le Système de gestion des informations liées aux groupes d'intérêt (SIMS) constitue la base de données principale de Suncor pour :

- documenter les activités de consultation ainsi que les exigences et engagements juridiques, et établir des rapports à ce sujet
- consigner les activités de mobilisation des parties prenantes pour mieux comprendre les intérêts et les préoccupations
- soutenir la mémoire institutionnelle et les autres processus internes (p. ex., griefs, plaintes).

Nous fournissons et facilitons l'accès à des recours par l'entremise de la ligne d'assistance téléphonique en matière d'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Chaque signalement est pris au sérieux et fait l'objet d'une enquête.



Gouvernance

- > Éthique
- > Gouvernance d'entreprise
- > Gestion des risques
- > Chaîne d'approvisionnement

Pour concrétiser la raison d'être de Suncor, qui consiste à fournir une source d'énergie digne de confiance, nous adoptons une approche et des stratégies à long terme. Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi les bases solides d'un développement énergétique résilient et durable.



Éthique

Agir avec intégrité est l'une de nos principales valeurs et elle est intégrée dans chaque aspect de nos activités.

Notre Programme sur la conformité et l'éthique favorise une culture éthique et fait connaître notre Code des normes de pratiques commerciales pour réduire la corruption et les autres risques liés à la conformité. Le Code décrit les règles, normes et comportements de base que tous les employés de Suncor, les entrepreneurs et les membres de notre conseil d'administration doivent respecter. Il traite d'un large éventail d'aspects de la prise de décision éthique, notamment les conflits d'intérêts, le harcèlement, le trafic d'influence et la corruption, les délits d'initié, la concurrence et les mesures de contrôle comptables et commerciales. Notre Programme est conçu pour appuyer le Code et promouvoir une culture d'intégrité au sein de Suncor qui exige un comportement éthique et une conformité à la loi.

La main-d'œuvre de Suncor doit suivre une formation annuelle sur notre Code et confirmer qu'elle a lu le document [La façon dont nous menons nos affaires](#) et respecte le Code. La façon dont nous menons nos affaires résume l'ensemble des principes, directives et normes de Suncor qui constituent le Code.

Notre [Principe d'inclusion et d'égalité des chances](#) met en évidence et renforce l'engagement de Suncor à favoriser l'égalité des chances et un milieu de travail inclusif et sans discrimination. Notre norme [Lieu de travail respectueux](#) décrit les exigences en matière de soutien d'un environnement de travail inclusif et respectueux à Suncor.

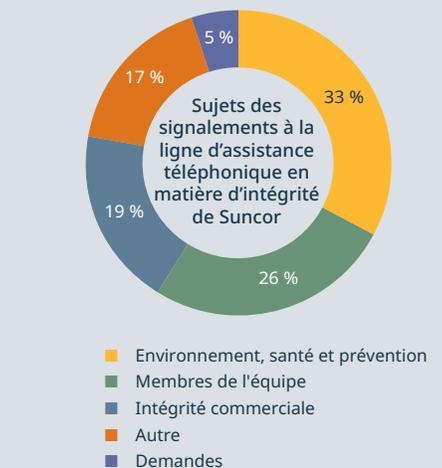
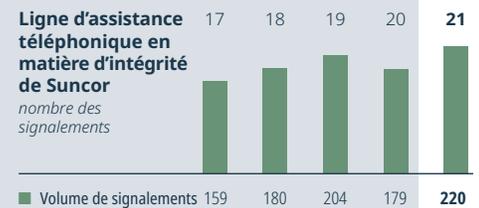
Nous incitons les membres de l'équipe à signaler toute préoccupation concernant des infractions présumées à notre Code auprès des équipes et services suivants :

- Gestion
- Services juridiques et conformité
- Sécurité générale
- Ressources humaines
- Vérification interne

Les membres de l'équipe peuvent également exprimer leurs préoccupations de manière confidentielle par l'entremise de la ligne téléphonique sur l'intégrité de Suncor, accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine aux employés, aux entrepreneurs et au grand public. Tous les signalements sont pris au sérieux et la Sécurité générale ou les Ressources humaines mèneront une enquête. Le nombre de signalements témoigne du bon fonctionnement du système d'assistance et de nos efforts pour faire connaître ce service dans l'ensemble de l'entreprise.

Notre programme est évolué et bien établi. Nous assurons un suivi des pratiques exemplaires et recherchons des occasions d'améliorations. Les travaux se poursuivent pour ouvrir notre programme aux employés de Syncrude.

96 % des employés ont suivi la formation Code des normes de pratiques commerciales en 2021.



Après que Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude en septembre 2021, les rapports de la ligne d'intégrité de celle-ci concernant les trois mois d'exploitation en 2021 ont été inclus dans les totaux de Suncor.

Gouvernance d'entreprise

Grâce à une bonne gouvernance et un leadership engagé, nous avons établi une base solide pour assurer la résilience de notre entreprise dans le développement énergétique. L'engagement de Suncor envers une gouvernance robuste est souligné par son classement au premier rang parmi les sociétés énergétiques pendant sept ans d'affilée dans le cadre du classement annuel Board Games du *Globe and Mail*.

Notre structure de gouvernance inclut notre conseil d'administration et ses comités, ainsi que notre équipe de la haute direction.

Les responsabilités du conseil d'administration incluent notamment la gouvernance, la planification stratégique et la gérance de Suncor, y compris la détermination et l'atténuation des risques principaux comme celui lié au carbone.

Un conseil diversifié et expérimenté

Le conseil d'administration de Suncor comprend des administrateurs possédant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue sur les enjeux touchant l'entreprise. Le conseil évalue continuellement les compétences et capacités requises et, par l'entremise du comité de gouvernance, assure un processus robuste pour le recrutement des nouveaux membres du conseil. En plus d'assurer la mise à profit d'une vaste expérience, nous recherchons des personnes ayant des antécédents différents, en tenant compte de l'équilibre hommes-femmes, des minorités visibles, du statut d'autochtone, de l'âge, des handicaps, de l'expérience des affaires et des activités, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des groupes d'intérêt, de la provenance géographique et autres attributs. L'entreprise a un conseil d'administration diversifié et expérimenté, avec une présence autochtone depuis plus de vingt ans, ainsi que 36 % de femmes.

Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés au processus de recrutement des administrateurs, à l'évaluation du conseil et à la représentation des membres du comité. Le tableau des compétences du conseil d'administration a été révisé en 2021 afin de diviser le facteur « ESP (Environnement, santé et prévention) et responsabilité sociale » en deux compétences distinctes : « ESP » et « Rendement social ».

Les pratiques du conseil de Suncor en matière d'évaluation du rendement et de la rémunération tiennent également compte des facteurs ESG :

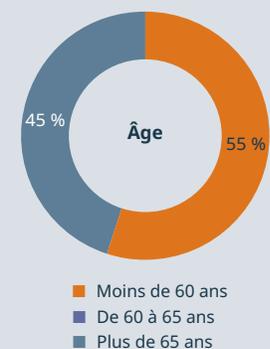
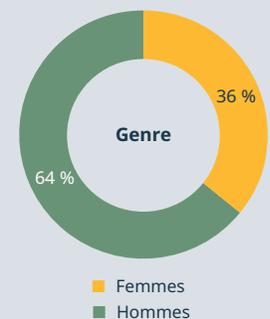
- en évaluant chaque année le rendement des membres de la haute direction par rapport aux objectifs bien définis qui soutiennent et renforcent nos objectifs commerciaux, y compris le rendement sur le plan ESG
- en tenant compte de notre rendement par rapport aux objectifs de développement durable de l'ensemble de l'entreprise liés au rendement sur le plan de la sécurité, de l'environnement (incluant les gaz à effet de serre [GES]) et du rendement social, afin de déterminer les montants des versements de la prime d'encouragement annuelle pour le chef de la direction et le reste des membres de l'équipe de la haute direction.

Rémunération des membres de la haute direction

Les régimes de rémunération des membres de la haute direction sont un élément principal de la surveillance du conseil d'administration. Ils sont étroitement liés à notre stratégie, notre gestion des risques, nos objectifs commerciaux, notre développement durable et notre rendement. À compter de 2022, un élément de la rémunération des membres de la haute direction sera déterminé en fonction des progrès réalisés par rapport aux initiatives liées au climat. En établissant un lien entre la rémunération des membres de la haute direction à long terme et les initiatives en matière de climat, nous renforçons l'objectif de Suncor visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. L'acquisition de l'octroi initial sera basée sur les progrès réalisés de 2022 à 2024 par rapport à notre engagement pour 2030 de réduire nos émissions de GES de 10 mégatonnes par année à l'échelle de notre chaîne de valeur. Le programme s'applique aux personnes occupant

Pour en savoir plus sur les compétences, les données démographiques et l'expérience des membres du conseil d'administration, consultez notre [Circulaire de procuration de la direction de 2022](#).

Diversité du conseil en 2021



Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 17).

Gouvernance d'entreprise

un poste de vice-président ou un niveau supérieur et s'ajoute aux mesures liées à la sécurité et au développement durable incluses dans le Programme d'encouragement annuel.

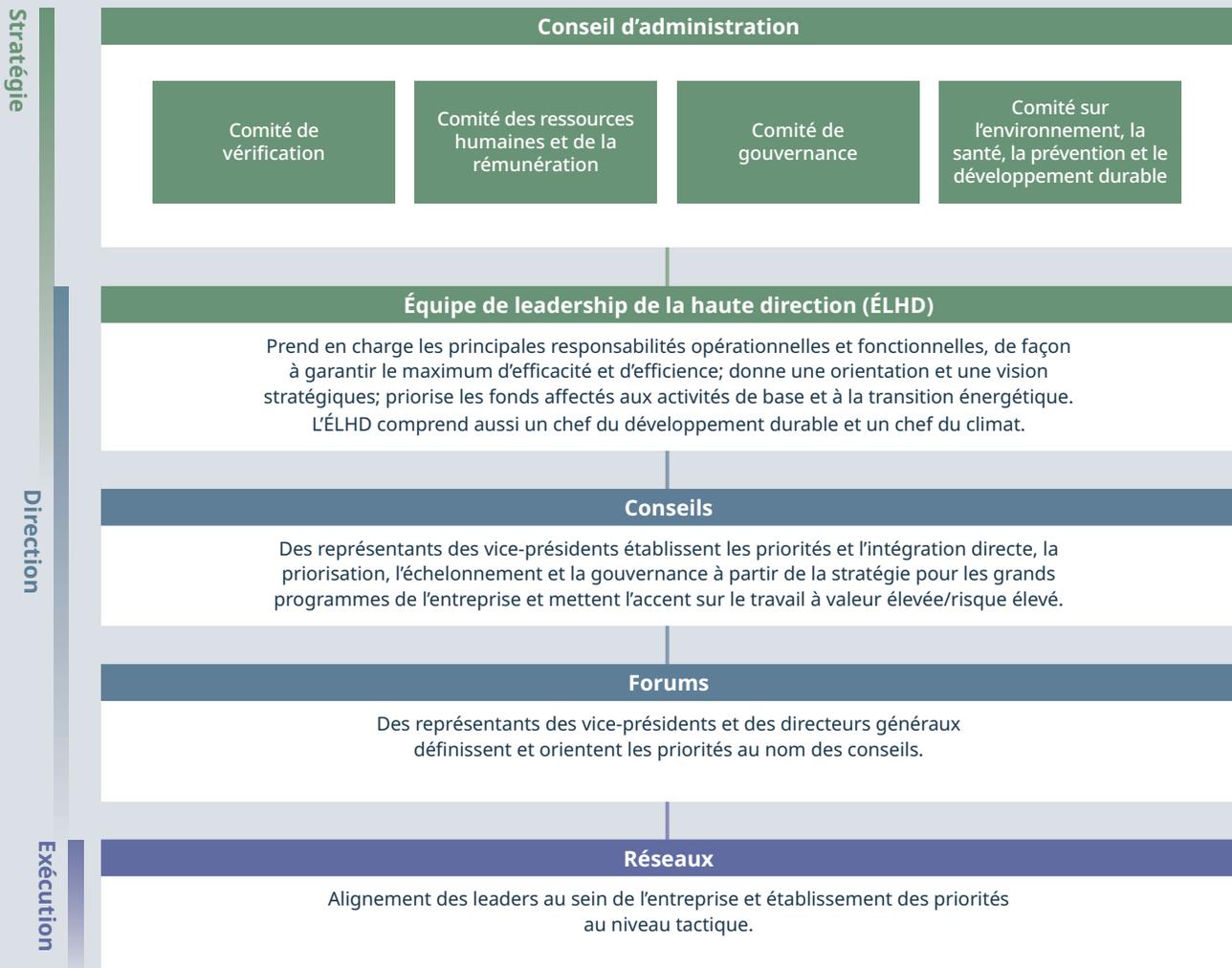
Structure de gouvernance de Suncor

Grâce à un leadership et une structure d'entreprise solides, les enjeux économiques, environnementaux et sociaux sont évalués ensemble, dans le cadre du processus de prise de décisions stratégiques de Suncor. Notre gouvernance commence par notre conseil d'administration et ses comités, avec des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts de nos actionnaires et l'intérêt supérieur de l'entreprise dans son ensemble. La gouvernance est exécutée par notre équipe de la haute direction, qui prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience. L'équipe de la haute direction inclut

également un chef du développement durable et un chef du climat, ce qui s'inscrit dans l'esprit de notre détermination depuis plus de 25 ans à améliorer le développement durable et à accroître la transparence et la publication de données à l'échelle de Suncor.

Comité de vérification

Le comité de vérification surveille l'efficacité et l'intégrité des contrôles internes des processus commerciaux de Suncor, incluant les systèmes de rapports financiers et de gestion et les systèmes de contrôles internes. Il surveille et examine aussi les rapports financiers et autres questions financières. De plus, il choisit les vérificateurs externes et les surveille et examine leur efficacité et leur indépendance, et il surveille l'efficacité des vérificateurs internes, à l'exception du service Vérification et intégrité de l'exploitation (ce qui fait partie du mandat du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable (ESP DD)). Certaines questions financières sont également approuvées par ce comité au nom du conseil.



Gouvernance d'entreprise

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Le comité des ressources humaines et de la rémunération supervise et gère les questions liées à la rémunération des membres de la haute direction, les régimes d'encouragement et la gestion des talents. Il oriente la rémunération des membres de la haute direction et les lignes directrices relatives à la rémunération qui appuient les objectifs stratégiques commerciaux globaux de Suncor. Le comité soutient les questions liées à la planification de la relève pour les postes de chef de la direction et de la haute direction; examine les régimes importants de rémunération, de retraite et d'avantages sociaux pour les employés en général; et examine les principes de gouvernance de l'industrie, des organismes de réglementation et de la rémunération et leur incidence possible sur les principes et pratiques en matière de ressources humaines de Suncor. À cela s'ajoute la supervision de la gestion du capital humain, incluant l'alignement sur la culture, l'inclusion et la diversité, et la mobilisation des employés.

Comité de gouvernance

Le comité de gouvernance supervise et gère les questions liées aux pratiques et principes de la gouvernance d'entreprise de Suncor. Le comité évalue et formule des recommandations liées à la rémunération, à la structure, à la composition et aux processus du conseil d'administration. Il évalue l'efficacité du conseil et facilite l'intégration des administrateurs, ainsi que les besoins de formation continue de ceux-ci. Il fournit des renseignements sur les initiatives stratégiques clés, la planification à long terme et l'établissement des budgets, ainsi que les questions importantes concernant la culture d'entreprise.

Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable

Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable (ESPDD) supervise et gère les questions liées à l'environnement, à la santé, à la prévention et au développement durable. Il examine le Système de gestion de l'excellence opérationnelle de Suncor, un cadre global pour gérer les risques opérationnels et fait des recommandations au conseil sur les stratégies et principes de Suncor en matière d'ESPDD. Il examine également le rendement de la direction, ainsi que les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux liés à l'ESPDD afin de s'assurer de prévoir les défis à venir et de se positionner de manière à réduire les risques. Le comité examine les rapports de gestion de la direction et les conclusions de recherches, d'évaluations et de vérifications externes et internes d'importance sur l'environnement, la santé et la prévention. La divulgation d'information sur les activités de lobbying est également examinée par le comité ESPDD.

Chef du climat

Martha Hall Findlay est devenue la toute première chef du climat de Suncor au début de 2022. À ce poste, Martha joue un rôle essentiel en assurant le leadership de Suncor en matière de climat et d'énergie, à l'interne comme à l'externe. Cette nomination reflète l'importance de gérer le risque climatique et de réaliser des progrès par rapport à notre objectif stratégique d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.



Gestion des risques

La gestion des risques est essentielle pour atteindre les objectifs commerciaux et elle exige une culture axée sur la discipline opérationnelle.

Nous prenons des décisions éclairées par les données et fondées sur les risques et guidées par des considérations liées au développement durable. Nous sommes régis par nos principes directeurs en matière de gestion des risques. Pour y arriver, il faut continuellement repérer, évaluer, traiter et surveiller les risques inhérents à nos actifs, nos activités et notre fonctionnement. Certains risques sont plus courants dans l'industrie. D'autres sont uniques à Suncor. Notre programme de gestion des risques s'aligne sur les directives de l'Organisation internationale de normalisation (ISO 31000 Gestion des risques – directives), lesquelles ont été adoptées par le Conseil canadien des normes. Les directives fournissent des principes, un cadre de travail et un processus de gestion des risques.

Notre pratique de gestion des risques est régie par notre principe de gestion des risques et mise en œuvre au moyen de processus et d'outils, par exemple le tableau des risques.

Des changements accrus apportés aux politiques et principes ainsi que l'activisme et l'incertitude liés aux processus de réglementation ont représenté l'ajout de risques significatifs d'ordre financier, social et climatique pour Suncor. Pour gérer ces risques, nous avons intégré un processus de gestion des enjeux politiques et réglementaires qui met de l'avant une approche disciplinée pour gérer ces enjeux.

Identification des risques principaux

Les risques principaux pourraient avoir une incidence considérable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques ou d'y contribuer. Dans un secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir tandis que des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. Nous gérons les nouveaux risques principaux dans le cadre de nos processus de gestion des risques critiques et principaux. Notre notice annuelle traite de ces risques plus en détail. Ils comprennent les suivants :

- carbone
- prix des marchandises
- impact cumulatif et vitesse des changements
- politiques gouvernementales et réglementaires
- numérique et cybersécurité
- incidents opérationnels majeurs (sécurité, environnement et fiabilité)
- accès aux marchés (p. ex., pipelines, transport ferroviaire et maritime)
- agilité stratégique dans la transition énergétique
- gestion des résidus, intégrité des barrages et fermeture des mines.

Gouvernance des risques

Le conseil d'administration et le comité de vérification de Suncor ont la responsabilité de surveiller nos risques principaux et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leur incidence. Tous les risques principaux sont signalés chaque année au conseil d'administration; le signalement doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Chaque unité commerciale et secteur fonctionnel atténue et signale les risques critiques dans son secteur respectif. Les rôles de surveillance des risques sont attribués afin de gérer les risques décelés avec l'appui de coordonnateurs des risques dans chaque secteur commercial. Des mesures sont en place pour assurer une mise en œuvre et un contrôle efficaces des décisions relatives à la gestion des risques.

Notre Notice annuelle 2021 (datée du 23 février 2022) fournit un aperçu des risques pour Suncor et ses secteurs d'activité. Le risque associé au carbone est inclus à titre de risque principal depuis 2016. Puisque les risques et occasions liés au climat occupent une plus grande place dans nos activités de planification commerciale et de gestion des risques, Suncor a recadré son « portefeuille développement et exécution » et son risque d'exécution en 2022 afin de mettre l'accent sur « l'agilité stratégique dans la transition énergétique ». Tous les risques principaux sont soumis à un examen annuel du comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration.

Mesure et évaluation des risques

Nous utilisons un seul tableau des risques pour permettre à l'entreprise d'adopter la même terminologie et la même approche. Nous évaluons uniformément les risques en fonction de l'ampleur de leur conséquence et de leur probabilité. L'outil aide à assigner la responsabilité de différents niveaux de risques résiduels. Les conséquences sont fondées sur les cinq récepteurs suivants du tableau des risques :

- Santé et sécurité
- Environnement
- Réglementation
- Réputation
- Impacts financiers

Nous utilisons aussi le tableau pour évaluer les risques émergents et leur impact sur les activités. Parmi les exemples de risques émergents, notons la cybersécurité liée à la chaîne d'approvisionnement, l'inflation et les développements géopolitiques.

Gestion des risques

Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO)

Le SGEO établit les exigences pour fonctionner de manière sécuritaire, fiable et rentable pour améliorer le rendement de façon continue. Il favorise aussi ce qui suit :

- gestion systématique des risques opérationnels
- atteinte de nos objectifs opérationnels
- prévention et atténuation des répercussions environnementales et sociales
- élaboration et partage des pratiques exemplaires.

Le cycle d'examen de la gestion, conjugué au soutien et à l'engagement des leaders, assure une amélioration continue et la définition des occasions importantes pour évoluer. Nos installations certifiées ISO 14001 et 9001, principalement nos raffineries, font l'objet de vérifications. Les équipes chargées de l'évaluation interne procèdent à une vérification axée sur les processus qui met l'accent sur les aspects, les risques et les objectifs significatifs conformément à la norme ISO 14001. Les unités commerciales de Suncor doivent aussi mener des autoévaluations annuelles conformément aux exigences de la norme du SGEO et se soumettre à des vérifications relatives au SGEO.

La place du développement durable dans le développement de projets

L'intégration du développement durable dans le processus de développement des projets nous aide à tenir compte des facteurs émergents liés aux politiques, à l'environnement et à l'aspect social dans les décisions en matière de développement. Au fil du temps, cela favorise le déploiement d'une compréhension organisationnelle des enjeux liés au développement durable et des compétences, menant à de nouvelles occasions d'améliorations de la performance environnementale et sociale. Elle tire parti de la technologie et favorise un esprit tourné vers le développement durable en vue de la concrétisation de notre raison d'être.

Notre cadre de gouvernance garantit notre intégration des facteurs liés au développement durable dans la planification et la prise de décisions dans le cadre de nouveaux projets. Nous sommes déterminés à améliorer le rendement en matière d'environnement, à maintenir une collaboration attentionnée et à entretenir des relations significatives avec les parties intéressées, ce qui constitue le fondement de notre rendement. L'orientation stratégique est intégrée encore davantage dans notre processus d'évaluation des investissements, ce qui comprend une orientation sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et favorise l'atteinte de nos objectifs.

Les priorités stratégiques de Suncor orientent les décisions prises à propos de nos portefeuilles conformément aux efforts de développement et d'exécution des projets. Notre modèle d'exécution pour le développement des actifs assure une collaboration et une mobilisation dès le début du cycle de développement du projet et définit des exigences multicritères, comprenant notamment :

- catégorisation et évaluation préalables des impacts environnementaux et sociaux des risques ainsi que des occasions
- différenciation des options de développement en fonction de l'alignement sur les priorités stratégiques, les objectifs et l'établissement des critères de développement durable propres aux projets dans le cadre d'un processus de sélection du concept
- incorporation des risques liés au développement durable dans le processus de gestion des risques des projets et identification des occasions ou des risques pour l'entreprise
- définition des impacts en matière de développement durable du projet pour aider l'équipe de direction à prendre des décisions éclairées
- détermination des occasions liées à l'évaluation et au déploiement de nouvelles technologies qui nous aident à atteindre nos objectifs en matière de développement durable.



Chaîne d'approvisionnement

Motivés par notre raison d'être, nous continuons d'intégrer la notion de développement durable dans nos activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement et de logistique.

En plus d'augmenter la valeur pour notre entreprise et de générer des gains d'efficacité mutuels avec des entreprises et fournisseurs concurrentiels, nous tenons compte des impacts environnementaux et sociaux de nos décisions en matière d'approvisionnement. L'importance accordée au développement durable dans le cadre de nos processus de la chaîne d'approvisionnement et des partenariats contribue à l'objectif de Suncor et témoigne du leadership exercé dans la sphère de la gouvernance sociale et environnementale.

Nous continuons de collaborer avec les fournisseurs qui partagent nos valeurs et sont alignés sur nos objectifs stratégiques : nous cherchons à trouver des occasions de réduire les répercussions de nos activités sur l'environnement, d'appuyer les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons, tout en contribuant collectivement à la croissance économique. Nous mobilisons nos fournisseurs à l'égard de leur rendement en matière de développement durable en effectuant ce qui suit :

- évaluer les données sur le rendement en matière de développement durable dans le cadre de la préqualification, de l'attribution du travail et du rendement continu des fournisseurs
- recueillir des données afin de comprendre les effets de notre chaîne d'approvisionnement, ce qui nous aide à prendre des décisions plus éclairées
- évaluer les occasions et les risques liés au développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement
- établir des relations avec les fournisseurs partageant notre vision pour stimuler l'innovation et le rendement lié au développement durable.

Approche en matière de développement durable

En vue de guider nos décisions liées aux parties avec lesquelles nous collaborons, toutes les entreprises et tous les fournisseurs doivent être préqualifiés pour fournir des services ou des articles à Suncor en répondant à une série de questions, notamment des questions liées au développement durable. Cela nous permet d'évaluer si le développement durable est intégré aux activités de l'entreprise et la façon dont il est intégré, le cas échéant. Les questions portent sur des sujets comme les objectifs de sécurité, les relations avec les Autochtones et leur participation, les changements climatiques, les droits de la personne, l'inclusion et la diversité, les investissements dans la collectivité et l'innovation sociale. Notre processus de qualification et sélection des fournisseurs est conforme au processus de préqualification et nous aide à prendre des décisions éclairées.

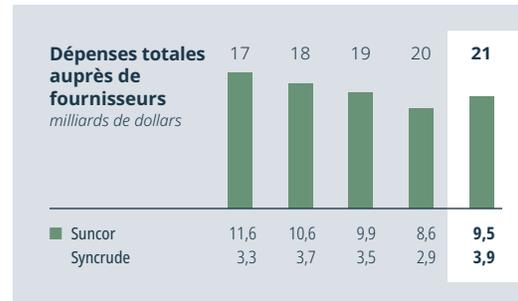
Pour se conformer à notre approche en matière de développement durable, tous les fournisseurs doivent respecter le Code des normes de pratiques commerciales des fournisseurs de Suncor. Comme les Codes des normes de pratiques commerciales évoluent à l'échelle de l'industrie, nous sommes fiers d'être un chef de file de l'industrie énergétique dans ce domaine. Nous avons lancé un processus en 2021 qui consiste à demander aux fournisseurs s'ils disposent de leur propre Code des normes de pratiques commerciales. Si une entreprise n'en a pas, cela nous permet d'avoir une conversation et d'offrir une formation d'éducation et de sensibilisation sur l'importance de disposer d'un Code des normes de pratiques commerciales.

Nos progrès

Nos fournisseurs se trouvent partout au Canada ainsi que dans 18 autres pays autour du monde. Ensemble, Suncor et Syncrude ont dépensé environ 13,5 milliards \$ auprès des fournisseurs en 2021, ce qui signifie que notre portée en matière de développement durable peut s'étendre aussi loin que notre incidence économique.

Travailler avec nos fournisseurs et comprendre les répercussions sociales et environnementales

Nous continuons de collaborer avec nos principaux fournisseurs et partenaires de l'industrie afin d'accélérer l'innovation et le rendement en matière de développement durable. Suncor et ses principaux fournisseurs partagent des pratiques exemplaires pour



Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes relatives aux données sur la performance (n° 15).

Engagement relatif à la réduction des émissions de portée 3

Tandis que nous travaillons à réduire nos propres émissions de GES, nous souhaitons collaborer avec les fournisseurs pour les aider à réduire les leurs. Par exemple, comme peu de fournisseurs sont en mesure de produire des conduites répondant aux normes et spécifications techniques élevées de Suncor en matière de conduites de forage et de conditionnements, la collaboration est la clé du succès. En 2020, Suncor a acheté plus de 5 000 tonnes de tubage en acier de Tenaris, auprès de l'installation de Tamsa au Mexique. Tenaris Tamsa, l'un des principaux fabricants de conduites et d'accessoires en acier sans soudeuse pour l'industrie énergétique, a été reconnu comme le premier bâtiment écologique dans l'industrie de l'acier, recevant également la certification LEED. Tenaris s'engage à utiliser une forte proportion de ferraille d'acier recyclée dans le mélange métallique ainsi qu'à réaliser des investissements pour accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie renouvelable pour une partie des besoins en énergie. Elle continue de suivre les normes environnementales les plus élevées intégrées à tous ses processus de gestion. Son objectif de réduire l'intensité de CO₂ par tonne d'acier (portée 1, 2 et 3) d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2018 démontre un leadership à l'échelle mondiale et favorise l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de Suncor. Pour des renseignements supplémentaires sur la divulgation des émissions de portée 3, veuillez consulter notre Rapport climat 2022.

Chaîne d'approvisionnement

améliorer continuellement le rendement en matière de développement durable dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Ces discussions favorisent également la création d'une nouvelle façon d'évaluer les offres de services de nos fournisseurs. À l'interne, il y a une sensibilisation accrue en ce qui a trait aux occasions d'améliorer nos résultats sur le plan social et environnemental à l'échelle de l'entreprise.

Collaboration avec les fournisseurs autochtones

La collaboration avec les fournisseurs autochtones est un élément important de notre chaîne d'approvisionnement. Notre stratégie de participation pour les entreprises autochtones permet d'aligner les équipes à l'échelle de Suncor sur notre approche afin de respecter nos engagements et favoriser une mobilisation significative, tout en nous assurant que les ententes conclues sont mutuellement bénéfiques. Pour faire progresser nos activités commerciales avec les Autochtones, nous disposons d'un outil libre-service permettant aux employés d'identifier les fournisseurs autochtones actuels et potentiels. Une importante rigueur est démontrée dans le cadre de la gestion des relations, de l'établissement des priorités annuelles et des premières rencontres avec les nouveaux fournisseurs autochtones visant à discuter des nouvelles offres de services et occasions. Pour en savoir plus sur notre travail avec les entreprises et communautés autochtones, veuillez vous rendre à la [page 41](#).

Depuis le début des années 1990, Suncor et Syncrude ont dépensé à elles deux plus de 14 milliards \$ auprès d'entreprises et de fournisseurs autochtones à l'échelle du Canada. En 2021, les dépenses totales de Suncor auprès d'entreprises autochtones ont augmenté de 16 % pour un total de 1,5 milliard \$. Plutôt que d'avoir un objectif de dépenses autochtones, nous avons mis l'accent sur l'évolution des mentalités afin de comprendre que la collaboration avec les fournisseurs autochtones est simplement la façon dont nous menons nos activités. La prise de décisions dans ce contexte nous permet de maintenir nos engagements visant à faire progresser nos activités commerciales avec les Autochtones, et de mettre l'accent sur des améliorations de la qualité qui vont au-delà des dépenses, notamment l'emploi et une incidence directe sur les communautés.

Syncrude continue de dépenser et d'investir auprès des communautés autochtones et locales. En 2021, 973 millions \$ de services et fournitures ont été achetés directement auprès d'entreprises autochtones, représentant 27 % des achats annuels de l'exploitation. Dans le cadre de l'intégration de Syncrude avec Suncor, nous avons maintenant combiné la gérance mensuelle avec les communautés dans la région de Wood Buffalo. Des travaux supplémentaires sont en cours en vue d'une intégration complète prévue d'ici 2023.

Nous constatons un engagement plus profond avec les communautés autochtones dans le cadre de leurs ententes de partenariat. Prenons par exemple l'important investissement en capital de Mikisew Group of Companies, un propriétaire majoritaire du partenariat Mikisew North American, dans l'équipement de transport lourd. Cet investissement procure divers avantages, y compris l'utilisation de l'équipement dans le cadre de l'exploitation des sables bitumineux de Suncor, le renforcement de l'engagement dans le partenariat et l'accroissement des avantages pour la collectivité.

En 2021, des membres de l'équipe de la chaîne d'approvisionnement de Suncor ont pris part à diverses discussions de l'industrie axées sur la réconciliation économique. Ils ont aussi rencontré plus de 30 fournisseurs non autochtones pour communiquer la stratégie de participation pour les entreprises autochtones de Suncor dans un but de soutenir d'autres entreprises dans le cadre de l'élaboration de leur propre stratégie de participation pour les entreprises autochtones.





Annexe

- > À propos de notre rapport
- > Index des divulgations ESG
- > Données sur la performance
- > Notes relatives aux données sur la performance
- > Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant
- > Mises en garde



À propos de notre rapport

Notre Rapport sur le développement durable témoigne de notre engagement à mesurer nos progrès, à faire le suivi et à évaluer de façon continue les impacts et avantages, et à partager efficacement nos efforts en ce sens. Nous croyons que la divulgation est essentielle pour la mobilisation et le soutien de nos efforts qui visent à favoriser l'uniformité et la comparabilité des données sur le rendement en matière de développement durable.

Portée

Nous présentons nos priorités et nos principaux paramètres de mesure en matière de développement durable, sous forme de données consolidées uniquement pour les actifs que nous avons exploités pendant une année civile entière (à moins d'indications contraires). Les données sur la performance d'une installation ou d'un secteur d'activités plus détaillées, le cas échéant, se trouvent sur le site [suncor.com](https://www.suncor.com). Suncor a pris en charge l'exploitation du projet Syncrude le 30 sept. 2021. La participation de Suncor de 58,74 % demeure inchangée. Dans le rapport de cette année, les indicateurs clés de Syncrude sont mis en évidence et présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022. Comme Suncor a pris en charge l'exploitation du projet Syncrude à la fin du troisième trimestre de 2021, les données de Syncrude ne sont pas intégrées aux totaux pour l'ensemble de l'entreprise de Suncor. Les seules exceptions concernent les données sur les GES et les investissements dans la collectivité pour les actifs avec participation, présentées conformément au taux de participation de Suncor et similaires à celles des rapports précédents, ainsi que les données sur les effectifs et la diversité, qui sont entièrement intégrées.

Notre [Rapport annuel 2021](#) fournit des données financières et de l'information à propos de notre entreprise.

Notre [Circulaire de procuration de la direction 2022](#) fournit de l'information au sujet de notre conseil d'administration et des pratiques de rémunération.

Période de déclaration

Les données sur la performance présentées dans ce rapport portent sur nos activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, à moins d'indications contraires. Dans la mesure du possible (ou lorsque cela est approprié), nous avons inclus des données sur des tendances historiques. Les données de 2021 et les données historiques de Syncrude ont été ajoutées et peuvent être téléchargées sur le site [suncor.com](https://www.suncor.com) tout comme c'est le cas des autres actifs de Suncor dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022. De l'information sur des événements ou des activités au cours de la première moitié de 2022 peut aussi être incluse. L'examen et l'assurance des indicateurs de rendement sélectionnés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 sont effectués par un tiers, Ernst & Young LLP, qui a fourni une assurance de niveau d'examen conformément à divers cadres de déclaration et éléments d'information propres au secteur. Tous les actifs, y compris Syncrude, ont été assurés pour les ICR applicables. Consulter le Rapport d'examen du [vérificateur indépendant de 2021](#).

Retraitements

Les chiffres historiques sont parfois ajustés en raison, par exemple, de changements apportés aux principes de production de rapports, d'erreurs de calcul, de modification des facteurs de calcul utilisés par les autorités ou de reclassification des incidents après enquête. Nous retraisons les chiffres historiques et expliquons les changements si l'ajustement atteint notre seuil minimum de retraitement.

Cadres de déclaration

Nous utilisons certains cadres de déclaration pour identifier et déclarer des données sur nos principaux facteurs liés au développement durable, notamment :

- **Normes Global Reporting Initiative** – conformément aux normes universelles et aux thèmes, ainsi qu'aux lignes directrices émises pour le secteur pétrolier et gazier
- Lignes directrices spécifiques du secteur de l'**IIPECA** sur la production de rapports sur le développement durable pour l'industrie pétrolière et gazière
- Normes spécifiques de l'industrie du **Sustainability Accounting Standards Board**
- Recommandations du **groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD)**
- **Pacte mondial des Nations Unies (PMNU)** – ce rapport favorise la communication au sujet des progrès, et appuie leurs 10 principes qui guident notre approche en matière de développement durable
- **Objectifs de développement durable des Nations Unies** – nous appuyons l'atteinte de ces objectifs de développement durable d'ici 2030, et faisons part de notre point de vue sur notre contribution à certains des objectifs dans le cadre de notre travail.



Nous sommes heureux de démontrer notre soutien à l'égard du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et d'anticorruption dans le cadre de toutes nos activités.

Mark Little

Président et chef de la direction

À propos de notre rapport

Pertinence : Identification des priorités en matière de développement durable

Une des étapes importantes de la préparation de notre Rapport sur le développement durable est l'examen des priorités les plus pertinentes en matière de développement durable pour notre entreprise et celles qui comptent le plus pour nos parties intéressées. En 2022, nous avons utilisé le processus formel d'évaluation de la pertinence mené de 2020 à 2021 dans le but de tenir compte adéquatement d'un éventail de perspectives. Nous avons examiné tous les commentaires émis et engagements pris par les parties intéressées internes et externes, car il s'agit d'une occasion d'évaluer les sujets prioritaires dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable. Tout au long de 2020 et 2021, nous avons examiné les priorités pour notre rapport afin de cerner les enjeux qui correspondent à l'importance relative des priorités d'ordre environnemental, social et de gouvernance et leurs impacts (tant positifs que négatifs) sur notre entreprise et nos parties intéressées. Les pratiques internes suivantes ont été utilisées pour identifier et évaluer les priorités en matière de développement durable dans notre entreprise et les sujets dans le cadre de notre Rapport sur le développement durable.

1. Information

- Mobilisation des parties intéressées : Créer et maintenir des relations avec les collectivités locales, les Autochtones et les parties intéressées, afin de bien analyser : (i) leurs enjeux et préoccupations liés aux impacts de nos activités; et (ii) leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise.
- Recherche sur les enjeux : Mener une recherche ponctuelle, une analyse comparative des pairs et un examen des sujets relatifs au développement durable préalablement identifiés comme une priorité.
- Tendances : Évaluer les tendances et analyser les pratiques exemplaires, notamment les pratiques exemplaires en matière de production de rapports.

2. Analyse

- Classer et prioriser les sujets en tenant compte d'un éventail de perspectives internes et externes par le biais d'ateliers et du partage des connaissances.
- Mener une évaluation conformément à notre processus annuel de gestion des risques d'entreprise.
- Déterminer la pertinence de certains cadres de déclaration en matière de développement durable.

3. Évaluation

- Prioriser les sujets pouvant avoir un impact considérable sur la réussite de Suncor ou influencer de manière substantielle les évaluations et les décisions des parties intéressées d'ici une période de un à trois ans.

4. Engagement continu

Nous menons nos activités au sein d'un environnement complexe où émergent de plus en plus d'avis divisés sur l'industrie énergétique. Nous croyons qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs.

Nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un chef de file parmi les entreprises canadiennes pour tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – pour que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique.

Dans le but de conserver notre position de chef de file canadien, nous nous engageons à dialoguer avec un large éventail de parties intéressées afin de tenir compte de leurs enjeux et préoccupations à propos de nos activités et de l'impact de la mise en valeur proposée. Cela inclut collaborer pour atténuer les incidences sociales, environnementales et économiques éventuelles et s'assurer que les collectivités locales profitent du développement énergétique. Nous interagissons avec les parties intéressées de diverses façons, notamment dans le cadre de réunions, d'ateliers et de conférences. Non seulement un engagement élargi appuie l'exécution de nos activités de base, mais il permet aussi de faire ce qui suit :

- cerner les effets de nos activités et trouver des solutions
- explorer de nouvelles occasions d'affaires
- appuyer la recherche, la technologie et l'innovation à l'échelle de l'entreprise
- intégrer le développement durable dans l'ensemble de notre réseau énergétique.

Nous cherchons à collaborer avec nos partenaires dans une ambiance de respect mutuel en sachant que nous aurons à travailler avec des partenaires qui ne sont pas favorables à certains éléments de notre entreprise ou qui auront des points de vue différents des nôtres. Nous sommes ouverts à toutes les idées et opinions qui nous aideront à évoluer vers le bien collectif et un changement positif.

Quand il est question de notre main-d'œuvre, nous croyons en la participation de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction. Un engagement des employés est particulièrement important dans le maintien d'une exécution solide des affaires en période de changement.

À propos de notre rapport

Priorités en matière de développement durable

Pour nos parties intéressées, ces priorités doivent être d'une importance capitale et, pour assurer la réussite de notre entreprise, ces priorités doivent mettre de l'avant une approche novatrice et stratégique ainsi qu'un engagement envers l'excellence opérationnelle dans toutes les fonctions de notre entreprise.

- Changements climatiques et transition énergétique
- Sécurité
- Relations avec les Autochtones
- Éthique
- Gérance des ressources en eau
- Gestion des résidus
- Innovation



Nous avons identifié d'autres priorités importantes et notre performance ou notre approche liée à celles-ci sont indiquées ci-dessous et présentées dans notre rapport. Les sujets qui ont été évalués, mais qui n'ont pas été inclus dans notre rapport, sont gérés et soumis à un suivi et un contrôle internes à la lumière du contexte en constante évolution. Notre approche en matière de technologie et d'innovation est un des principaux thèmes de ce rapport et elle est étroitement liée à de nombreuses priorités identifiées dans le cadre de notre évaluation de la pertinence.

- Incidents environnementaux
- Sol et remise en état
- Qualité de l'air
- Biodiversité
- Déchets

Environnement

- Inclusion et diversité
- Impact économique
- Relations avec les collectivités
- Recrutement, mobilisation et rétention des employés
- Emploi local
- Relations de travail
- Droits de la personne

Aspect social

- Gestion des risques
- Mobilisation des parties intéressées
- Gouvernance d'entreprise
- Raison d'être
- Chaîne d'approvisionnement
- Accès aux marchés
- Politique publique et lobbying

Gouvernance

Index des divulgations ESG

Suncor participe à l'élaboration d'un certain nombre de cadres et normes relativement à l'environnement, à l'aspect social et à la gouvernance (ESG) qui contribuent à façonner le contenu et pertinence du Rapport sur le développement durable. Des détails sur l'alignement et nos réponses peuvent être téléchargés dans la section Index des divulgations ESG. Ce document s'appuie sur le contenu suivant : Global Reporting Initiative (GRI) Standards,

IPIECA, Sustainability Accounting Standards Board (SASB), Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD), Pacte mondial des Nations Unies (PMNU), Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD NU).

Pour en savoir plus, visitez [suncor.com](https://www.suncor.com).

Reconnaissance en 2021

Bloomberg

Les pointages de transition climatique de Bloomberg classent Suncor parmi les 10 meilleures entreprises pétrolières et gazières cotées en bourse pour la préparation à un monde sobre en carbone.

Member of
Dow Jones Sustainability Indices
Powered by the S&P Global CSA

Suncor apparaît sur la liste de l'indice de durabilité Dow Jones (DJSI) pour la 25^e année consécutive. De plus, Suncor apparaît dans la parution *2021 Sustainability Yearbook*.



FTSE4Good

Suncor est inscrite à l'indice FTSE4Good depuis 2009.



En 2021, Suncor a obtenu une note de A au classement MSCI ESG*.



CDP : Note de B pour les données sur les changements climatiques et de B- pour la sécurité de l'eau en 2021. À plusieurs reprises, le CDP a décerné à Suncor le titre de meilleur producteur de rapports.



Suncor a été honorée au plus haut niveau pour son travail sur les relations avec les Autochtones. En 2020, Suncor a été recertifiée au niveau Or dans le cadre du programme Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone.



En 2021, la Transition Pathway Initiative a procédé à une évaluation de Suncor conformément au processus de gestion des émissions de gaz à effet de serre et des risques et occasions liés à la transition vers une économie sobre en carbone.



Suncor a reçu le CDA Corporate Award pour l'avancement des pratiques, de l'innovation et du leadership ainsi que pour ses contributions à l'industrie des barrages.



Suncor figurait au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada en 2021 et en 2022.



Suncor figurait au palmarès des 70 meilleurs employeurs en Alberta en 2021 et en 2022.



Suncor figurait au palmarès des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada en 2021 et en 2022.

* L'utilisation par Suncor Énergie Inc. de données de MSCI ESG research llc ou de ses filiales (« MSCI ») et l'utilisation des logos, marques de commerce, marques de services ou noms d'indices de MSCI aux présentes, ne constitue pas une commandite, l'endossement, la recommandation ou la promotion de Suncor Énergie Inc. par MSCI. Les services et données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'information, et sont fournis « tels quels » sans garantie d'aucune sorte. Les noms et logos de MSCI sont des marques de commerce ou de services de MSCI.

Données sur la performance

Nos données sur la performance en matière de développement durable présentent des données annuelles (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sur le plan économique, social, économique et la gouvernance pour l'année 2021, ainsi que les tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données déclarées représentent les actifs détenus et exploités par Suncor, et les données sur les GES représentent tous les actifs avec participation de Suncor, sauf indications contraires. Toutes les données accompagnées du symbole (A) étaient incluses dans la portée de la mission de certification de Ernst & Young LLP limited. Voir la p. 78 pour consulter le Rapport d'assurance de tiers de Ernst & Young LLP sur ces points de données. Les notes relatives aux données sur la performance fournissent des renseignements supplémentaires concernant les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les retraitements de données et incluent aussi des définitions, selon le cas. Les données ne sont pas toutes cohérentes avec notre Rapport annuel 2021 en raison des différences de limites de déclaration.

Des informations supplémentaires peuvent également être téléchargées sur le site suncor.com.

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Performance opérationnelle⁴					
Production nette totale des actifs exploités – Amont et Aval <i>millions de m³ /an</i>	48,53	53,95	55,85	47,54	49,27 (A)
Production nette totale des actifs exploités – Amont et Aval <i>millions de bep/an</i>	305,24	339,33	351,28	299,02	309,92 (A)
Volumes traités et production nette des actifs exploités – Amont <i>millions de m³ d'équivalent pétrole/an</i>	27,22	34,19	36,00	28,80	30,94 (A)
Volumes traités et production nette des actifs exploités – Amont <i>millions de bep/an</i>	171,21	215,05	226,40	181,15	194,63 (A)
Production nette des actifs exploités – Aval <i>millions de m³ de produits raffinés/an</i>	27,98	26,92	27,57	25,25	24,97 (A)
Production nette des actifs exploités – Aval <i>millions de bep/an</i>	175,99	169,32	173,42	158,81	157,04 (A)
Production nette totale des actifs avec participation – Amont et Aval <i>millions de bep/an</i>	381,89	393,23	410,09	372,16	383,40
Volumes traités et production nette des actifs avec participation – Amont <i>millions de bep/an</i>	251,88	268,98	285,22	254,36	266,79
Production nette des actifs avec participation – Aval <i>millions de bep/an</i>	174,45	169,35	173,42	158,74	158,36
Production d'éthanol <i>millions de litres d'éthanol/an</i>	407,80	402,00	399,57	335,95	343,44
Énergie éolienne produite <i>MWh</i>	76 589	100 850	98 419	96 952	114 009
Carburants renouvelables mélangés <i>milliards de litres</i>	1,12	1,13	1,14	1,44	1,54
Gaz à effet de serre (GES) et énergie^{5,6}					
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs exploités <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	19 878	21 990	22 722	20 856	21 557 (A)
Émissions de GES (portée 1) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	18 509	20 577	21 377	19 565	20 159
Émissions de GES (portée 2) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	1 369	1 413	1 345	1 292	1 398
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités <i>kg/bep</i>	63	62	62	66	66 (A)
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités <i>g/MJ</i>	10,3	10,0	10,1	10,9	10,9
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs avec participation <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	25 945	27 997	28 997	27 703	28 452

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation <i>kg/bep</i>	64	68	68	71	72
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation <i>g/MJ</i>	10,7	11,2	11,2	11,7	11,8
Émissions de GES (portée 3) – catégorie 11 (production du secteur Amont) <i>milliers de tonnes d'éq. CO₂</i>	–	–	–	122 900	127 600
Consommation d'énergie <i>millions de GJ</i>	301,98	336,10	346,31	320,05	334,47
Consommation directe d'énergie <i>millions de GJ</i>	287,89	328,30	340,33	315,29	325,60
Consommation indirecte d'énergie <i>millions de GJ</i>	14,08	7,78	5,98	4,76	8,87
Intensité énergétique <i>GJ/bep</i>	0,99	0,99	0,99	1,07	1,08
Production brute d'électricité par cogénération <i>millions de MWh</i>	5,09	7,24	7,03	7,09	6,34
Exportation nette d'électricité par cogénération <i>millions de MWh</i>	2,34	3,67	3,33	3,52	3,27
Émissions atmosphériques⁷					
Émissions de SO₂ <i>milliers de tonnes</i>	20,51	20,50	20,78	21,93	20,15
Intensité des émissions de SO₂ <i>kg/bep</i>	0,07	0,06	0,06	0,07	0,07
Émissions de NO_x <i>milliers de tonnes</i>	26,64	33,29	36,98	33,66	34,20
Intensité des émissions de NO_x <i>kg/bep</i>	0,09	0,10	0,11	0,11	0,11
Émissions de COV <i>milliers de tonnes</i>	23,14	25,96	21,30	22,55	30,26
Intensité des émissions de COV <i>kg/bep</i>	0,08	0,08	0,06	0,08	0,10
Émissions de PM₁₀ <i>milliers de tonnes</i>	–	–	2,60	2,39	3,22
Émissions de H₂S <i>milliers de tonnes</i>	–	–	0,05	0,04	0,03
Utilisation de l'eau⁸					
Prélèvement d'eau <i>millions de m³</i>	105,07	144,69	143,43	133,96	107,79 (A)
Prélèvement d'eau de surface <i>millions de m³</i>	74,90	106,88	110,99	65,45	62,77
Prélèvement d'eau souterraine <i>millions de m³</i>	2,26	3,13	3,92	4,41	5,49
Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district <i>millions de m³</i>	4,20	4,12	4,16	3,86	3,89
Prélèvement d'eau usée traitée <i>millions de m³</i>	1,60	1,52	1,74	2,48	0,42

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle <i>millions de m³</i>	22,10	29,04	22,61	57,75	32,78
Intensité du prélèvement d'eau <i>m³/bep</i>	0,35	0,43	0,41	0,45	0,35 (A)
Eau retournée <i>millions de m³</i>	65,99	77,44	77,10	77,35	63,23
Consommation d'eau <i>millions de m³</i>	39,07	67,24	66,33	56,61	44,56
Intensité de la consommation d'eau <i>m³/bep</i>	0,13	0,20	0,19	0,19	0,14
Consommation d'eau douce <i>millions de m³</i>	22,40	46,52	51,60	31,04	33,24
Intensité de la consommation d'eau douce <i>m³/bep</i>	0,07	0,14	0,15	0,10	0,11
Terres perturbées et remises en état¹⁰					
Total des terres perturbées <i>hectares cumulatifs</i>	23 971	33 793	34 561	35 029	35 654 (A)
Total des terres remises en état <i>hectares cumulatifs</i>	2 239	2 621	2 795	2 850	2 878 (A)
Déchets⁹					
Total des déchets produits <i>milliers de tonnes</i>	2 123	2 486	2 420	2 682	2 764
Déchets dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>	999	983	1 049	1 006	1 019
Déchets dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	3,54	4,14	3,46	3,04	2,72
Déchets dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	985	958	1 010	969	1 004
Déchets dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	7,25	6,16	7,55	5,66	3,47
Déchets dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	3,27	15,04	28,22	28,30	8,33
Déchets non dangereux produits <i>milliers de tonnes</i>	1 124	1 503	1 371	1 676	1 745
Déchets non dangereux incinérés <i>milliers de tonnes</i>	0,09	0,17	0,02	0,00	0,69
Déchets non dangereux injectés en puits profond <i>milliers de tonnes</i>	987	1 315	1 174	1 596	1 647
Déchets non dangereux enfouis <i>milliers de tonnes</i>	135	179	184	76	95
Déchets non dangereux éliminés ou traités d'une autre manière <i>milliers de tonnes</i>	1,62	9,71	13,08	4,06	2,62
Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés <i>milliers de tonnes</i>	71,00	96,18	151,82	82,37	94,77

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Conformité environnementale¹¹					
Incidents environnementaux et cas de non-conformité <i>nombre</i>	-	-	-	-	53
Déversements importants <i>nombre</i>	0	0	0	0	0
Volume de déversements importants <i>m³</i>	0	0	0	0	0
Déversements de > 1 baril ayant atteint l'environnement					
Hydrocarbures et autres substances au total <i>nombre</i>	-	-	-	-	6
Volume total des hydrocarbures et autres substances <i>m³</i>	-	-	-	-	360
Hydrocarbures seulement <i>nombre</i>	-	-	-	-	6
Hydrocarbures seulement <i>m³</i>	-	-	-	-	360
Autres substances seulement <i>nombre</i>	-	-	-	-	0
Autres substances seulement <i>m³</i>	-	-	-	-	0
Amendes liées à la réglementation environnementale <i>milliers de dollars</i>	413	282	113	5 439	690
Aspect économique¹⁴					
Revenus et autres gains <i>millions de dollars</i>	33 107	40 036	40 511	25 290	41 102
Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux <i>millions de dollars</i>	9 107	10 428	11 105	9 794	11 366
Coûts liés aux employés <i>milliards de dollars</i>	3,20	3,30	3,60	2,80	3,90
Redevances et impôts payés <i>millions de dollars</i>	1 489	1 695	2 555	933	1 470
Distributions aux actionnaires <i>millions de dollars</i>	3 069	3 230	3 439	2 554	2 384
Valeur économique non répartie <i>millions de dollars</i>	19 415	24 654	23 379	11 973	25 846
Valeur de l'entreprise <i>milliards de dollars</i>	89	76	81	52	62
Dépenses en immobilisations et frais de prospection <i>millions de dollars</i>	6 551	5 406	5 558	3 926	4 555
Contributions politiques <i>milliers de dollars</i>	0	0	0	0	0
Chaîne d'approvisionnement¹⁵					
Base totale de fournisseurs <i>nombre</i>	7 997	6 497	5 768	4 870	5 268

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Base de fournisseurs autochtones <i>nombre</i>	55	85	88	104	110
Achats de biens et de services <i>milliards de dollars</i>	11,64	10,64	9,90	8,60	9,50
Dépenses totales auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	521	703	836	911	1 471
Dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	497	628	804	884	1 429
Dépenses indirectes auprès de fournisseurs autochtones <i>millions de dollars</i>	24	21	32	27	42
Investissements dans la collectivité¹⁶					
Contributions totales à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires <i>milliers de dollars</i>	26 557	28 980	32 941	36 278	36 119
Valeur des dons en argent <i>milliers de dollars</i>	25 466	27 843	32 747	32 411	35 065
Valeur des dons en nature <i>milliers de dollars</i>	291	1 137	187	3 867	1 054
Valeur des dons en frais de gestion <i>milliers de dollars</i>	994	1 143	1 378	1 073	827
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) <i>milliers de dollars</i>	16 600	18 455	20 255	19 000	24 000
Dons de la FSÉ <i>milliers de dollars</i>	16 649	15 817	15 143	17 637	17 956
Dons de Suncor à la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} <i>milliers de dollars</i>	–	–	–	–	2 000
Programme à l'intention des employés Sun-Actif					
Participation des employés <i>%</i>	27	26	29	34	27
Organismes soutenus <i>nombre</i>	1 271	1 377	1 501	1 935	1 809
Valeur des dons de Suncor et de la FSÉ <i>milliers de dollars</i>	1 668	2 822	2 660	2 954	3 837
Valeur des dons personnels des employés <i>milliers de dollars</i>	1 313	2 719	3 138	2 802	2 910
Heures de bénévolat <i>nombre</i>	80 706	73 259	96 067	73 979	79 578
Santé et sécurité¹²					
Fréquence totale des blessures entraînant un arrêt de travail <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,03	0,03	0,04	0,04	0,03
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – employés <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,03	0,02	0,06	0,06	0,04
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail – entrepreneurs <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,04	0,03	0,03	0,03	0,02
Fréquence totale des blessures consignées <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,40	0,37	0,39	0,32	0,35

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Fréquence des blessures consignées – employés <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,30	0,30	0,39	0,29	0,43
Fréquence des blessures consignées – entrepreneurs <i>nombre par 200 000 heures travaillées</i>	0,45	0,41	0,39	0,34	0,31
Blessures graves et décès <i>nombre</i>	1	2	4	2	4
Décès <i>nombre</i>	1	0	1	2	1 (A)
Perte de confinement primaire (niveau 1 et 2) <i>nombre</i>	46	45	39	40	36
Effectifs¹³					
Employés de Suncor <i>nombre</i>	12 649	12 626	13 483	13 035	17 433
Employés à temps plein <i>nombre</i>	12 389	12 317	13 004	12 489	16 846
Employés à temps partiel <i>nombre</i>	111	98	97	102	76
Employés temporaires/occasionnels <i>nombre</i>	149	211	382	444	511
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme <i>nombre</i>	809	559	534	235	921
Effectif syndiqué %	32,80	33,20	31,58	31,78	24,00
Nouveaux employés embauchés %	7,70	7,70	8,25	3,34	4,68
Nouveaux employés embauchés - hommes %	76,90	69,70	73,01	73,79	73,53
Nouveaux employés embauchés - femmes %	23,10	30,30	26,99	25,52	23,04
Roulement du personnel %	5,80	6,00	4,76	4,60	6,64
Roulement du personnel – hommes %	71,03	74,06	72,23	73,17	67,18
Roulement du personnel – femmes %	28,97	25,94	27,77	26,17	32,04
Diversité¹⁷					
Tous les employés					
Hommes %	76,20	76,80	75,27	76,15	77,69
Femmes %	23,80	23,20	24,58	23,71	22,25
Autochtones %	3,00	3,10	3,27	3,40	5,27
Minorités visibles %	14,70	12,60	11,81	12,88	8,96

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Personnes handicapées %	0,68	0,67	0,74	0,76	0,51
Moins de 30 ans %	8,81	7,96	8,48	7,53	7,59
30 à 50 ans %	63,92	64,26	65,82	65,71	64,88
Plus de 50 ans %	26,10	26,11	25,56	26,77	27,50
Direction					
Hommes %	72,73	71,67	65,67	65,22	70,89
Femmes %	27,27	28,33	34,33	34,78	29,11
Moins de 30 ans %	-	-	-	-	0,00
30 à 50 ans %	-	-	-	-	36,71
Plus de 50 ans %	-	-	-	-	63,29
Conseil d'administration					
Hommes %	60,00	66,67	60,00	63,64	63,64
Femmes %	40,00	33,33	40,00	36,36	36,36
Rémunération des femmes par rapport à celle des hommes %	-	-	97	97	96
Direction %	-	-	96	97	95
Contributeur individuel %	-	-	97	96	96
Apprentissage et perfectionnement¹⁸					
Heures totales consacrées à l'apprentissage et au perfectionnement <i>nombre</i>	-	-	-	-	347 624
Moyenne par employé à temps plein (ETP) <i>nombre</i>	-	-	-	-	24
Dépenses totales pour la formation et le perfectionnement <i>millions de dollars</i>	-	-	-	-	19,54
Moyenne par ETP <i>dollars</i>	-	-	-	-	1 500

Notes relatives aux données sur la performance

1 Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport sur le développement durable fournissent des données annuelles (1^{er} janvier au 31 décembre) sur le plan économique, social, économique et la gouvernance pour l'année 2021, avec des tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Veuillez noter que les totaux d'entreprise peuvent ne pas correspondre exactement en raison de l'arrondissement. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites et sur les modifications touchant les méthodologies, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

2 Limites de déclaration

À l'exception des redevances, qui représentent la participation de Suncor dans les entreprises communes, les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la participation de Suncor), et nos actifs avec participation dans des coentreprises exploités par d'autres entreprises ne sont pas inclus (à l'exception de nos données sur les émissions de GES, qui sont maintenant publiées sur une base d'actifs exploités et avec participation). Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et ensuite exploitées par Suncor dans une année de déclaration ne sont pas incluses dans les totaux à moins que les installations aient été détenues ou exploitées pendant toute l'année (12 mois).

3 Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

- a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.
- b. Les données pour le secteur Amont (usine de base) comprennent les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure connexe à ces actifs, mais ne comprennent pas Syncrude.
- c. Secteur Amont (Fort Hills).
- d. Les données pour le secteur Amont (Sables bitumineux – exploitation in situ) comprennent la production de bitume tirée des sables bitumineux aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.
- e. Les données pour le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprennent :
 - Le navire de production, de stockage et de déchargement Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, Suncor et les copropriétaires de Terra Nova ont finalisé une entente pour aller de l'avant avec le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, qui devrait prolonger la durée de vie de la production d'environ 10 ans, fournissant 70 millions de barils de ressources supplémentaires au partenariat.
 - Suncor détient une participation non exploitée dans d'autres actifs du secteur E et P au Canada et à l'étranger. Veuillez visiter www.suncor.com.
- f. Les données pour le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprennent des activités de raffinage à Montréal, au Québec, à Sarnia, en Ontario, à Edmonton, en Alberta et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1^{er} février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada et aux États-Unis. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles sur le site suncor.com.
- g. Les données pour le secteur Carburants renouvelables et électricité comprennent les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.
- h. Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude le 30 septembre 2021. La participation de Suncor de 58,74 % demeure inchangée. Dans le rapport de cette année, les indicateurs clés de Syncrude sont mis en évidence et présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pouvant être téléchargé sur le site suncor.com. Comme Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude à la fin du troisième trimestre de 2021, les données de Syncrude ne sont pas intégrées aux totaux pour l'ensemble de l'entreprise de Suncor. Les seules exceptions concernent les données sur les GES et les investissements dans la collectivité, présentées conformément au taux de participation de Suncor et similaires à celles des rapports précédents, ainsi que les données sur les effectifs et la diversité, qui sont entièrement intégrées. Les données de Syncrude ont été élaborées en tenant compte des normes GRI et SASB, et elles sont fournies dans le document détaillé sur le rendement en matière de développement durable de 2022 disponible sur le site suncor.com. L'ensemble des divulgations requises par les normes GRI et SASB, telles que décrites dans l'Index des divulgations ESG 2022, n'ont pas toutes été utilisées pour Syncrude comme Suncor n'a pas exploité le projet Syncrude pendant toute l'année civile 2021 et que ses données n'ont pas été intégrées aux totaux d'entreprise pour l'ensemble de Suncor. Les données de Syncrude seront intégrées aux totaux d'entreprise pour l'ensemble de Suncor et alignées conformément aux normes requises dans une prochaine déclaration en matière de développement durable.

Notes relatives aux données sur la performance

4 Notes sur la performance opérationnelle et la production

- a. Voir les Mises en garde, car les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes d'équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.
- b. La production de l'usine de base du secteur Sables bitumineux est la production de pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associée à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation et inclut des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel 2021.
- c. La production de Fort Hills est une production de bitume léger partiellement valorisé associée au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.
- d. Syncrude produit du pétrole brut Sweet Premium. La production du pétrole brute Sweet Premium devient la propriété des participants à la coentreprise de Syncrude au moment où celui-ci quitte l'installation de Syncrude.
- e. La production in situ comprend des ventes nettes de bitume associées au total des produits commercialisables de l'installation.
- f. La production de la côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le combustible brûlé à la torche ou produit à l'interne. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, Terra Nova est demeurée une installation non productrice et à la fin de 2021, le NPSD a fait l'objet de travaux de maintenance avant de passer en cale sèche à Ferrol, en Espagne. Un retour sécuritaire aux activités est prévu avant la fin de 2022.
- g. La production nette du secteur Raffinage et logistique est déclarée à l'échelle de l'unité commerciale, c'est-à-dire que les transferts entre nos installations ont été retirés des totaux de production des installations.
- h. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair correspond à l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, à valeur d'énergie équivalente.
- i. La production d'énergie éolienne, exprimée en mégawattheures, est la production tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la participation de Suncor).
- j. Des mélanges d'essence et d'éthanol sont fabriqués à nos raffineries de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.
- k. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2021 en raison des différentes limites de déclaration.

5 Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré un effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport (à l'instar de nos Rapports sur le développement durable de 2015 à 2021) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'alignent sur plusieurs autorités en matière de déclaration des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC seront modifiés et mis à jour après la publication du dernier rapport d'évaluation en 2022.

5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée active dans de nombreux territoires et secteurs, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de combustible propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire concerné. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures, et non pas du volume de carburant. Bon nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur territoire d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il peut être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies normalisées pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement.

Notes relatives aux données sur la performance

Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions restantes.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible. Ces coefficients nous donnent des données en temps réel sur la composition du gaz et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2021. L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément au règlement Technology Innovation and Emission Reduction Regulation (TIER). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre du TIER a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2021 à un niveau d'assurance raisonnable. L'ensemble des vérifications ne sont pas finales au moment de la publication de ce rapport.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule
- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, juillet 2010
- Final Essential Requirements for Mandatory Reporting – Amended for Canadian Harmonization, 2011
- Western Climate Initiative (WCI) Final Essential Requirements of Mandatory Reporting: Amended for Canadian Harmonization, 2013
- Alberta Greenhouse Gas Quantification Methodologies (Technology Innovation and Emission Reduction Regulation) (Version 2.2)
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2021
- Exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada (Programme de déclaration des gaz à effet de serre), 2020
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2019

5.5 Notes complémentaires sur les GES

- a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Nous appliquons la méthodologie prescrite par chacune des autorités compétentes, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- b. Les émissions absolues d'éq. CO₂ représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exploitée par Suncor exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES, pour nos actifs exploités.
- c. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
 - Les émissions absolues des actifs exploités représentent la totalité des actifs exploités.

Notes relatives aux données sur la performance

- Les émissions absolues des actifs dans lesquels nous détenons une participation sont établies à partir des participations directes de Suncor pour les actifs exploités et non exploités.
- d. Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor n'équivaudra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité des unités commerciales.
- e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.
- f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO₂ à des tierces parties, notamment à des entreprises du secteur des boissons et de l'alimentation.
- g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.
- h. Les émissions de GES indirectes (portée 3) sont notre catégorie 11, utilisation de produits vendus.
- i. Les émissions de portée 3 publiées dans la section des données sur la performance ne reflètent que les émissions de Suncor de catégorie 11 spécifiques à notre production - Amont seulement. Des renseignements supplémentaires sur les émissions de Suncor de catégorie 11 ont été déclarés dans les catégories suivantes dans le Rapport climat 2021 en fonction des secteurs suivants de nos activités intégrées :
- Production – Amont : La majorité des volumes d'hydrocarbures produits à partir des actifs exploités et non exploités par Suncor sur la base d'une participation directe doivent être transformés en produits raffinés et éventuellement utilisés comme combustible. Les volumes de production de bitume de Firebag et du secteur Sables bitumineux - exploitation minière ont été ajustés pour tenir compte du coke brûlé et entreposé sur place. Les volumes de coke vendus à des tiers pour la combustion ont été inclus dans le rapport de cette année. Les volumes de production de bitume de tous les actifs ont été réduits de 6 % pour tenir compte de la production d'asphalte en aval. Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API et du modèle GREET.
 - Production des raffineries : Les émissions de GES de portée 3 pour les raffineries d'Edmonton, de Commerce City, de Sarnia et de Montréal ont été quantifiées en fonction des produits de chaque raffinerie sur une base annuelle, c'est-à-dire l'essence, les distillats et les combustibles (propane, butane, coke et mazout lourd). Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for the Natural Gas and Oil Industry (2009) de l'API.
 - Ventes de produits de marque : Ventes de produits raffinés aux clients de détail au Canada et aux États-Unis; les ventes en gros sont exclues. Les volumes de carburants renouvelables mélangés aux produits raffinés ont été soustraits des volumes totaux, car les carburants renouvelables ne produisent pas d'émissions de GES de portée 3 (catégorie 11).
- j. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données sur notre rendement matière de GES sont publiées sur une base d'actifs exploités et avec participation. Les données sur les émissions de nos partenaires n'ont pas été vérifiées et sont sujettes à changement. Les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.
- k. Les données sur les émissions de GES de Suncor reflètent sa participation de 58,74 % dans Syncrude. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Nous procédons actuellement à l'alignement des calculs et des méthodologies liés au GES utilisés par Syncrude et Suncor.

6 Notes sur la consommation d'énergie

- a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables bitumineux et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.
- b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.

Notes relatives aux données sur la performance

- c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) à d'autres installations de Suncor.
- d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.
- e. Le rendement énergétique de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.

7 Notes sur les autres émissions atmosphériques

- a. Les émissions atmosphériques déclarées (NO_x, SO₂ et COV) comprennent celles à la source et non à la source.
- b. Suncor et Syncrude déclarent des données chaque année dans le cadre de l'inventaire national des émissions polluantes canadien. Suncor déclare aussi des données chaque année dans le cadre de l'inventaire des émissions toxiques des États-Unis. Des renseignements supplémentaires sur notre performance peuvent être obtenus en consultant ces mécanismes de déclaration.
- c. Les graphiques sur l'intensité des émissions de SO₂, de NO_x et de COV comprennent seulement les données sur les installations qui représentent des sources considérables d'émissions pour notre entreprise. La précision de l'estimation des données pour l'intensité des émissions de COV pour le secteur Sables bitumineux présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 % et est limitée par la méthodologie et les instruments de mesure acceptés actuellement.
- d. Des ajustements mineurs ont été apportés aux émissions de SO₂ de 2020 en raison d'une correction de la méthode de calcul pour la raffinerie de Sarnia afin de mieux s'aligner sur les déclarations réglementaires.
- e. Le rendement de Syncrude en matière d'émissions atmosphériques sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.

8 Notes sur la consommation et le retour d'eau

- a. Le prélèvement total d'eau est le prélèvement ou l'achat d'eau à partir de n'importe quelle source, que ce soit de façon permanente ou temporaire. On parle aussi de captage d'eau ou de prise d'eau, et cela comprend les sources d'eau douce et non douce.
- b. Le retour total d'eau est la somme des effluents et autres eaux quittant le périmètre d'une installation de l'entreprise et rejetés dans les eaux de surface ou souterraines (approuvé pour l'élimination en puits profond) ou transférés à des tierces parties au cours de l'année de déclaration.
- c. L'eau douce est caractérisée par une faible teneur totale en solides dissous, dont les limites sont définies par la réglementation dans le territoire de l'activité de Suncor et de Syncrude. En l'absence de définition réglementaire de l'eau douce, nous utilisons par défaut celle du ministère de l'Environnement de l'Alberta, qui définit l'eau douce comme contenant moins de 4000 mg/l de matières dissoutes totales.
- d. La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée et reflète la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source proche ou qui n'est plus disponible dans sa forme originale.
- e. Graphiques sur la consommation et l'intensité de la consommation d'eau douce : Les données présentées dans le graphique pour l'usine de base du secteur Sables bitumineux, Fort Hills et Syncrude n'incluent pas les eaux de ruissellement industrielles, dont les volumes varient d'une année à l'autre en fonction des précipitations. Les données sur le prélèvement et la consommation d'eau incluant les volumes d'eaux de ruissellement industrielles sont présentées dans les tableaux de données sur la performance. La méthodologie de mesure et d'estimation de l'eau pour certaines installations du secteur Raffinage et logistique présente un degré d'incertitude de plus de +/-10 %.
- f. L'intensité de la consommation d'eau douce correspond au volume d'eau douce utilisé (en m³) par volume de barils d'équivalent pétrole (bep).
- g. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation minière à l'usine de base et à Syncrude inclut l'eau de surface, l'eau souterraine et les eaux de ruissellement industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau, lesquels sont soumis à des écarts d'une année à l'autre compte tenu des précipitations. L'eau retournée comprend les eaux usées industrielles traitées et les eaux de ruissellement provenant de zones hors procédés qui sont recueillies, détournées et finalement rejetées dans l'environnement (c'est-à-dire dans la rivière Athabasca).
- h. Le prélèvement d'eau dans le cadre de l'exploitation in situ inclut l'eau prélevée des puits souterrains sous licences, les eaux usées et les eaux de ruissellement industrielles traitées.
- i. Les sources de prélèvement d'eau de surface et la destination de l'eau retournée pour les activités du secteur Raffinage et logistique varient selon l'emplacement de l'installation de raffinage.

Notes relatives aux données sur la performance

- j. Le rendement de Syncrude en matière d'eau sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.

9 Notes sur la gestion des déchets

- a. Les volumes de déchets dépendent des activités sur place ou de la maintenance périodique de l'équipement et peuvent varier d'une année à l'autre.
- b. Les déchets de l'exploitation in situ injectés en puits profond sont principalement attribuables à un vide-vite dans le cadre de nos activités de drainage par gravité au moyen de vapeur à Firebag et sont composés d'impuretés concentrées dans l'eau qui s'accumulent pendant le processus de génération de vapeur. Cette eau d'alimentation de chaudière est intentionnellement retirée des chaudières afin d'éviter une concentration d'impuretés pendant l'évaporation continue de la vapeur. Les méthodes d'élimination en puits profond de ce type sont sécuritaires, viables et correspondent aux paramètres de nos méthodes normales d'exploitation et nos activités se déroulent dans les limites d'élimination pour ces flux de déchets (établies par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta). Nos activités affichent aussi des taux de recyclage de l'eau exceptionnellement élevés qui sont supérieurs aux niveaux réglementaires.
- c. Les déchets dangereux sont définis comme étant dangereux, toxiques, répertoriés, prioritaires, spéciaux ou tout autre terme similaire utilisé par un pays, une autorité ou un organisme de réglementation approprié. En vertu du droit réglementaire, il s'agit de déchets qui, lorsqu'ils sont présents en quantités et concentrations suffisamment élevées, constituent une menace pour la santé humaine ou l'environnement s'ils sont mal entreposés, transportés, traités ou éliminés.
- d. Les déchets non dangereux sont considérés comme moins dangereux pour l'environnement ou la santé humaine selon la définition d'un pays, d'une autorité ou d'un organisme de réglementation approprié.
- e. Les volumes de déchets de Syncrude seront intégrés aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.

10 Notes sur les terres perturbées et remises en état et sur la gestion des résidus

- a. Le total des terres perturbées présenté dans le tableau des données sur la performance représente l'empreinte active totale de l'exploitation minière à notre usine de base, des activités à Fort Hills et des projets in situ approuvés, ce qui inclut les hectares cumulatifs pour les zones défrichées, les zones où le sol a été perturbé, les zones prêtes à être remises en état, les zones où le sol a été remis en place et les zones remises en état de façon permanente. Les catégories utilisées sont conformes à celles prescrites par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta dans les rapports annuels.
- b. Les terres remises en état sont des terres qui ne sont plus utilisées pour les mines ou les usines ou la production in situ et qui ont été remises en état de façon permanente ou temporaire. Cette valeur est un sous-ensemble de l'empreinte active totale. La remise en état est exprimée sous forme de nombre cumulatif. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter selon qu'une remise en état a été effectuée ou qu'une nouvelle perturbation de terres antérieurement remises en état a été nécessaire. Dans le cas des terres remises en état de manière permanente conformément aux plans autorisés, les sols ont été remis en place et la végétation restaurée, mais ces zones n'ont pas été certifiées par l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta. Les données de Syncrude ne reflètent que les terrains remis en état de façon permanente.
- c. Données sur la remise en état dans le cadre de l'exploitation minière et in situ présentées dans les graphiques sur les terres et la remise en état :
- Les terres certifiées sont retournées à la Couronne et ne sont pas incluses dans l'empreinte active totale.
 - Les terres perturbées sont des terres dont le sol a été perturbé.
 - Les terres défrichées sont des terres dont la végétation a été retirée et dont le sol est intacts.
- d. En Alberta, la réglementation relative à la sécurité des barrages relève du Water (Ministerial) Regulation et est détaillée dans la Dam and Canal Safety Directive. Le règlement et la directive régissent les exigences en matière de sécurité des barrages pour tous les barrages et tous les canaux de la province, y compris la définition des classifications des barrages :
- Un ouvrage actif est défini comme un ouvrage en exploitation pour la gestion continue des résidus ou progressant vers la fermeture.
 - Un ouvrage inactif est défini comme un ouvrage qui n'est pas en exploitation, mais qui n'est pas encore fermé.
 - Un ouvrage fermé ou une surface remise en état est défini comme un ouvrage dont on a achevé la fermeture, mais qui est toujours détenu par l'exploitant.
- e. L'estimation volumétrique des résidus liquides pour 2020 est conforme aux cibles mises à jour de préparation à la remise en état de l'usine de base approuvées par l'agence de réglementation de l'énergie de l'Alberta au premier trimestre de 2021.

Notes relatives aux données sur la performance

- f. Le total des terres remises en état par Syncrude comprend une superficie de 104 hectares certifiée par le gouvernement de l'Alberta et retournée à la Couronne. Au cours du prochain cycle des rapports, les données sur la performance de Syncrude seront intégrées aux totaux d'entreprise de Suncor. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.
- g. À la suite d'une révision des données sur la perturbation des terres par l'exploitation in situ, des mises à jour ont été apportées aux données pour 2017-2020 pour refléter l'empreinte active comme mentionné dans la définition ci-dessus.

11 Notes sur la conformité environnementale

- a. Le paramètre de mesure Incidents environnementaux et cas de non-conformité remplace le paramètre de mesure appelé « Non-conformité environnementale » utilisé dans les rapports antérieurs. Le paramètre de mesure mis à jour comprend tous les incidents signalés précédemment à titre de « Non-conformité environnementale » ainsi qu'un sous-ensemble additionnel d'incidents qui correspondent à un risque moins élevé dans le tableau des risques de Suncor.
- b. Les données sur les incidents environnementaux et les cas de non-conformité correspondent aux incidents présentant un risque sur le plan environnemental et réglementaire plus élevé conformément à notre tableau des risques (défini par Suncor) et représentant au minimum un déclencheur d'événements en cas de dépassement des limites réglementaires ou de non-conformité.
- c. Les déversements importants sont des rejets non planifiés ou accidentels d'une substance dont l'impact est soit à l'extérieur de la propriété et nécessitant plus de sept mois à atténuer, ou dont l'impact à l'intérieur de la propriété et nécessite plus d'un an à atténuer.
- En 2021, nous avons ajouté un nouveau paramètre de mesure de la conformité environnementale appelé « Déversements à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement » qui correspond à un risque inférieur par rapport au paramètre utilisé précédemment pour « Déversements importants ».
 - Un déversement à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement correspond à un rejet non planifié ou accidentel d'une substance dont l'impact est à l'extérieur ou à l'intérieur de la propriété et qui nécessite une restauration ou une remise en état.
- d. Les deux paramètres Déversements à déclarer de > 1 baril ayant atteint l'environnement et Déversements importants sont des sous-catégories du paramètre Incidents environnementaux et cas de non-conformité.
- e. Conformément aux lignes directrices de la IPIECA, les substances suivantes figurent parmi les déversements à déclarer : hydrocarbures liquides, produits chimiques, eau produite et autres substances autres que des hydrocarbures.
- f. Selon le type de substance impliquée, un incident est un déversement à déclarer s'il implique > 1 baril ayant atteint l'environnement; cependant, l'incident qui n'est pas un déversement à déclarer devrait être inclus dans le paramètre Incidents environnementaux et cas de non-conformité.
- g. Un des incidents inclus dans la catégorie des déversements à déclarer (> 1 baril ayant atteint l'environnement) ne présente pas de volume mesurable, mais la quantité impliquée a été estimée à plus d'un baril et, par conséquent, il a été inclus dans le nombre total des incidents, mais non dans le volume total des incidents.
- h. Les amendes liées à la réglementation environnementale sont alignées sur notre tableau des risques et correspondent aux sanctions financières imposées par l'organisme de réglementation ou les tribunaux et payées au cours de l'année de déclaration à la suite d'un cas de non-conformité ou de dépassement des limites réglementaires. Le seuil de déclaration pour les amendes, les pénalités, les règlements est > 10 000 \$ CA ou US.
- L'année au cours de laquelle une amende est payée ne correspond pas nécessairement à l'année au cours de laquelle l'incident s'est produit.
 - Les amendes découlant d'incidents liés à l'environnement payées au cours de la période de déclaration étaient imputables à la violation des exigences relatives à l'eau et à l'air.
 - Les amendes totales comprennent une suramende compensatoire de 118 000 \$.
 - Données non incluses dans le montant total des amendes pour 2021 : une ordonnance de probation de 200 000 \$ a été payée en 2020 relativement à une amende payée en 2021.
- i. Les données du paramètre de mesure Conformité ont été recueillies pour l'année de déclaration 2021 en date du 10 janvier 2022. Les données sur la conformité des années précédentes ne font pas l'objet d'un retraitement dans le Rapport sur le développement durable.

12 Notes sur la santé et la sécurité

- a. Tous les renseignements relatifs à la santé et à la sécurité mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 21 janvier 2022, sauf dans le cas des renseignements sur les blessures graves et décès et sur les incidents sans perte qui sont basés sur les données au 11 mars 2022. Les données pour l'ensemble de Suncor ne comprennent pas les données de Syncrude. Les données sur l'actif seront fournies séparément jusqu'à la première année complète d'exploitation.

Notes relatives aux données sur la performance

- b. Les données relatives à la santé et à sécurité sont susceptibles d'être retraitées pour une année complète à mesure que les événements sont mis à jour et reclassés afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.
- c. Les données sur la santé et la sécurité du secteur Aval – Raffinage et logistique comprennent notre usine d'éthanol de St. Clair. Nos activités aux États-Unis suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes.
- d. Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure d'ordre professionnel résultant en une absence du travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- e. La fréquence des blessures consignées est le nombre de blessures consignées (comprenant les traitements médicaux, l'affectation à des tâches modifiées et la perte de temps) multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant un an) divisé par le nombre réel d'heures d'exposition. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs au cours d'une année civile. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.
- f. Les incidents réels liés aux blessures graves et les décès (BGD) comprennent les types d'incidents suivants : décès; toute blessure ayant nécessité des mesures de sauvetage immédiates sans lesquelles la victime serait probablement décédée (blessure mettant la vie en péril); et toute blessure qui entraîne une déficience permanente ou à long terme ou la perte de l'utilisation d'un organe interne, de fonctions corporelles ou d'une partie du corps (blessure qui change une vie).
- g. Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et (ou) des services à Suncor.
- h. Les données sur les décès sont publiées pour les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) la personne responsable du lieu de travail, ou b) une personne désignée par écrit par la personne responsable du lieu de travail. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire.
 - En 2017, un entrepreneur a été mortellement blessé à l'intérieur d'une excavation. En 2019, un entrepreneur a été mortellement blessé à Fort Hills. En 2020, deux entrepreneurs ont été mortellement blessés à Fort Hills. En 2021, un entrepreneur a été mortellement blessé à l'usine de base.
- i. Les événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle sont des rejets non planifiés ou non contrôlés de toute matière à partir d'un confinement primaire entraînant des conséquences telles que spécifiées par la pratique recommandée 754 de l'American Petroleum Institute, deuxième édition, 2016 et le rapport 456 de l'Association internationale des producteurs de pétrole et de gaz : Process Safety Recommended Practice on Key Performance Indicators Version 2.0, 2018. Les données de perte de confinement primaire correspondent à la somme des événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2.
- j. En 2020, deux événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle ont été ajoutés en raison de la reclassification. Nous avons donc retraité les données sur les événements de perte de confinement primaire de niveau 1 et 2 en matière de sécurité opérationnelle de 2020 pour les inclure aux données sur la performance à l'échelle de Suncor.
- k. En 2021, à la suite d'une étude des incidents historiques, les données sur des incidents BGD de 2017 à 2020 ont été ajustées pour mieux rendre compte des cas classés comme étant une « blessure qui change une vie ».

13 Notes sur l'effectif

- a. Les nouveaux employés représentent tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- b. Le roulement du personnel est le pourcentage d'employés qui quittent Suncor pour quelque raison que ce soit pendant l'année de déclaration. Seules les cessations d'emploi sont incluses pour les employés à temps plein et à temps partiel.
- c. Les employés de Suncor comprennent les employés permanents à temps plein et à temps partiel, et les employés occasionnels et temporaires. Les employés en congé autorisé ne sont pas inclus.
- d. Les entrepreneurs ayant un contrat à long terme sont des travailleurs individuels embauchés à titre d'entrepreneurs pour participer à divers travaux de nature variable et à court terme, et ont été déterminés selon le nombre d'entrepreneurs occupant un poste à Suncor dans la structure organisationnelle. Cela ne comprend que les entrepreneurs indépendants, et exclut les services contractuels, les détaillants contractuels et les consultants.
- e. Les données sur l'effectif syndiqué ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats. Ce chiffre reflète l'intégration avec Syncrude, qui ne compte pas d'employés syndiqués.
- f. Tous les renseignements relatifs aux effectifs mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2021. Les données sur les effectifs fournies peuvent ne pas correspondre aux données contenues dans le Rapport annuel 2021 en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.

Notes relatives aux données sur la performance

g. En 2021, Suncor est devenue l'exploitant de l'actif Syncrude et les données sur les employés additionnels de Syncrude sont incluses dans les données sur le total des employés.

14 Notes sur la performance économique

- a. Les données économiques sélectionnées ont été calculées conformément aux Normes internationales d'information financière. Pour la divulgation complète de nos informations financières, voir notre Rapport annuel 2021.
- b. Les données sur les revenus tirés de l'exploitation et les autres gains ont été mises à jour pour être présentées sous forme de revenus bruts plus autres gains (pertes), en excluant les redevances.
- c. Les charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux font l'objet de retraitements historiques en raison de reclassements dans notre état des résultats. Les montants des charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux des périodes antérieures ont été reclassés afin de s'aligner sur la présentation des dépenses pour le transport et la distribution de l'année en cours. Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. Une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- d. Les dépenses et les impôts payés comprennent les montants remis aux administrations publiques, notamment l'impôt sur le revenu, l'impôt foncier et les autres impôts, les redevances à la Couronne, les primes de concession et les loyers. Pour simplifier les choses, les charges de redevances sont fournies, ce qui peut différer du moment où les redevances sont payées.
- e. Les paiements aux fournisseurs de capitaux comprennent les dividendes payés sur les actions ordinaires et les intérêts sur la dette.
- f. Conformément à la norme GRI 201-1, la valeur économique non répartie correspond à la valeur économique directe générée (produits) moins la valeur économique distribuée (charges d'exploitation [y compris les coûts liés aux employés], charges de redevances et impôts payés, paiements aux fournisseurs de capitaux et investissements dans la collectivité).
- g. La valeur de l'entreprise inclut la capitalisation boursière des actions plus la dette totale (ce qui comprend la dette à court terme, la tranche courante de la dette à long terme, la tranche courante des obligations locatives à long terme, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme), moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- h. Les dépenses en immobilisations et les frais de prospection incluent les intérêts capitalisés.
- i. En date du 1^{er} juin 2016, selon le principe en vigueur, Suncor ne fait plus de contributions politiques. Toute contribution éventuelle continuera d'être déclarée dans ce rapport.

15 Notes sur la chaîne d'approvisionnement

- a. Dépenses auprès de fournisseurs autochtones :
 - Les dépenses directes sont considérées comme des contrats de travail passés directement avec une entreprise autochtone, y compris celles qui sont détenues à au moins 51 % par des personnes ou des organisations autochtones.
 - Les dépenses indirectes sont considérées comme la passation de contrats avec un fournisseur non autochtone qui sous-traite à une entreprise autochtone détenue à 51 % ou plus pour des travaux effectués pour le compte de Suncor, ou la passation de contrats avec un fournisseur autochtone qui détient une participation minoritaire dans une entreprise non autochtone ou avec un fournisseur non autochtone qui a conclu un accord commercial en vertu duquel les revenus tirés des travaux effectués pour Suncor retournent à la collectivité.
- b. Les valeurs déclarées pour les revenus des fournisseurs autochtones reflètent les montants saisis dans notre système de gestion de données d'entreprise, moins la TPS de 5 %.
- c. L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.
- d. La valeur des dépenses directes auprès de fournisseurs autochtones pour 2018 a été mise à jour pour refléter une valeur corrigée.
- e. Tous les renseignements relatifs à la chaîne d'approvisionnement mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2021 et correspondent à ceux des rapports de gestion interne afin de garantir la cohérence et l'exactitude des renseignements accessibles au public.

16 Notes sur les investissements dans la collectivité

- a. La valeur des investissements dans la collectivité est calculée par Suncor et est généralement non vérifiée, sauf dans le cas des dons faits par la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) et la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC}. La FSÉ et la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} sont vérifiées annuellement par KPMG. La valeur des investissements totaux dans la collectivité inclut les dons en argent et en nature ainsi que des récompenses pour bénévolat.
- b. La valeur des dons en frais de gestion de 2015 à 2021 ne comprend que la FSÉ.

Notes relatives aux données sur la performance

- c. La FSÉ a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada, et la contribution de Suncor à la FSÉ correspond aux dons, au budget d'exploitation et au financement approprié d'un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels.
- d. Suncor a lancé un nouveau programme Sun-Actif à l'intention des employés en 2017, et les données pour les exercices précédents ne sont pas disponibles. Les dons de Suncor et de la FSÉ comprennent les récompenses accordées par l'entreprise et les récompenses pour bénévoles, ainsi que les dons de contrepartie. Les dons personnels des employés comprennent les dons des employés et des retraités et les dons effectués par l'intermédiaire du Portail de l'impact communautaire Sun-Actif.
- e. La Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} a été lancée par Suncor, propriétaire de Petro-Canada^{MC}, en novembre 2020. La Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} est une fondation publique enregistrée, qui s'engage à amasser des fonds, à accroître la sensibilisation et à fournir des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés qui soutiennent les proches aidants. La contribution de Suncor à la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} n'est composée que de dons. À l'heure actuelle, tous les coûts d'exploitation de la Fondation proches aimants Petro-Canada^{MC} sont payés par Suncor. Visitez www.prochesaimants.ca.
- f. Les investissements dans la collectivité de Syncrude sont composés de dons uniquement auprès d'organismes de bienfaisance enregistrés et de groupes communautaires. La contribution totale des investissements dans la collectivité de Suncor correspond à notre participation de 58,74 % dans Syncrude. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.
- g. La valeur correspondant à la contribution totale à des groupes sans but lucratif et à but lucratif et communautaires en 2019 a été mise à jour pour maintenir une méthodologie uniforme année après année.

17 Notes sur la diversité

- a. Certaines régions où nous menons des activités interdisent la collecte de renseignements sur le sexe; par conséquent, les données sur la diversité peuvent ne pas refléter la totalité de notre effectif en raison de la disponibilité des données. La diversité de l'effectif est calculée à partir des renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et les handicaps ne reflètent que les employés qui se sont volontairement auto-identifiés.
- b. Le personnel de direction s'entend des membres du comité de gestion et des membres du comité d'entreprise, c'est-à-dire vice-présidents et niveaux supérieurs.
- c. Tous les renseignements relatifs à l'effectif mentionnés dans ce rapport sont basés sur les données au 31 décembre 2021. Les données sur l'effectif fournies peuvent ne pas correspondre aux données contenues dans le Rapport annuel 2021 en raison de l'utilisation de méthodologies différentes.
- d. En 2021, Suncor est devenue l'exploitant de l'actif Syncrude et les données sur les employés additionnels de Syncrude sont incluses dans les données sur la diversité chez les employés.
- e. Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes :
- Aux fins de ce calcul, les femmes sont le numérateur et les hommes sont le dénominateur.
 - Le ratio ne tient compte que des employés à temps plein et à temps partiel, salariés et non syndiqués.
 - Les personnes de sexe inconnu et les informations insuffisantes sur l'échelle salariale ne sont pas incluses.
 - L'échelle salariale est utilisée pour calculer le ratio à chaque niveau de l'échelle salariale afin de regrouper les personnes ayant un salaire similaire. Une moyenne pondérée est appliquée à chaque niveau de l'échelle salariale pour obtenir le ratio global pour les catégories de la direction et des contributeurs individuels.
 - La conversion des salaires annuels a été appliquée sur la base du taux de conversion 2021 du service des Finances.

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

À l'intention de la direction de Suncor Energy Services Inc.

Étendue

Nos services ont été retenus par Suncor Energy Services Inc. (« Suncor ») pour réaliser une « mission d'assurance limitée » au sens des Normes canadiennes de missions de certification visant les indicateurs de performance indiqués à l'annexe ci-jointe (l'« objet considéré ») au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date, et présentés dans le Rapport sur le développement durable 2022, le Rapport Climat 2022 et le Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 de Suncor (collectivement, les « rapports »).

Outre les éléments figurant au paragraphe précédent, qui précise l'étendue de notre mission, aucune procédure d'assurance n'a été mise en œuvre à l'égard des autres informations contenues dans les rapports, et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion sur celles-ci.

Critères appliqués par Suncor

Dans le cadre de la préparation de l'objet considéré, Suncor a appliqué les normes d'information en matière de développement durable de la Global Reporting Initiative (« GRI »), de même que les normes du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et des critères élaborés en interne, lesquels sont décrits à l'annexe et collectivement appelés aux présentes les « critères ». Les critères sont décrits plus en détail dans la section Index du contenu ESG.

Responsabilités de Suncor

Il incombe à la direction de Suncor de sélectionner les critères et de présenter l'objet considéré conformément à ceux-ci, dans tous ses aspects significatifs. Cela inclut l'établissement et le maintien des contrôles internes, la tenue de documents adéquats et l'établissement d'estimations qui sont utiles à la préparation de l'objet considéré, de sorte qu'il soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités d'EY

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion au sujet de la présentation de l'objet considéré en nous fondant sur les éléments probants que nous avons obtenus.

Nous avons réalisé notre mission conformément à la *Norme canadienne de missions de certification (« NCMC ») 3000, Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques (NCMC 3000)*, et à la *NCMC 3410, Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre (NCMC 3410)*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir l'assurance limitée que l'objet considéré, dans tous ses aspects significatifs, est présenté conformément aux critères, et que nous délivrions un rapport. La nature, le calendrier et l'étendue des procédures choisies relèvent de notre jugement, notamment de l'évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion sous forme d'assurance limitée.

Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

EY applique la Norme canadienne de contrôle qualité (« NCCQ ») 1, *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification*, et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant

Description des procédures mises en œuvre

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Nos procédures ont été conçues dans le but d'obtenir un niveau d'assurance limitée sur lequel fonder notre conclusion et ne fournissent pas tous les éléments probants qui seraient nécessaires à l'expression d'un niveau d'assurance raisonnable.

Bien que nous ayons tenu compte de l'efficacité des contrôles internes mis en place par la direction pour déterminer la nature et l'étendue de nos procédures, notre mission de certification n'a pas été conçue pour fournir une assurance quant aux contrôles internes. Nos procédures ne comprenaient pas de test des contrôles ou la mise en œuvre de procédures de vérification de l'agrégation ou du calcul des données dans les systèmes informatiques.

Une mission d'assurance limitée consiste à faire des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables de la préparation de l'objet considéré et des informations connexes, et à mettre en œuvre des procédures analytiques et autres procédures appropriées.

Nos procédures ont compris :

- des entrevues menées avec les membres du personnel pertinents pour acquérir une compréhension des processus d'information et des contrôles internes;
- des demandes d'informations auprès des membres du personnel pertinents qui sont responsables de l'objet considéré, notamment, lorsque cela s'applique, l'observation et l'inspection des systèmes et processus relatifs à l'agrégation et à la présentation des données;
- l'évaluation de l'exactitude des données, au moyen de procédures analytiques et de réexecutions de certains calculs, lorsque cela s'applique;
- l'évaluation de la présentation et de la communication de l'objet considéré dans les rapports.

Nous avons également mis en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Limites inhérentes

L'information non financière, comme l'objet considéré, comporte plus de limites inhérentes que l'information financière, en raison de la nature plus qualitative des caractéristiques que présente l'objet considéré et des méthodes employées pour établir cette information. Comme il n'existe pas d'ensemble substantiel de pratiques établies sur lequel s'appuyer, différentes techniques de mesure acceptables peuvent être employées, ce qui peut donner lieu à des évaluations comportant des différences significatives et rendre difficile la comparaison entre les entités et au fil du temps.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'objet considéré au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères.



Chartered Professional Accountants

Le 22 juin 2022

Vancouver, Canada

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant

Annexe

Notre mission d'assurance limitée a porté sur les indicateurs de performance suivants au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Critères		Objet considéré	Rapport de Suncor	Étendue ^b	Valeur présentée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
Norme GRI appliquée ^a	Norme SASB appliquée ^a	Indicateur de performance			
GRI OG1	EM-EP-000.A	Volumes traités et production nette en amont	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	30,94 millions de m ³ de bep/an
GRI OG1	EM-EP-000.A	Production nette en aval	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	24,97 millions de m ³ de bep/an
GRI OG1	EM-EP-000.A	Total de la production en amont et en aval	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	49,27 millions de m ³ de bep/an
GRI OG1 GRI 305-2	EM-EP-110a.1 EM-RM-110a.1 EM-MM-110a.1	Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 1 (actifs exploités)	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	20 159 milliers de tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-2		Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 2 (actifs exploités)	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	1 398 milliers de tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-4		Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités	Rapport sur le développement durable 2022, Rapport Climat 2022	Ensemble de l'entreprise	66 kg/bep
GRI 303-3	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Prélèvement d'eau	Rapport sur le développement durable 2022	Ensemble de l'entreprise	107,79 millions de m ³
GRI 303-3	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Intensité du prélèvement d'eau	Rapport sur le développement durable 2022	Ensemble de l'entreprise	0,35 m ³ /bep
GRI 403-9	EM-EP-320a.1 EM-RM-320a.1 EM-mm-320a.1	Décès d'employés et de sous-traitants	Rapport sur le développement durable 2022	Ensemble de l'entreprise	1

a La norme peut comprendre des exigences de présentation d'informations relatives à d'autres indicateurs de performance qui ne font pas partie de l'étendue de la présente mission d'assurance limitée. Les indicateurs de performance faisant partie de la présente mission sont présentés dans la présente annexe.

b Les données concernant l'ensemble de l'entreprise ne comprennent pas l'actif Syncrude. Les indicateurs de performance pour Syncrude sont présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022.

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant

Critères		Objet considéré	Rapport de Suncor	Étendue ^b	Valeur présentée pour l'exercice clos le 31 décembre 2021
Norme GRI appliquée ^c	Norme SASB appliquée ^c	Indicateur de performance			
GRI OG1	EM-EP-000.A	Volumes traités et production nette en amont	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	16,49 millions de m ³ de bep/an
GRI OG1	EM-EP-000.A	Production nette en aval	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	s. o.
GRI OG1	EM-EP-000.A	Total de la production en amont et en aval	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	16,49 millions de m ³ de bep/an
GRI OG1 GRI 305-2	EM-EP-110a.1 EM-RM-110a.1 EM-MM-110a.1	Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 1 (actifs exploités)	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	12 476 milliers de tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-2		Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 2 (actifs exploités)	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	12 milliers de tonnes d'éq. CO ₂
GRI 305-4		Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	120 kg/bep
GRI 303-3	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Prélèvement d'eau	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	69,09 millions de m ³
GRI 303-3	EM-EP-140a.1 EM-RM-140a.1 EM-MM-140a.1	Intensité du prélèvement d'eau	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	0,67 m ³ /bep
GRI 403-9	EM-EP-320a.1 EM-RM-320a.1 EM-mm-320a.1	Décès d'employés et de sous-traitants	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	1

^b Les données concernant l'ensemble de l'entreprise ne comprennent pas l'actif Syncrude. Les indicateurs de performance pour Syncrude sont présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022.

^c Les données pour Syncrude ont été préparées selon les normes GRI et SASB et sont présentées dans document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022. Les données présentées pour Syncrude n'incluent pas la totalité des informations à fournir selon le GRI et le SASB, telles qu'indiquées dans l'index de contenu ESG de 2022, étant donné que Suncor n'a pas exploité le projet Syncrude pendant toute l'année civile 2021 et que les données qui s'y rapportent ne sont pas intégrées aux données totales de Suncor pour l'ensemble de l'entreprise. Les données pour Syncrude seront intégrées aux données totales que Suncor présentera pour l'ensemble de l'entreprise et seront conformes aux normes requises dans les futures publications sur la durabilité.

Rapport de certification du professionnel en exercice indépendant

Critères		Objet considéré	Rapport de Suncor	Étendue ^b	Valeur présentée au 31 décembre 2021
Norme GRI appliquée ^a	Norme SASB appliquée ^a	Indicateur de performance			
GRI 304-1	EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	Total des terrains perturbés	Rapport sur le développement durable 2022	Ensemble de l'entreprise	35 654 hectares cumulés
GRI 304-1	EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	Terrains remis en état	Rapport sur le développement durable 2022	Ensemble de l'entreprise	2 878 hectares cumulés

a La norme peut comprendre des exigences de présentation d'informations relatives à d'autres indicateurs de performance qui ne font pas partie de l'étendue de la présente mission d'assurance limitée. Les indicateurs de performance faisant partie de la présente mission sont présentés dans la présente annexe.

b Les données concernant l'ensemble de l'entreprise ne comprennent pas l'actif Syncrude. Les indicateurs de performance pour Syncrude sont présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022.

Critères		Objet considéré	Rapport de Suncor	Étendue ^b	Valeur présentée au 31 décembre 2021
Norme GRI appliquée ^c	Norme SASB appliquée ^c	Indicateur de performance			
GRI 304-1	EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	Total des terrains perturbés	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	31 455 hectares cumulés
GRI 304-1	EM-EP-160a.3 EM-MM-160a.3	Terrains remis en état	Document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022	Actif Syncrude	5 053 hectares cumulés

b Les données concernant l'ensemble de l'entreprise ne comprennent pas l'actif Syncrude. Les indicateurs de performance pour Syncrude sont présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022.

c Les données pour Syncrude ont été préparées selon les normes GRI et SASB et sont présentées dans document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022. Les données présentées pour Syncrude n'incluent pas la totalité des informations à fournir selon le GRI et le SASB, telles qu'indiquées dans l'index de contenu ESG de 2022, étant donné que Suncor n'a pas exploité le projet Syncrude pendant toute l'année civile 2021 et que les données qui s'y rapportent ne sont pas intégrées aux données totales de Suncor pour l'ensemble de l'entreprise. Les données pour Syncrude seront intégrées aux données totales que Suncor présentera pour l'ensemble de l'entreprise et seront conformes aux normes requises dans les futures publications sur la durabilité.

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable 2022 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2022 de Suncor tiennent compte notamment des idées suivantes : l'attente selon laquelle Suncor deviendra une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuera de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer des émissions nettes nulles; la croyance qu'un monde carboneutre et la contribution de Suncor à sa concrétisation créeront de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et la société en général; l'attente relative à l'apprentissage et à la mise à profit des efforts en matière de rendement sur le plan environnemental, social et de la gouvernance (ESG) de Syncrude au fil des années auprès des communautés autochtones, la création d'une main-d'œuvre inclusive et un engagement indéfectible en matière d'innovation; l'attente relative aux occasions en matière de développement durable pour Suncor en tant qu'exploitant de Syncrude; l'attente selon laquelle le rendement de base tout en améliorant leur intégrité aux données de Suncor dans le rapport de 2023; l'attente selon laquelle le développement par Syncrude du traitement des eaux de résidus du coke de pétrole produira de l'eau traitée qui favorisera la vie aquatique et peut être rejetée de manière à assurer la protection des usages en aval; l'attente relative à la fermeture de plusieurs installations de traitement des résidus et à l'augmentation de la capacité de traitement à Syncrude et à Fort Hills; l'intention de compenser toute perturbation future des terres par les activités de Syncrude par l'intermédiaire d'un partenariat avec Conservation de la nature Canada et la Première Nation Tallcree pour créer le Birch River Wildland Provincial Park; l'attente relative à l'intégration complète de la main-d'œuvre de Syncrude; l'attente relative au fait que Suncor, Petro-CanadaMC et Syncrude effectuent des investissements directs pour appuyer les solutions sociales, économiques et environnementales au sein des collectivités; la croyance selon laquelle l'entreprise maintiendra et optimisera nos activités de base tout en améliorant leur compétitivité sur les plans des coûts et du carbone; la croyance selon laquelle Suncor accroîtra les activités à faibles émissions de GES qui contribuent sensiblement aux bénéfices et au flux de trésorerie; l'attente selon laquelle nous renforcerons les liens avec nos clients grâce à de nouveaux produits et services sobres en carbone; la croyance selon laquelle Suncor réalisera un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial et sera reconnue comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique; la croyance selon laquelle Suncor continue de faire progresser sa stratégie afin d'assurer la croissance de l'entreprise et de renforcer sa capacité à fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens; l'attente selon laquelle nous atteindrons une réduction annuelle des émissions de 10 Mt à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030; la croyance selon laquelle nous atteindrons nos objectifs d'émissions nettes nulles en utilisant des voies parallèles multiples : l'électrification, la substitution de carburants, l'efficacité énergétique, le captage du carbone, l'amélioration des processus et la mise en œuvre de technologies émergentes et la collaboration avec nos clients et les autres parties intéressées relativement à la réduction des émissions; l'attente liée à nos plans de nous associer par partenariat avec ATCO dans le cadre d'un projet potentiel de production d'hydrogène de calibre mondial en Alberta; l'attente selon laquelle nos plans visant à accroître notre engagement envers les autorités et les collectivités locales permettront de mieux fournir des renseignements pertinents, transparents et accessibles au sujet de nos activités et des améliorations que nous apportons pour limiter notre impact environnemental et assurer la sécurité des collectivités; la croyance selon laquelle nous transformons notre culture pour accroître l'inclusion, la diversité et le sentiment d'appartenance au travail et dans le monde qui nous entoure; la croyance selon laquelle Suncor développera ses activités dans les segments qui font déjà partie intégrante de son entreprise et qui ont le potentiel d'améliorer le rendement de ses activités de base en matière de coûts et de marge tout en renforçant son rendement environnemental; la croyance selon laquelle nous nous dirigeons vers l'adoption de normes mondiales pour une divulgation améliorée en matière de développement durable et la simplification du paysage de déclaration commercial; la croyance dans notre objectif de réduction des émissions de nos activités actuelles et d'élargissement de notre offre énergétique vers les activités à faibles émissions afin de fournir l'énergie dont le monde a besoin; les croyances et les attentes se rapportant à l'objectif de Suncor d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et de réduire les émissions annuelles de 10 Mt à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030; l'idée selon laquelle Suncor s'efforce d'être un chef de file de l'industrie dans le développement durable de l'énergie en améliorant continuellement son rendement en matière d'émissions, de prélèvements d'eau, de remise en état des terres et de biodiversité; la croyance selon laquelle la lutte aux changements climatiques et l'approvisionnement en énergie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES) dont le monde a besoin nécessitent des investissements, des percées technologiques, des innovations en matière de produits, un soutien sur le plan de la réglementation et des partenariats de collaboration; l'idée selon laquelle nous déployons des efforts pour suivre les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD); selon laquelle nous travaillons à diminuer nos émissions et nous aidons les autres à réduire les leurs en répondant aux besoins énergétiques croissants; l'idée selon laquelle Suncor déploie des efforts pour réduire les émissions atmosphériques découlant de ses activités au moyen de l'excellence opérationnelle, de la conception de projets et de la technologie, et de l'importance de cette gestion; l'idée selon laquelle nous continuons de procéder à des tests et des projets pilotes liés à de nouvelles technologies afin de mieux comprendre les émissions atmosphériques; la croyance selon laquelle en valorisant les systèmes d'arrêt automatique de nos unités de production d'essence, la raffinerie de Commerce City a exécuté les éléments exigés par le plan d'amélioration de 2021, ce qui améliore la sécurité de la collectivité avoisinante; la croyance selon laquelle le passage vers une économie circulaire peut être essentiel à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et au rendement environnemental; l'idée selon laquelle nous travaillons pour éviter les déversements et les rejets et les mesures prises pour y arriver; l'idée selon laquelle nous nous engageons à toujours améliorer nos mesures de prévention des déversements et notre capacité d'intervention; la croyance selon laquelle nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume compte tenu de l'ampleur et de la complexité de nos activités d'exploitation; la croyance selon laquelle l'eau est une ressource précieuse et commune qu'il faut gérer avec prudence, conformément à une approche équilibrée, intégrée et maintenue; la croyance selon laquelle il est important de trouver des

Mises en garde

moyens de toujours accroître l'efficacité de l'utilisation que nous faisons des ressources en eau (y compris les prélèvements limités d'eau et l'optimisation du recyclage) et rejeter en toute sécurité les eaux de nos activités; la croyance selon laquelle notre culture de discipline opérationnelle et d'amélioration continue guide la manière dont nous gérons l'utilisation de l'eau, réduisons les effets de nos activités et protégeons l'environnement; la croyance selon laquelle le rejet des eaux fait partie de la gestion responsable des ressources en eau et est essentiel à la réussite de la remise en état et de la clôture; l'attente selon laquelle nous continuerons d'explorer et de prendre des initiatives locales qui entraîneront une consommation d'eau plus efficace; l'attente selon laquelle nous continuerons dorénavant de surveiller l'état de la base tout en concentrant nos efforts sur la mise en œuvre d'une innovation de pointe à nos installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau; la croyance selon laquelle la remise en état des bassins de résidus nécessite un apprentissage, une collaboration et une innovation incessants; l'idée selon laquelle nous travaillons à traiter et assécher les résidus liquides afin de nous conformer aux plans de remise en état et de favoriser la biodiversité dans les régions où nous exerçons nos activités; l'attente selon laquelle les essais régionaux de l'industrie se poursuivront et formeront des événements annuels et Suncor procédera à son premier essai régional avec les parties concernées externes à l'automne 2022, puis l'installation Syncrude de Mildred Lake emboîtera le pas en 2023; l'attente relative aux apprentissages les uns des autres et à l'intégration des approches de Suncor et de Syncrude en matière de remise en état; l'idée selon laquelle Suncor s'engage à préserver et promouvoir la biodiversité dans tous ses secteurs d'activités; la croyance selon laquelle nous améliorerons notre formation liée aux enquêtes en cas d'incident afin d'intégrer les leçons tirées à nos pratiques de travail et de prendre des mesures d'atténuation; l'attente selon laquelle Suncor favorise une culture de bien-être qui soutient notre main-d'œuvre et lui permet de donner le meilleur d'elle-même chaque jour, au travail, à la maison et dans sa collectivité; l'idée selon laquelle nous continuons d'évaluer les besoins des membres de notre personnel et de leur offrir du soutien pour qu'ils se concentrent sur leur bien-être général, y compris leur bien-être psychologique; l'idée selon laquelle nous effectuons la planification nécessaire à nos besoins futurs en matière de main-d'œuvre; l'idée selon laquelle nous travaillons pour créer un environnement de travail plus stimulant et productif; les attentes et les croyances relatives à la planification nécessaire à nos besoins futurs en matière de main-d'œuvre; l'idée selon laquelle nous déployons des efforts pour créer un environnement de travail inclusif et diversifié où chacun se sent respecté et soutenu, a pour acquis qu'on lui fait confiance, et sent qu'il est en sécurité et que son opinion compte; l'idée selon laquelle nous travaillons pour créer un milieu de travail plus inclusif et perfectionner les compétences nécessaires pour tisser des liens appropriés avec les peuples autochtones; l'idée selon laquelle notre but est de créer un lieu où il fait bon travailler pour tous, qui offre à chacun la possibilité de contribuer de manière considérable au rendement de l'entreprise, tout en se sentant en sécurité, valorisé et respecté; l'idée selon laquelle le Parcours vers la réconciliation reflète notre transformation continue tant au sein de l'entreprise que dans le cadre de nos relations avec les Autochtones; l'attente selon laquelle Suncor se concentre davantage sur ce qu'elle apprend et le partage de ces expériences par l'intermédiaire de la narration, en s'appuyant sur la tradition orale autochtone; la croyance selon laquelle l'environnement de travail inclusif et diversifié de Suncor favorise le rendement solide de l'entreprise, nous différencie dans nos collectivités et nous aide à attirer et à maintenir en poste des employés autochtones qui souhaitent mener des carrières enrichissantes à long terme; l'idée selon laquelle nous cherchons à bâtir une capacité d'innovation sociale au sein des collectivités et de Suncor dans le cadre de notre stratégie; l'idée selon laquelle la Fondation proches aimants travaillera pour amasser des fonds qui peuvent être utilisés pour favoriser et amplifier le travail des organismes de bienfaisance au Canada dans le but d'inspirer les Canadiens à apporter leur aide; selon laquelle nous nous efforçons d'harmoniser nos pratiques avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies; la croyance selon laquelle Suncor est en bonne position pour être une société énergétique durable pour les années à venir grâce à un engagement et une structure de gouvernance d'entreprise solides relativement à la gestion des enjeux ESG selon des perspectives variées; la croyance que nous avons créé une fondation solide pour un développement énergétique résilient et durable; la croyance qu'en faisant appel à la participation d'autrui, nous arriverons plus facilement à trouver des solutions à nos enjeux communs; l'idée selon laquelle nous travaillons à faire en sorte que Suncor soit considérée comme un leader commercial canadien sur tous les aspects du développement durable – économiques, environnementaux et sociaux – pour que sa participation et sa contribution soient appréciées et influentes dans le cadre de la transformation du système énergétique; l'objectif stratégique visant l'optimisation de nos activités de base, en faisant appel à la technologie et à l'innovation pour réduire les coûts et les émissions de carbone; et la croyance dans la mobilisation de nos employés et la création d'une culture encourageant la rétroaction.

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales en vigueur, les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect par les tiers de leurs obligations envers Suncor; le développement et l'exécution des projets; la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et

Mises en garde

gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment. Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et d'exploitation de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales en général, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change (en raison notamment des effets sur la demande et l'offre attribuables à la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissements, notamment les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas nos résultats d'exploitation ni la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et initiatives destinés à générer une croissance des flux de trésorerie et (ou) des réductions des coûts d'exploitation ne donnent pas les résultats escomptés dans les délais prévus ou même pas du tout; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales, dont l'imposition ou la réévaluation des taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité exigés par les gouvernements, ou la modification de ceux-ci; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité d'une infrastructure de tiers, ou l'interruption de celle-ci, qui pourrait interrompre la production ou empêcher l'entreprise d'être en mesure de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités, un incident majeur lié à l'environnement ou la sécurité, ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité de l'infrastructure et de la technologie informatiques de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu à la suite de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les activités de terrorisme ou de militantisme; le risque que des objectifs commerciaux concurrents puissent dépasser la capacité de Suncor d'adopter et d'implanter certains changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de la population accrue à l'égard des carburants fossiles et des sables bitumineux; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir; la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; le risque que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous les facteurs susmentionnés sont importants, mais ne sont pas exhaustifs.

On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1 800 558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com, ou en consultant SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Plans de remise en état et de revégétalisation

Un terrain remis en état est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés.

BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril de pétrole est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Tout chiffre présenté en bep peut être trompeur, surtout si on l'emploie de façon isolée. Le ratio de

Mises en garde

conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse. Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base de un bep pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion prévoyant des bep, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les bep décrits ci-dessus.

Suncor

Suncor Énergie Inc. compte bon nombre de filiales directes et indirectes, partenariats et coentreprises (« sociétés affiliées »), qui possèdent et exploitent des actifs et mènent des activités dans divers territoires. Les termes « nous », « notre/nos », « Suncor » et « l'entreprise » sont employés aux présentes pour simplifier la communication et signifient seulement qu'il existe une affiliation avec Suncor Énergie Inc., sans nécessairement définir la nature exacte de l'affiliation. L'utilisation de pareils termes dans les énoncés figurant aux présentes ne signifie pas qu'ils s'appliquent à Suncor Énergie Inc. ou à l'une ou l'autre des sociétés affiliées et n'annule pas le caractère distinct sur le plan commercial de quelque société affiliée que ce soit.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport sur le développement durable 2022 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Devise

À moins d'indications contraires, le terme « dollars » et le symbole « \$ » se rapportent aux dollars canadiens.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403-296-8000
suncor.com

